REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix-Travail-Patrie *********

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES HUAMINES, SOCIALES ET EDUCATIVES

UNITE DE RECHERCHE ET DE FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES DE L'EDUCATION ET DE L'INGENRERIE EDUCATIVE

FACULTE DES SCIENCES DE L'EDUCATION

DEPARTEMENT DES ENSEIGNEMENTS FONDAMMENTAUX EN EDUCATION



REPUBLIC OF CAMEROUN Peace-Work-Fatherland

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

CENTER FOR RESEARCH AND DOCTORAL TRAINING IN HUMAN SOCIAL AND EDUCATIONNAL SCIENCES

RESEARCH AND DOCTORAL TRAINING UNIT FOR SCIENCE OF EDUCATION AND EDUCATIONAL ENGINEERING *********

FACULTY OF EDUCATION

DEPARTMENT OF FUNDEMENTAL STUDIES EDUCATION

TOXICOMANIE JUVENILE ET RECRUDESCENCE DES VIOLENCES EN MILIEU SCOLAIRE : CAS DU LYCEE D'ANGUISSA

Mémoire de Master en Sciences de l'Education soutenu le 20 Septembre 2024

Option: Enseignements Fondamentaux en Education

Spécialité : Psychologie de l'Education

Licencié en philosophie

Par

Zibi Eboulou René

Matricule: 21V3733



Jury

Président : EVOUNA Jacques Université de Yaoundé I

Professeur

Rapporteur : MEBENGA TAMBA Luc Université de Yaoundé I

Professeur

Membre : BITOGO Joseph Blaise Université de Yaoundé I

Chargé de Cours

Juin 2024

ATTENTION

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

Par ailleurs, le Centre de Recherche et de Formation Doctorale en Sciences Humaines, Sociales et Éducatives de l'Université de Yaoundé I n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire ; ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

SOMMAIRE

DEDICACE	iii
REMERCIEMENTS	iv
LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	viii
RESUME	ix
ABSTRACT	X
INTRODUCTION GENERALE	1
PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE DE L'ETDUE	5
CHAPITRE 1 : LA PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE	6
CHAPITRE 2 : REVUE DE LA LITTERATURE	19
DEUXIEME PARTIE : CADRE METHODOLOGIQUE ET OPERATOIRE	37
CHAPITRE 3 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	38
CHAPITRE 4 : PRESENTATION ET ANALYSE DES DONNEES	55
CHAPITRE 5 : INTERPRÉTATION ET DISCUSSIONS DES RESULTATS	76
CONCLUSION GÉNÉRALE	95
BIBLIOGRAPHIE	97
ANNEXES	100
TABLE DES MATIERES	110

DEDICACE

A

Feu ZIBI EBOULOU ALBERT

A

CERTAINS ENFANTS REJETES

A
CERTAINES FEMMES EN DIFFICULTES

 \mathbf{A}

CERTAINS ETUDIANTS QUI ONT DES DIFFICULTES POUR MENER A BIEN LEURS ETUDES

A

TOUS LES HANDICAPÉS

REMERCIEMENTS

La réalisation de cette étude a été un grand défi. Nous avons été confrontés à de nombreuses difficultés mais des personnes aux âmes charitables nous ont aidées. Au moment où ce travail prend forme, le devoir de gratitude m'oblige à m'incliner devant tous ceux qui ont contribués à sa réalisation.

Au **Pr MEBENGA TAMBA LUC**, pour le soutien et l'attention exceptionnels qu'il a bien voulu m'accorder en acceptant de diriger ce travail. La confiance et l'accompagnement qu'il m'a accordé m'ont permis d'accumuler des expériences professionnelles et personnelles marquantes faisant de moi une personne grandie;

Au **Pr BELLA CYRILLE BIENVENU**, Doyen de la Faculté des Sciences de l'Education pour ses conseils et ses encouragements tout au long de notre formation ;

Au **Pr EYENGA ONANA PIERRE SUZANNE**, Chef de Département des Enseignements Fondamentaux en Education pour son esprit de rassemblement et d'écoute ;

Au **Pr AMOUGOU**, DEPE à la DAAC pour son humanisme face aux difficultés des étudiants :

Au **Pr AUGUSTE OWONO-KOUMA**, Directeur des Affaires Académiques et de la Coopération pour sa sollicitude constante et paternelle ;

Au **Pr ABBE JEAN BERTRAND SALLA**, Recteur Emérite de l'UCAC pour son parrainage multiforme ;

Aux **Dr Hélène BILO'O, AKA'A Valéry, Abbé François Xavier NSSI Essono** pour les concertations permanentes ;

A Feu Hervé André MVE, Christian MFOULOU et à toute l'équipe de la bibliothèque (UCAC-Ekounou) pour avoir tout mis en œuvre afin que je matérialise numériquement mon travail ;

A **ELA MELONO NAVY Lucienne**, Camarade de Promotion pour son sens collaboration durant mon parcours de recherche ;

A WALI RABIYATOU BACHIROU, Camarade de Promotion qui m'a fourni une documentation forte dans l'ossature de ce travail;

A mon papa Mr **NDONGO SYLVESTER,** Chef Service Maintenance Autorité Aéronautique au Cameroun pour tous les efforts qu'il a consenti afin que je puisse soutenir ce mémoire ;

A ma Communauté Religieuse," Les **Apôtres de la Visitation** " pour le choix porté à ma modeste personne pour les études Académiques ;

A tous mes camarades de promotion pour leur soutien;

A tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce travail.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: répartition des élèves du lycée d'enseignement secondaire général de
l'arrondissement de Yaoundé IVème ayant participé à l'enquête
Tableau 2: Tableau synoptique de l'étude
Tableau 3: Distribution des élèves selon la tranche d'âge et le sexe
Tableau 4: Distribution des élèves selon le niveau d'étude
Tableau 5: Distribution des répondants sur le nombre de redoublements
Tableau 6: Distribution des élèves selon la religion
Tableau 7: Distribution des élèves selon le statut matrimonial du chef de famille
Tableau 8: Distribution des élèves selon le domaine d'activité du chef de famille
Tableau 9 : Distribution des enquétés selon la consommation des substances toxiques 60
Tableau 10: Distribution des élèves selon l'âge de la première consommation des stupéfiants
60
Tableau 11: Distribution des élèves sur comment ils sont devenus consommateurs de
stupéfiants
Tableau 12: Distribution des élèves selon le besoin et l'envie d'arrêter
Tableau 13: Distribution des élèves sur la procuration des stupéfiants
Tableau 14: Distribution des élèves sur la consommation d'alcool et les lieux de
consommation
Tableau 15: Distribution des élèves sur la consommation des stupéfiants en milieu scolaire. 64
Tableau 16: Distribution des élèves sur les causes de traduction au conseil de discipline 65
Tableau 17: Distribution des élèves sur la lucidité et la nécessité des stupéfiants pour résoudre
leurs problèmes
Tableau 18: Distribution des élèves et connaissance sur les méfaits de la toxicomanie 66
Tableau 19: Distribution des élèves selon les sanctions
Tableau 20: Les lieux de procuration des stupéfiants à proximité de l'établissement et
l'origine de l'argent utilisé pour leur achat
Tableau 21: Distribution des enquêtés sur l'action des enseignants et les causeries éducatives
68
Tableau 22: Intervention des forces de l'ordre dans la lutte contre ce phénomène en milieu
scolaire et volonté personnelle d'arrêter
Tableau 23: La raison principale qui a poussé cette majorité absolue à vouloir arrêter 69

Tableau 24: d'analyse du discours relatif au thème 1	.71
Tableau 25: d'analyse du discours relatif au thème 2	.72
Tableau 26: d'analyse du discours relatif au thème 3	.73
Tableau 27: d'analyse du discours relatif au thème 4	. 75

LISTE DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

CNIPRE: Centre National de l'Innovation Pédagogique et de Recherche en Education;

CES: Collège d'Enseignement Secondaire;

COVID-19 : Une Maladie Infectieuse due au Virus SARS-CoV-2.

DEPP: Direction de l'Evaluation, de la prospective et de la performance ;

EPT: Ecole pour tous;

EMS: Equipe Mobiles de Sécurité;

MINSEC: Ministère des Enseignements Secondaires ;

OMS: Organisation Mondiale de la Santé;

OCDE: Organisation de Coopération et de Développement Economique ;

SIVIS: Système d'Information et de la Vigilance sur la Sécurité Scolaire;

SNAEF: Syndicat National Autonome de l'Education et de la Formation ;

TALIS: Enquête Internationale sur l'Enseignement et l'Apprentissage;

TIC: Technologies de l'Information et de la Communication ;

UNICEF: Fons des Nations Unies pour l'Enfance;

UNESCO: Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture;

VD: Variable Dépendante;

VI: Variable Indépendante;

ZEP: Zones d'Education Prioritaire;

RESUME

La présente recherche aborde la problématique de la «toxicomanie juvénile et recrudescence des violences en milieu scolaire : Cas du lycée d'Anguissa ». L'objectif du présent travail est de montrer que la toxicomanie juvénile est un facteur déterminant de la recrudescence des violences au lycée d'Anguissa. Pour mener à bien cette étude, le type de recherche est mixte (quali-quantitatif) car l'objet en liste nécessite une lecture profonde et longitudinale. Partant de ce constat, notre étude questionne l'influence de la toxicomanie juvénile et de la recrudescence des violences enregistrés ou observés au sein du milieu scolaire et énonce l'hypothèse selon laquelle la toxicomanie juvénile est un facteur déterminant sur les cas de violence enregistrés en milieu scolaire et notamment au lycée d'Anguissa. Notre terrain de recherche cadre avec le lycée d'Anguissa dans la commune de l'Arrondissement de de Yaoundé IV. Au terme des analyses des données collectées auprès de 60 élèves traduits au conseil de discipline à cause des actes de violence, les résultats montrent à suffisance que les actes de violence qui surviennent au lycée d'Anguissa sont extrêmement liés aux types ou à la qualité de stupéfiants consommés par les élèves. Bien plus, certains parents sont responsables de l'ascension de la toxicomanie juvénile et la recrudescence des actes de violences observés au lycée d'Anguissa. De cette réflexion, nous souhaitons que l'agir compétent du psychologue de l'éducation puisse être intégrer afin de contribuer à la baisse significative de la toxicomanie juvénile et la recrudescence des cas de violence qui détruisent le milieu scolaire camerounais. Par rapport à ces éléments, cette étude permet de mettre sur pied une proposition, celle qui conçoit la collaboration parents-enseignants dans le cadre l'accompagnement/ suivi, conseil/ écoute comme une arme efficace de lutte contre la toxicomanie juvénile et la recrudescence des violences en milieu scolaire au Cameroun.

Mots clés : toxicomanie juvénile, recrudescence des violences, milieu scolaire, stupéfiants, violence scolaire.

ABSTRACT

This research addresses the issue of child drug abuse and the resurgence of violence in schools. The objective of this work is to show that juvenile drug addiction is a determining factor in the upsurge of violence at the anguissa high school. To carry out this study, the method chosen is qualitative-quantitative because the object in the list requires a deep and longitudinal reading. To this end, our study questions the impact of this phenomenon on the case of the resurgences of violence recorded or observed within the said high school and states the hypothesis according to which there is a causal relationship between the violence done by the students to teachers and their classmates and the juvenile drug addiction at the high school of anguissa. At the end of the analysis of the data collected from 60 pupils referred to the disciplinary council because of the acts of violence, the results sufficiently show that the acts of violence that occur at the anguissa high school are closely linked to the types or quality of drugs consumed by the pupils. Moreover, parents are responsible for the rise of child drug addiction and the upsurge in acts of violence observed at the anguissa high school. From this reflection, one observation emerges: the competent action of the educational psychologist can contribute to the significant decrease in juvenile drug addiction and the resurgence of cases of violence that destroy the Cameroonian school environment. In relation to these elements, this study makes it possible to set up a proposal, one that conceives parent-teacher collaboration in the context of accompaniment/follow-up, advice/listening as an effective weapon in the fight against child drug addiction and the resurgence of violence in schools in Cameroon.

Keywords: child drug abuse, increase in violence, school environment, narcotics, school violence, violence

INTRODUCTION GENERALE

Depuis plusieurs décennies, la violence en milieu scolaire est un phénomène à la fois mondial et intimement lié à l'histoire de l'éducation formelle (Carra et Faggianelli, 2011). Elle s'est introduite au sein des institutions scolaires. C'est une réalité qui touche tous les pays du monde (Debarbieux, 2006), ce qui suscite de nombreuses réflexions et analyses, non seulement par les acteurs des systèmes éducatifs, mais aussi de la part des théoriciens et chercheurs en sciences de l'éducation. En effet, la montée en puissance des actes de violences dans les établissements scolaires du monde et du Cameroun en particulier devient une réalité très préoccupante. Face à cette situation qui est en passe de devenir un fléau en milieu scolaire, le rôle des personnes sensées intervenir dans l'éducation des enfants est interpellé. Le milieu familial est ainsi pointé du doigt car c'est dans la famille que commence le processus de socialisation.

Pour Feuzeu (2020), c'est l'ampleur du phénomène qui a amené les pouvoirs publics en général et le Ministère des Enseignements Secondaires en particulier à concentrer des énergies afin d'aboutir au « clean school » (école propre). L'objectif étant de parvenir à long terme à l'assainissement du milieu scolaire par l'éradication de comportements non désirés et en contradiction avec le principe de l'intégrité physique et psychique d'une personne. La violence en milieu est un thème qui a longtemps intéressé les spécialistes des sciences humaines et de l'éducation. Cependant, l'on ne se préoccupe pas souvent de savoir quel serait la cause de cette violence. De nos jours, un recul considérable est à souligner concernant le soin accordé par les parents à l'éducation de leurs enfants. Selon une étude réalisée par le Centre National de l'Innovation Pédagogique et de Recherche en Education du Cameroun (CNIPRE, 2011), plus de la moitié des fautes commises par les élèves surviennent en classe. Bien plus, à chaque fois qu'on passe devant un établissement scolaire, on assiste à des scènes de violences choquantes. Ce sont des enfants ou des collégiens qui échangent toutes sortes d'insultes au meilleur des cas. Très souvent l'on assiste à des scènes de bagarres. Le comble c'est que ce phénomène prolifère au détriment de la sacralité de l'école qui perd du coup son aura.

Par exemple, Feuzeu (2020) a recensé six (06) cas saillants de violences dans les établissements scolaires en seulement 14 mois mais prévient qu'« en réalité, les cas de violence sont enregistrés presque quotidiennement dans les établissements scolaires du Cameroun. » En cherchant la cause de ces déviances, on se rend compte qu'avec la consommation des produits psychoactifs, l'adolescent s'inscrit dans le tableau des rites initiatiques pour faire partie d'un groupe de semblables devant adultes. Dans ce type de groupe, il consomme quasiment toujours avec les pairs au début (produit souvent proposé par le meilleur ami, voir le grand frère), parfois un parent (c'est le cas de l'alcool). Progressivement, il verse dans la transgression, la recherche

de contrôle sur le corps en s'administrant un produit dont on connait les effets : action momentanée d'apaisement de l'angoisse, évitement de la réalité (s'extrait du temps), provocation à l'égard de l'entourage, défi devant la mort (qu'est-ce que je vaux finalement ?), évaluation de sa force et de sa résistance.

Les usages et les conséquences de la toxicomanie juvénile varient considérablement d'un sujet à l'autre. Il y'a des usages plus problématiques que d'autres, mais personne ne peut jamais prédire comment ils vont évoluer dans le temps. Nous avons situé précédemment comment pouvait se manifester le malaise adolescent de manière générale. Les tableaux peuvent être très divers et d'intensité variable jusqu'à être d'une sévérité manifeste (scarifications, déscolarisation, tentatives de suicide, comportements à risque, violence, troubles du comportement alimentaire, acte de délinquance, à titre d'exemple). Dans un tel contexte, la qualité de l'éducation et même les instances éducatives prennent un sérieux coup. D'où la nécessité de mettre en exergue les conséquences de la toxicomanie juvénile en milieu social et scolaire.

En s'inscrivant en droite ligne dudit paradigme (Educateur-Chercheur), cette étude s'inscrit au débat à travers le thème : « toxicomanie juvénile et la recrudescence des violences en milieu scolaire : Cas du lycée d'anguissa ». Le problème au centre de cette étude est celui de la détermination de la relation entre la toxicomanie juvénile et la recrudescence des violences en milieu scolaire au lycée d'anguissa. Par conséquent, la question au centre de cette étude est celle de savoir : en quoi la toxicomanie juvénile est-elle un facteur déterminant de la recrudescence des violences en milieu scolaire ? Pour répondre à cette question, la présente étude qui se veut quali-quantitative a pour but de montrer que la toxicomanie juvénile est un facteur déterminant de la recrudescence de la violence au lycée d'anguissa. Ainsi, en s'appuyant sur les théories d'apprentissages de Bandura (1976) et le Behaviorisme de Watson (1972), l'étude émet l'hypothèse selon laquelle les actes de violences qui surviennent au lycée d'anguissa sont dus par la consommation précoce des drogues et le type de stupéfiant consommé par les élèves. De manière connexe à la précédente formulation, nous supputons qu'il existe un rapport de cause à effet entre la violence faite par les élèves aux enseignants et même aux autres élèves et la toxicomanie au lycée d'Anguissa.

La vérification de ces hypothèses nous a conduits à structurer l'étude autour de cinq chapitres. Le premier porte sur la problématique de la recherche, le second est consacré sur la revue de la littérature/cadre théorique et définition des concepts. Le troisième chapitre présente la méthodologie convoquée pour mener à bien cette étude alors que le quatrième chapitre focalise sur la présentation, quanti-qualitative des données, et vérification des hypothèses de

recherche. Pour sa part, le cinquième et dernier chapitre est réservé à l'interprétation des
résultats ainsi que les implications professionnelles.

PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE DE	E L'ETDUE

CHAPITRE 1 : LA PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE

1.1. CONTEXTE DE L'ETUDE

Dans ses formes anciennes, la violence était pratiquée par des moyens de lapidation, flagellation, amputation, castration. Chaque année, plusieurs millions de personnes à travers le monde perdent leur vie suite aux actes de violences. Au-delà des décès et des traumatismes, elle a de graves conséquences et de lourdes répercussions qui peuvent durer toute une vie. Dans les formes modernes, elle a bénéficié de l'évolution des sciences et techniques qui se sont raffinées et sont devenues plus efficaces.

Aujourd'hui, la violence se retrouve dans tous les secteurs d'activités. C'est la prise en compte de ce fléau qui a poussé l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) à lancer en 2002 « le Rapport Mondial sur la Violence et la Santé » qui constituait la première étude portant sur l'ensemble des aspects de la violence dans le monde. Ce rapport porté sur la violence interpersonnelle, comprend la maltraitance des enfants, la violence chez les jeunes, celle infligée à un partenaire ou encore celle faite à l'endroit des personnes âgées. Sur le plan étatique, Hobbes (1651), montre dans son ouvrage resté célèbre le Léviathan que les hommes à l'état de nature cherchent uniquement à survivre et ne pensent qu'à une seule chose : défendre leurs intérêts personnels. Afin d'éviter que se réalise la maxime « l'homme est un loup pour l'homme », il apparait donc nécessaire qu'une instance supérieure soit chargée de pacifier la société par la violence s'il le faut, et cette autorité c'est l'État.

Cependant, que ce soit dans l'un ou l'autre des deux cas évoqués, la violence se situe à des degrés et à des niveaux différents. Qu'elle ait pour mission de répondre à des causes légitimes ou légales, la violence est la force qui ne connait pas la dignité humaine, elle nie l'autre et l'asservit. À ce propos, Gusdorf (1988: 26), remarquait que: « le violent se laisse emporter dans une sorte de fuite en avant, il enlève à l'autre son droit de disposition de luimême et le traite en mineur ». Ainsi, le violent est celui qui est incapable de se contenir, il est esclave de ses passions et de ses instincts et, parce qu'il lui manque des éléments de conviction, se réfugie dans la terreur.

Pour sa part, la violence en milieu scolaire connait une croissance considérable au début des années 1990. Elle est devenue une préoccupation politique, sociale et économique, faisant l'objet de plusieurs textes réglementaires. La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme dans son article 26 alinéa 2 stipule que : « l'éducation doit viser au plein épanouissement de la

personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Dans un ouvrage de référence sur l'éthique et la déontologie de la profession enseignante, Tsafack (1998), insiste sur les droits, devoirs et responsabilités de l'enseignant. Dans cet ouvrage, l'auteur rappelle que :

L'avenir dépend pour une large part de l'éducation reçue ; or à l'école, il s'agit essentiellement de l'influence exercée sur l'intelligence, la sensibilité, la volonté et le caractère des empreintes laissées sur les pensées, les sentiments, le jugement et la conduite par l'enseignant. L'éducation ne se recommence pas. L'éducateur ne doit pas décevoir l'enfant. Un enseignant consciencieux s'occupe de l'enfant comme si une force mystérieuse extérieure le lui commande. Il sait et doit sentir à tout moment qu'il a à rendre compte à l'enfant plus que quiconque

La gestion scolaire est donc mise en jeu et appelle à une pratique enseignante responsable, fondée sur l'éthique et la déontologie, le respect des droits de l'Homme, la valorisation des acteurs de l'éducation et la bonne collaboration. Au regard de la vision et des objectifs de l'éducation au Cameroun, la violence en milieu scolaire représente un frein aux mécanismes d'ajustement dans l'aboutissement à des résultats positifs. D'où la question de scruter l'origine de la violence pour savoir si l'État n'a pas failli dans la gouvernance ou le management des établissements scolaires. La réponse à cette interrogation, non obligatoire mais certainement corollaire à cette réflexion ouvre la porte à un sempiternel débat en matière d'orientation et de traitement des problèmes qui minent l'épanouissement des adolescents en milieu scolaire. Seulement, l'image de ces derniers est de plus en plus reliée à la consommation des produits psychoactifs.

C'est sans doute pourquoi, prenant en compte le cliché qui laisse voir l'adolescent comme un potentiel consommateur des drogues et par ricochet responsable des violences dans son milieu de vie scolaire, Jeammet (2002), par ailleurs pédopsychiatre, professeur des universités, praticien hospitalier émérite de psychiatrie et psychanalyste français, soutient qu'il est important de redéfinir le concept « adolescence » pour mieux centrer le débat. Par ce principe, il lance une invite à la prise en compte des repères fondamentaux de l'adolescence. Cette orientation désintéressée sur la préoccupation portée par le spécialiste de l'enfant et de l'adolescent, notamment des troubles du comportement chez les jeunes adolescents en âge de scolarisation laisse percevoir le sens et l'essence des phénomènes dits de troubles liés à l'adolescence.

L'adolescence est une période de transition entre l'enfance et l'âge adulte, considérée comme une des périodes de la vie la plus difficile pour les adolescents eux-mêmes, mais aussi pour les parents, les enseignants ou les éducateurs. Cette période s'installe sur le temps, de manière plus ou moins prolongée, son début étant en général annoncé par les premières modifications corporelles liées à la pression pubertaire, souvent vécue par les adolescents comme inquiétantes, même si souvent désirées et attendues (Jeammet, 2002 : 22). Ces changements physiques (mue de la voix, pilosité, formation des seins, musculature, croissance, augmentation de volume du sexe, premières règles, premières éjaculations, acné, pour ne citer que ceux-là) viennent faire irruption dans la vie de l'enfant, s'imposant à lui sans qu'il n'ait aucune assurance quant à l'apparence finale qui en résultera et sans qu'il ne puisse en avoir le contrôle. Cela peut être vécu comme très angoissant (l'impression de se déformer ou dysmorphophobie).

Dans le même temps, l'entourage proche percevant ces changements se trouve à avoir à réajuster ses modes de relation avec l'enfant et le fait avec plus ou moins d'adresse. C'est la période où les pairs prennent une importance considérable, au titre de semblables rassurants et où la recherche de repères identificatoires est prioritaire (effets de modes vestimentaires, musique, réseaux sociaux sur internet et certaines attitudes pas toujours recommandables). Ainsi, l'admission au sein du groupe social de pairs peut être vécue comme vitale. Dès lors, il s'opère un certain éloignement de la vie de la famille, ressenti par l'adolescent comme obligatoire pour arriver à s'en affranchir, puisque tel est l'enjeu, mais souvent mal vécu par la famille.

Les parents sont en effet, bien involontairement, à la mauvaise place : ils représentent la dépendance de laquelle l'adolescent doit apprendre à se détacher à tout prix, au risque de rater son passage vers l'âge adulte ; bien qu'ils soient les représentants du cadre dans lequel cette transformation doit se faire, garant de la loi symbolique, cadre qui a pour vocation d'être rassurant et de favoriser une transition harmonieuse.

L'adolescence sera d'autant plus harmonieuse que la petite enfance l'aura été, ayant permis à l'enfant d'acquérir une sécurité interne le rendant autonome, non dépendant de son entourage pour le rassurer, donc plus à l'aise pour s'en détacher.

On comprend aisément le malaise de l'adolescent :

- Mauvaise estime de soi ;
- Attitudes provocantes envers l'entourage familial;
- > Tests répétés pour éprouver sa valeur ;

- Recherche de déstabilisation du cadre comme pour l'éprouver, pour s'assurer qu'il tient
 ;
- Imitation des pairs, recherche de modèles identificatoires différents de celui des parents;
- > Refuge auprès des pairs ;
- Envie d'échapper aux obligations familiales, sociales, scolaires ;
- Transgression comme preuve que l'on se détache de la dépendance parentale et que l'on accède à l'âge adulte ;
- ➤ Parfois un entourage familial pas étayant, voire déstabilisant favorise une expression plus forte du malaise physiologique énoncé ci-dessus.

Avec la consommation de produits toxiques, l'adolescent s'inscrit dans le tableau des rites initiatiques pour faire partie d'un groupe de semblables devenant adultes. Dans ce genre de groupe, il consomme quasiment toujours avec les pairs au début (produit souvent proposé par le meilleur ami, voire le grand frère, parfois un parent (ex: l'alcool)). Progressivement, il verse dans la transgression, la recherche de contrôle sur le corps en s'administrant un produit dont on connaît les effets : action momentanée d'apaisement de l'angoisse, évitement de la réalité (s'extraire du temps), provocation à l'égard de l'entourage, défi devant la mort (qu'est-ce que je vaux finalement?), évaluation de sa force et de sa résistance.

Les usages et les conséquences de la consommation des produits toxiques varient considérablement d'un sujet à l'autre. Il y a des usages plus problématiques que d'autres, mais personne ne peut jamais prédire comment ils vont évoluer dans le temps. Nous avons situé précédemment comment pouvait se manifester le malaise adolescent de manière générale. Les tableaux peuvent être très divers et d'intensité variable jusqu'à être d'une sévérité manifeste (scarifications, déscolarisation, tentatives de suicide, comportements à risque, violence, troubles du comportement alimentaire, actes de délinquance, à titre d'exemple).

Dans un tel contexte, la qualité de l'éducation et même les instances éducatives prennent un sérieux coup. D'où la nécessité de mettre en exergue les conséquences de la consommation de produits psychoactifs par les adolescents en milieu social et scolaire. C'est pourquoi, en s'inscrivant en droite ligne dudit paradigme, cette étude s'invite au débat à travers le thème: « toxicomanie juvénile et la recrudescence des violences en milieu scolaire: Cas du lycée d'anguissa ».

Le choix de mener une étude sur la toxicomanie juvénile et la recrudescence des violences en milieu scolaire a été motivé par plusieurs raisons.

La première raison réside dans l'ampleur que prend le phénomène de la violence en milieu scolaire depuis plus d'une décennie dans le monde en général et au Cameroun en particulier. Cet état des lieux oblige certains établissements scolaires à devenir de véritables postes de police ou de gendarmerie avec pour but de traquer la violence par tous les moyens et à tous les prix.

La deuxième raison du choix de ce sujet est liée aux statistiques sans cesse croissantes pour ce qui est de la toxicomanie juvénile et de la recrudescence des violences en milieu scolaire, ceci malgré les efforts consentis pour éradiquer ce phénomène. En effet, selon un document publié en janvier 2016 par la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP) du ministère français de l'Éducation Nationale, 79% des incidents déclarés en milieu scolaire au cours de l'année 2014-2015 sont des atteintes aux personnes, parmi lesquels 42% des violences verbales sont faites à l'encontre des enseignants et 30% de violences physiques sont généralement faites entre les élèves. Bien plus, ce document laisse voir que la consommation des substances toxiques qui fait partie des « atteintes à la sécurité » au même titre que les intrusions seraient en hausse de 0,7%.

Pour preuve, dans les lycées d'enseignement général et technologique et les lycées polyvalents, elle est passée de 4% à 10% en trois ans. Pour tenter d'y remédier, la France organisait déjà les 07 et 08 avril 2010, les « États généraux de la violence à l'école » qui a donné lieu à la création des Établissements de Réinsertion scolaire destinés à accueillir des collégiens perturbateurs en internat afin de rompre avec leur cadre de vie habituel. Outre les mesures draconiennes prises, allant jusqu'à la sanction des parents d'élèves et en passant par la mise en place des Équipes Mobiles de Sécurité (EMS), les résultats escomptés ne sont pas au rendezvous car le problème perdure.

Au Cameroun, la fréquence des actes de violence à l'école a amené le Ministre des Enseignements Secondaires, Louis BAPES BAPES à commettre la lettre circulaire N° 05/06/MINESEC/CAB du 12 janvier 2006 relative à la prévention de la violence en milieu scolaire. Dans ce texte, le ministre invitait tous les Chefs d'établissements à « prendre des mesures visant à juguler le phénomène de la violence dans les établissements secondaires du Cameroun. » (Amana, 2011). À la suite de cette lettre, un comité de non-violence a été créé par le Syndicat National Autonome de l'Éducation et de la Formation (SNAEF). Le but visé par cette initiative étant de diffuser une culture de paix dans les écoles, projet qui n'a pas eu l'approbation du Ministère des Enseignements Secondaires (MINESEC) qui estimait avoir pris toutes les dispositions pour résoudre le problème. Seulement, la violence est de plus en plus

présente à l'école installant le règne d'un climat d'insécurité permanente entre élèves et enseignants, entre élèves et administration scolaire et entre élèves eux-mêmes.

C'est l'ensemble de ces raisons qui prouvent par ailleurs que malgré toutes les mesures de lutte engagées, la violence ne cesse de s'accroitre en milieu scolaire. En se référant à l'école comme un patrimoine culturel en Afrique où les générations plus anciennes sont chargées de transmettre les valeurs morales aux jeunes générations, on regrette pourquoi aujourd'hui l'école n'est plus ce lieu qui évite à l'enfant de faire des mauvaises rencontres, un abri contre les fléaux de la société. À plus forte raison, les parents et les éducateurs s'interrogent rarement sur les causes profondes de cette ascension significative de la violence et de l'indiscipline aussi bien dans nos sociétés que dans nos écoles.

La dernière raison qui a motivé le choix de ce thème réside dans la qualité des études menées dans le contexte camerounais autour de ce thème. En effet, le phénomène de la violence en milieu scolaire au Cameroun ne semble pas être suffisamment étudié. Bien plus, la plupart des recherches effectuées portent sur la violence à l'école primaire et surtout sur celles basées sur le genre féminin. De surcroît, l'implémentation ou la mise à disposition fréquente de véritables programmes permettant de relever des données fiables quant à la fréquence et à l'intensité de la violence en milieu scolaire au Cameroun laisse à désir. D'ailleurs, les statistiques n'existent pas et les recherches sont diffuses. Seuls les médias semblent plus s'en préoccuper et ainsi, les causes réelles de cette montée de la violence en milieu scolaire ne sont pas élucidées ou au contraire, pour céder à la facilité, on se contente de blâmer les responsables des actes de violence. Cette étude permettra de contribuer non seulement à une meilleure connaissance de l'impact de la consommation des stupéfiants sur la violence en milieu scolaire mais aussi à apporter des pistes de solution.

1.2. FORMULATION DU PROBLEME

Selon le petit Larousse Illustré (1984), « la problématique est l'ensemble de questions relatives qu'une science ou une philosophie se pose relativement à un domaine particulier. C'est aussi et surtout l'art de poser des questions ». Dans la problématique, le chercheur pose le problème que soulève son thème d'étude avant de donner les orientations de sa recherche. Le problème que soulève la présente étude est tributaire de quelques constats critiques.

En scrutant l'actualité du milieu scolaire camerounais, on observe la recrudescence de la violence en milieu scolaire. En effet, longtemps pratiquée en milieu scolaire et beaucoup plus à l'endroit des élèves, la violence fait encore ses preuves aujourd'hui dans le système éducatif. Pourtant, cette violence, bien qu'étant inhérente à l'homme est réprimée depuis la cellule

familiale par l'éducation parentale, jusqu'aux institutions grâces aux textes en vigueur. C'est le cas de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme qui dispose en son article 5 que : « nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. »

Pour atteindre les objectifs de l'éducation pour tous (EPT) prévus en 2030, le Cameroun a redéfini la vision de son éducation à travers la loi n⁰98/004 du 14 avril 1998 portant orientation de l'éducation au Cameroun. Cette loi définit l'idéal humain sous un double aspect d'enracinement et d'ouverture au monde, la formation et l'initiation aux grandes valeurs universelles en particulier la démocratie et le respect de la dignité humaine. Elle precise que:

- Article 35 : l'intégrité physique et morale des élèves est garantie dans le système éducatif. Sont de ce fait proscrits :
- Les sévices corporels et toutes autres formes de violence ;
- Les discriminations de toutes natures.
- Article 37, alinéa 1 : l'enseignant est le principal garant de la qualité de l'éducation, il a droit dans les limites des moyens possibles à des conditions de vie et de travail convenables ainsi qu'à une formation initiale continue et appropriée ;
- Article 37, alinéa 2 : l'Etat assure la protection de l'enseignant et garantit sa dignité dans l'exercice de ses fonctions.

Malgré ces prescriptions légales et règlementaires en matière d'éducation et précisément de protection de l'enseignant, l'on constate cependant au regard des faits que la violence des enseignants sur les élèves reste d'actualité. De même celle des élèves sur les enseignants et sur leurs camarades va de façon exponentielle et reste très préoccupante au Cameroun.

Ces dernières années, la montée des cas de violences sur les enseignants par les élèves nécessitent une attention particulière au Cameroun. L'on se souvient encore de quelques cas récents et non exhaustifs de violences à l'instar de celui de madame melong, enseignante de technologie au lycée technique de Douala Koumassi qui a été victime d'une bastonnade de masse de la part de ses élèves le 17 mars 2011 ; ou encore de Camille Nkuindjeu Tissie, 2020 ayant tenté d'assassiner son surveillant général Rodrigue Nzouessa à l'aide d'une machette en plein cours le 02 Février 2016 au collège protestant Noutong de Banganté (Cameroun tribune nº11024/7722 du vendredi 05 février 2016). Plus proche encore, nous avons le drame vécu le 14 Janvier 2020 au lycée classique de Nkolbisson qui s'érige comme la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Njomi Tchakounté Boris Kevin, 26 ans, était en cours d'intégration et était enseignant vacataire depuis deux mois froidement poignardé par son apprenant et rend l'âme.

Au lycée bilingue d'Ekounou le mercredi 10 février 2021 un élève tir une balle en l'air pour menacer son enseignante d'anglais pour lui attribuer une notre de 10/20 en anglais

comptant pour la troisième séquence. Au lycée de Nkol-Eton le 28 mars 2022 une vidéo circule sur les réseaux sociaux présentant une élève qui secoue violement son enseignante sous le regard acclamateur de ses camarades. Aussi lycée bilingue de Bertoua une élève qui frappe copieusement un enseignant et enfin au lycée d'Anguissa canal 2 international dans un reportage du 19h55 le 13 mai 2022 nous présente la visite inopinée de la police au sein de l'établissement et au cours de la descente arme à feu et plusieurs objets très dangereux étaient saisies (couteaux, drogues de toutes qualités, argents en espèce après la vente d'une quantité de drogue...) par la compagnie de sécurisation et d'intervention en milieu scolaire basée à Soa.

A l'entrée du lycée, la détection des suspects était visible et rapide. Lorsque que l'équipe en charge des questions de sécurité a fait son entrée dans l'enceinte de l'établissement, la seule et l'unique classe qui avait fait l'objet d'une fouille systématique était la Terminale D. Le bilan des objets dangereux était énorme ; imaginons un seul instant si le 5% de l'établissement passait au scanner, quel bilan allons-nous enregistrer ce jour ? Cela démontre et traduit à suffisance l'enracinement du phénomène. Loin d'être exhaustif, ces cas de violence montrent que la violence à l'endroit des enseignants par les élèves est un phénomène réel dans nos écoles. Quand on connait le rôle négatif de la violence dans les exigences pédagogiques, l'on peut être amené à poser le problème des causes responsables de ces actions dans les établissements scolaires.

La violence scolaire est un thème qui a longtemps intéressé les spécialistes des sciences. Cependant, l'on ne se préoccupe pas souvent de savoir quel serait la cause de cette violence. De nos jours, un recul considérable est à souligner concernant le soin accordé par les parents à l'éducation. Selon une étude réalisée par le Centre National de l'Innovation Pédagogique et de Recherche en Education au Cameroun (CNIPRE, 2011), plus de la moitié des bêtises commises par les élèves surviennent en classe. Bien plus, à chaque fois qu'on passe devant un établissement scolaire, on assiste à des scènes choquantes. Ce sont des enfants ou des collégiens toutes sortes d'insultes au meilleur des cas. Sinon ils en viennent carrément aux mains. Le comble c'est que ce phénomène est en train de proliférer au détriment de la sacralité de l'école qui perd du coup de son aura.

Un sondage que nous avons fait dans les établissements scolaires de la ville de Yaoundé laisse voir que dans la majorité des cas, les responsables desdits actes de violence le font sous l'influence des produits psychoactifs. Au regard de ces constats ou lacunes identifiées, la présente étude met en exergue la relation entre la toxicomanie juvénile et la recrudescence de la violence au lycée d'Anguissa.

1.3. QUESTION DE RECHERCHE

Selon Quivy et Campenhoudt (1995 : 11), la problématique est « une question de départ par laquelle le chercheur tente d'exprimer le plus exactement possible ce qu'il cherche à savoir, à étudier, à mieux comprendre ». En d'autres termes, elle suscite une interrogation claire en relation avec le domaine exploré en vue d'obtenir de nouvelles informations. Dans le cadre de ce travail de recherche, il a été posé une question principale et quatre questions spécifiques de recherche.

1.3.1. Question principale

La présente recherche à répondre à la question principale suivante : en quoi la toxicomanie juvénile est-elle un facteur déterminant de la violence en milieu scolaire et notamment au lycée d'Anguissa ?

1.3.2. Questions spécifiques

De manière spécifique, cette étude cherche à répondre à quatre questions à savoir :

- **Q.S.1**: Les actes de violences sont-ils liés aux types de stupéfiants consommés par les élèves du lycée d'Anguissa ?
- **Q.S.2:** Quel est la corrélation entre la violence faites par les élèves aux enseignants et la toxicomanie juvénile au lycée d'Anguissa ?
- **Q.S.3:** Les cas de toxicomanie juvénile et les actes de violences enregistrés au lycée d'Anguissa sont-ils révélateurs de situations d'absence ou d'inaction des parents ?
- **Q.S.4 :** Quel rôle le psychologue de l'éducation peut-il jouer pour limiter ou réduire cette influence de la toxicomanie juvénile en milieu scolaire Camerounais ?

1.4. HYPOTHESES DE RECHERCHE

Pour Quivy et Campenhoudt (1995 : 135), une hypothèse est « une proposition qui anticipe une relation entre deux termes qui selon le cas, peuvent être des concepts ou des phénomènes. Une hypothèse est donc une proposition provisoire, une présomption qui demande à être vérifiée ». Ainsi, la problématique que soulève cette étude a permis de formuler une hypothèse principale et quatre autres hypothèses spécifiques ou secondaires.

1.4.1. Hypothèse principale

De manière générale, cette étude suppute que la toxicomanie juvénile est un facteur déterminant sur les cas de violence enregistrés en milieu scolaire et notamment au lycée d'Anguissa.

1.4.2. Hypothèses spécifiques

- **H.S.1**: Les actes de violence qui surviennent au lycée d'Anguissa sont fonction du type de drogues prises par les élèves.
- **H.S.2**: Il existe une corrélation entre la violence faite par les élèves aux enseignants et la toxicomanie juvénile au lycée d'Anguissa.
- **H.S.3**: Les cas de toxicomanie juvénile et les actes de violences enregistrés au lycée d'Anguissa sont révélateurs de situations d'absence ou d'inaction des parents.
- **H.S.4**: Le psychologue de l'éducation peut jouer un rôle significatif pour limiter ou réduire cette influence de la toxicomanie juvénile en milieu scolaire Camerounais.

1.5. OBJECTIF DE L'ETUDE

Toute recherche scientifique nécessite préalablement la définition des objectifs qui vont permettre de préciser ce à quoi on voudrait aboutir au terme de l'étude. En effet, cet exercice est capital dans la mesure où il permet de guider et de rendre opérationnelle la recherche à travers les activités précises à mener et d'éviter une navigation à vue. Par conséquent, il a été définit dans le cadre de cette étude un objectif principal et quatre objectifs spécifiques de recherche.

1.5.1. Objectif principale

L'objectif général au centre de cette étude est de montrer que la toxicomanie juvénile est un facteur déterminant de la recrudescence de la violence en milieu scolaire au lycée d'Anguissa.

1.5.2. Objectifs spécifiques

- **Objectif 1 :** Démontrer que les actes de violence qui surviennent au lycée d'Anguissa sont fonction du type de drogues prises par les élèves.
- **Objectif 2:** Montrer la corrélation qui existe entre la violence faite par les élèves aux enseignants et la toxicomanie juvénile au lycée d'Anguissa.
- **Objectif 3 :** Démontrer que les cas de toxicomanie juvénile et les actes de violences enregistrés au lycée d'Anguissa sont révélateurs de situations d'absence ou d'inaction des parents.
- **Objectif 4 :** Montrer que le psychologue de l'éducation peut jouer un rôle significatif pour limiter ou réduire cette influence de la toxicomanie juvénile en milieu scolaire Camerounais

1.6. DELIMITATION DE L'ETUDE

L'un des pièges à éviter dans la recherche scientifique est l'exploitation. C'est pourquoi, afin de ne pas tomber dans ce travers, il serait important de définir et de maintenir un cadre de

travail strict pour notre étude. Cette délimitation se fait sur le triple plan : scientifique, thématique et spatio-temporel.

1.6.1. Délimitation scientifique

La présente investigation intègre le cadre scientifique de la recherche en science de l'éducation et plus précisément dans le cadre de la gouvernance scolaire, préscolaire et universitaire qui a deux volets : un volet opérationnel qui vise la réussite du projet éducatif et le succès des élèves et le volet stratégique qui se questionne continuellement sur le fonctionnement du système éducatif, sur l'état de réalisation de sa mission et sur les enjeux et défis de l'institution scolaire. De surcroit, les études en sciences de l'éducation prennent appui sur d'autres disciplines. Aussi, aurons-nous comme domaines de compréhension de notre objet la sociologie, l'anthropologie et la psychologie de l'éducation pour comprendre le comportement des élèves mis en cause par les phénomènes que nous scrutons.

1.6.2. 1Délimitation thématique

L'objet de notre étude, tel que formulé au niveau du titre est la toxicomanie juvénile et la recrudescence de la violence en milieu scolaire. Afin d'établir la relation entre ces deux variables, nous allons devoir expliquer le rôle des produits psychoactifs dans les agissements des élèves ciblés dans le cadre de cette étude. Par ailleurs, nous entendons mettre l'accent sur le fait que, les actes de violence qui surviennent au lycée d'Anguissa sont fonction du type de drogues prises par les élèves, ensuite dire qu'il existe un rapport de cause à effet entre la violence par les élèves aux enseignants et la toxicomanie juvénile au lycée d'Anguissa, aussi que les parents sont en grande partie responsables de l'ascension de la toxicomanie juvénile et les actes de violence observés au lycée d'Anguissa et enfin l'agir compétent du psychologue peut contribuer à la baisse significative de la toxicomanie juvénile et des cas de violences qui détruisent le milieu scolaire camerounais.

1.6.3. Délimitation spatio-temporelle

La thématique de cette étude se veut actuelle en ceci que la violence en milieu scolaire connait aujourd'hui une montée en puissance au sein des établissements camerounais. Sur le plan spatial, l'étude se limite exclusivement au lycée d'Anguissa, situé dans l'arrondissement de Yaoundé IV Région du Centre. Nous avons ciblé cet établissement scolaire pour des raisons de correspondance à ce que nous voulons étudier, mais compte tenu du temps et des moyens dont nous disposons. D'après notre sondage, cet établissement a recensé plusieurs cas de

violence durant les années passées. En plus, vue les effectifs pléthoriques des élèves, il serait probable que la population d'étude soit considérable.

Sur le plan temporel, cette étude s'est effectué entre Mars et Juin 2022 et prendra en compte l'année académique, 2022-2023 ou j'ai effectué un stage qui partait du 05 janvier au 19 mars. Il s'agit là des années qui, d'une manière ou d'une autre auront marquées notre formation académique à la Faculté des Sciences de l'Education de Yaoundé 1.

1.7. INTERET DE L'ETUDE

Si le but poursuivi dans le cadre de cette étude est atteint, il pourrait être bénéfique sur le plan scientifique, social, didactique et pédagogique, professionnel.

1.7.1. Intérêt scientifique

Sur le plan scientifique, cette étude est une contribution à la résolution de l'épineux problème de la toxicomanie et ses conséquences en milieu scolaire. En effet, dans un contexte où la violence a atteint des proportions extrêmes et portant atteinte à l'autorité des enseignants au Cameroun, l'étude de cette thématique ne peut être qu'intéressante car elle permettra d'appréhender scientifiquement la question et de trouver des ébauches de solution selon les règles de l'art. Bien plus, avec la prolifération des nouvelles méthodes visant à redynamiser le processus d'enseignement-apprentissage, la problématique de l'intégration des facteurs de lutte contre la violence en milieu scolaire est de mise pour que les savoirs soient transférés dans des corps sains : « Mens sana in corpore sano » (extrait de la dixième des seize satires de Juvénal écrites entre 90 et 127 après J.-C.).

1.7.2. Intérêt social

De nos jours, le Cameroun connaît des troubles qui obstruent la paix et la cohésion sociale. Ceux qui sévissent le milieu scolaire sont de plus en plus accentués laissant proliférer une formation d'un maillon de jeunes animé par le désir de se comporter de manière déviante. Cette manière d'être sans éducation morale qui soit soucieuse de la pudeur suscite de nombreux débats et fait objet de plusieurs recherches. C'est dans ce sillage que cette étude se veut intéressante. En effet, elle permettra d'obtenir les résultats qui, s'ils sont pris en compte, permettront de concevoir et bâtir une société ou le jeune sera le fer de lance de la Nation.

1.7.3. Intérêt Didactique et pédagogique

La finalité de la pédagogie et de la didactique est la recherche des méthodes et techniques pour faciliter le processus d'enseignement- apprentissage et améliorer la réussite scolaire. Pour s'arrimer à ce principe, la dernière révision des programmes pour l'enseignement secondaire conçoit une école camerounaise qui intègre l'apprenant dans le processus de sa formation. De ce fait, l'approche par les compétences a été adoptée comme nouveau paradigme didactique. Celle-ci exige que l'enseignant outille ses apprenants de sorte qu'ils puissent faire face à des situations de vie réelle, complexes et diversifiées.

Au regard des prédispositions de l'orientation scolaire du Cameroun et prenant en compte la responsabilité des acteurs de l'éducation, cette étude présente un triple intérêt pédagogique et didactique. D'abord, elle va contribuer de manière efficace à l'adoption et à l'application de la pédagogie de l'intégration psychoaffective dans le traitement des cas d'addiction qui engendre la violence dans les salles de classe.

C'est d'ailleurs pourquoi, loin de prétendre à l'éradication desdits phénomènes plutôt complexes à gérer, comprendre pourquoi la violence est devenue si présente à l'école permettra de trouver des voies et moyens pour réduire leur expansion en milieu scolaire.

Dans les interactions en situation de classe, cette étude va permettre aux enseignants de capitaliser les résultats et les suggestions pour une approche pédagogique plus appropriée pour la gestion des cas de violence dans les salles de classe. Enfin, le plan didactique, elle facilitera la prise en compte du contexte social des acteurs camerounais dans l'élaboration du cadre disciplinaire comme une politique éducative adéquate pour la réalisation des objectifs éducatifs tels que définis par l'orientation de l'éducation en vigueur au Cameroun.

1.7.4. Intérêt professionnel

Cette étude a un intérêt professionnel tant pour les psychologues de l'éducation, les conseillers d'orientation et les enseignants, que pour les administrateurs d'établissements scolaires. Pour les psychologues de l'éducation, elle est déterminante car elle permettra à ceux-ci d'élaborer des techniques d'accompagnement efficaces face aux élèves ayant des comportements violents dus à la toxicomanie juvénile. Elle permettra également aux psychologues de l'éducation et enseignants de mettre sur pieds des stratégies leur permettant d'être la courroie de transmission entre les élèves, l'administration et les parents d'élèves pour une meilleure prise en charge

CHAPITRE 2: REVUE DE LA LITTERATURE

2.1. DEFINITIONS DES CONCEPTS

Le chercheur doit définir les concepts pour éviter les problèmes de compréhension. En effet, la définition des concepts permet de préciser le sens qu'on entend donner aux principaux termes qui composent le thème d'étude. Parmi les concepts que nous nous proposons de définir, nous avons Toxicomanie juvénile, violence, violence scolaire et en milieu scolaire.

2.1.1. La Toxicomanie juvénile

Avant d'examiner la toxicomanie juvénile qui s'érige en concept clé de la présente étude, il convient d'abord d'appréhender le mot « stupéfiant ».

• Stupéfiant : définition

Etymologiquement, le mot stupéfiant vient des mots latins stupere (être engourdi, demeurer immobile) et facere (faire). La combinaison de ces deux notions donne le déterminant latin stupefacere qui veut dire « étourdir » ou « paralyser ». C'est donc du point de vue étymologique ce qui paralyse et étourdit. De manière générale, le stupéfiant, aussi appelé drogue illicite, est un psychotrope interdit ou sujet à une réglementation, souvent parce qu'il est susceptible d'engendrer une consommation problématique.

D'après le dictionnaire Larousse 2019, un stupéfiant est une substance médicamenteuse ou non, dont l'action sédative, analogique, narcotique et/ ou euphorisante provoque à la longue une accoutumance et une pharmacodépendance (toxicomanie).

Pour Cajolet-Laganière, Marlet et Masson (2020), un stupéfiant est une substance toxique qui agit sur le système nerveux, en provoquant un effet narcotique ou euphorisant, et qui entraine généralement une dépendance. Allant dans le même sens, Chaoui et al. (2011) s'intéressant au concept et posent que :

« La drogue est un produit psychoactif naturel ou synthétique, utilisé par une personne en vue de modifier son état de conscience ou d'améliorer ses performances, ayant un potentiel d'usage nocif, d'abus ou de dépendance et dont l'usage être légal ou non » (2011 : 4).

Dans le cadre de ce travail, nous définissons le stupéfiant comme une substance toxique qui agit sur le système nerveux du consommateur en provoquant un effet narcotique ou euphorisant, et qui entraine généralement une dépendance.

• La toxicomanie

Etymologiquement, le mot toxicomanie vient des mots grecs toxikon (poison) et mania (folie). La combinaison de ces deux concepts donne le déterminant grec toxikonmania qui est la dépendance physique et / ou psychologique d'une ou plusieurs substances chimiques exogènes, généralement toxiques (analgésiques, stimulants et autres psychotropes) sans justification thérapeutique. Il est actuellement question d'addictions au pluriel car les pratiques de consommation ont évolué du côté des polytoxicomanies (tabac, alcool, médicaments, drogues diverses, synthétiques ou naturelles, etc. Les usages évoluent vers un besoin incontrôlable de continuer à consommer le produit, accompagné d'accoutumance puis de dépendance.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la définition stricte de la toxicomanie correspond à quatre éléments : une envie irrépressible de consommer le produit (voir : Addiction et Craving) ; une tendance à augmenter les doses (voir : Tolérance) ; une dépendance psychologique (en) et parfois physique ; et des conséquences néfastes sur la vie quotidienne (émotives, sociales, économiques.

Le terme de toxicomanie est, souvent à tort, connoté sur le plan psychiatrique (manie = folie) et est, pour certains trop marqué. Par conséquent, le terme est moins utilisé. Ce reproche peut se comprendre, mais il est également supposé qu'il décrit finalement très bien la situation puisqu'il s'agit en effet de poison surtout aux doses consommées et qu'il s'agit bien d'une consommation « folle » (manie) puisqu'elle peut mener à tous les excès, dérives et déchéances.

Certains le limitent strictement à l'usage de substances psychotropes interdites (ou drogues) ; d'autres l'utilisent pour désigner toute consommation de produits psychotropes sans distinguer les types de consommation (consommation problématique, consommation occasionnelle, etc.), tandis que d'autres s'attachent à la définition dans son ensemble sans distinction de produits et y attachent toutes sortes de conduites de type compulsif tel que l'alcoolisme et le tabagisme.

Dès 1960, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande de lui préférer le terme dépendance, selon les experts de cet organisme, moins imprécis.

En psychiatrie, ce sont les notions de recherche du plaisir et d'aliénation qui sont au centre de la définition, la toxicomanie se définit selon trois axes : plaisir, contrainte et toxicité. C'est la recherche de plaisir - ou l'évitement de la situation de déplaisir liée à l'absence de produit qui pousserait à l'usage répété ; cet usage répété induirait, du fait de l'installation d'une accoutumance, un usage contraint subi par l'usager et cet usage contraint installé dans la durée révèlerait le caractère toxique du produit. Dans cette optique, plus que le produit, c'est la

personnalité de l'usager qui détermine la toxicomanie, se définissant comme ayant « une appétence anormale et prolongée » dont l'origine serait à attribuer à des problèmes affectifs.

En psychiatrie, selon les formulations anciennes (fin du XIXe siècle), la toxicomanie témoignerait d'un trouble profond de la personnalité issu de tares originelles souvent associées à d'autres perversions. Les hypothèses pédagogiques s'appuient sur les facteurs éducatifs. Ainsi, un « syndrome de carence d'autorité » serait à l'origine de troubles psychologiques dont une profonde insécurité qui entraînerait une immaturité souvent observées chez les toxicomanes. Les hypothèses génétiques s'appuient sur un modèle de développement de la personnalité qui expliquerait les liens récurrent entre toxicomanie et adolescence, en replaçant la toxicomanie dans un cadre global de conduites adolescentes favorisant le passage à l'acte comme « la crise d'originalité juvénile », le jeu avec la mort ou l'appartenance à une bande. Dans l'exemple courant des adolescents qui fument du chanvre afin de s'endormir le soir, le « joint » est utilisé comme un pseudo « objet transitionnel », remplaçant de manière artificielle le sentiment d'une présence maternelle réconfortante.

En psychanalyse, le phénomène des toxicomanies a été étudié depuis Freud, Tausk, Rado, Rosenfeld jusqu'à Bergeret pour des travaux plus récents. Les thèses y sont multiples mais convergent sur le fait qu'à la suite de Rado, il en est question sous la forme d'une conduite qui mime les phases maniaco-dépressives et qu'elles se situent souvent dans un registre dépressif. Selon, cette thèse la vie du toxicomane se résume à une succession de phases de plaisir ou des phases de recherche de la satisfaction du besoin de ce plaisir. Jean Cournut parlait lui de dépression sans objet c'est-à-dire qui se situerait à la frange de la dépression anaclitique. Bergeret lui affirmait, à la suite de Tellenbach que la dépression n'est pas un symptôme psychopathologique mais un phénomène qui ne sauraient être confondus. Dès lors, il affirme qu'il n'y a pas de structure toxicomaniaque ou addictive mais des conduites défensives qui peuvent s'inscrire dans un registre névrotique, borderline ou psychotique. L'accent est souvent mis sur le caractère régressif de la toxicomanie qui subordonnerait l'existence à l'accomplissement du désir de plaisir pharmacologique.

De très nombreux auteurs mondiaux s'accordent de plus en plus pour dire que la toxicomanie et l'alcoolisme seraient des conséquences des troubles bipolaires et non des maladies à part, ce qui expliquerait que de très nombreux toxicomanes s'avèrent répondre positivement aux critères de troubles bipolaires et que de très nombreux bipolaires relatent des abus de drogues ou d'alcool. D'autres auteurs insistent sur le fait que chez la majorité des toxicomanes, on trouve des symptômes bipolaires avant même les premières consommations

de drogues et d'alcool. Cette hypothèse diagnostique pourrait expliquer la difficulté d'observance des traitements et les rechutes constantes malgré les cures

Rappelons que l'adolescent, ou sa grande vulnérabilité psychique, est doté d'un organisme dont le développement n'est pas encore terminé (contrairement à celui de l'adulte), ce qui le rend d'autant plus vulnérable devant toute agression pharmacologique, susceptible d'influencer péjorativement son développement et son comportement par rapport à ses pairs.

2.1.2. Violence

Par violence, on entend le « viol » qui implique la force dans la manifestation, un abus, une contrainte; elle désigne donc toutes les situations dans lesquelles on porte atteinte à la dignité et à la liberté de l'autre. Cette définition varie selon les auteurs et évolue dans le temps. La violence est un phénomène variable susceptible d'interprétation personnelle, politique.

Etymologiquement et selon le Dictionnaire Larousse 2007, le mot violence vient du latin « violentia », de « violare » (faire violence), qui dérive lui-même du vis, « force », la violence se réfère à une utilisation abusive de la force, en négation de la loi, du droit ou de la souveraineté de la personne. D'après le Dictionnaire Universalis (2012), la violence renvoie au sens immédiat à des comportements et à des actions physiques et consiste plus précisément à l'emploi de la force contre quelqu'un. En d'autres termes, c'est un caractère de ce qui se manifeste, se produit ou produit ses effets avec une force intense, extrême, brutale ou le caractère de quelqu'un est emporté, agressif.

D'une manière générale, la violence est l'utilisation de la force ou du pouvoir physique ou psychique pour contraindre, dominer ou détruire. Elle implique les injures, les coups, les blessures, le stress, la peur, les menaces etc.

Selon l'OMS, « la violence est l'utilisation intentionnelle de la force physique, de menaces à l'encontre des autres ou soi-même, contre un groupe ou une communauté qui entraine ou qui risque fortement d'entrainer un traumatisme, des dommages psychologiques, des problèmes de développement ou un décès.

Pour Pain (1992), la violence est l'ensemble des « actions et des attitudes violentes, ou ressenties comme violentes, c'est-à-dire usant directement, ou indirectement, de la force, de la contrainte, ou les permettant. Ou encore des actions ou attitudes, ouvertes ou diffuses, de maltraitances institutionnelles ». Autrement dit, la violence ne se dessine que dans son rapport à des normes qu'elle contredit. Presque indéfinissable, au même titre des notions comme celles de « chaos », de « désordre », de « transgression », elle implique l'idée d'un écart ou d'une infraction par rapport aux normes ou aux règles définies comme normales ou légales, l'idée

d'une perturbation de l'ordre des choses, mais aussi celle d'instrument nécessaire au maintien de cet ordre dès lors qu'elle est légalisée (Akoun et Ansart, 1999 : 56). Au lieu de donner une définition qui rejoindrait certainement celles données par les précédents auteurs, Dufour-Gompers (1992) invite plutôt à « distinguer la violence de la contrainte et de la force qui peuvent s'exercer envers autrui pour son bien et sans lui nuire dans une relation de respect effectif ». Ainsi, dans son argumentaire, il ne manque pas de faire une conception de ce qui convient d'appeler violence :

il y a violence quand, dans une situation d'interaction, un ou plusieurs acteurs agissent de manière directe ou indirecte, massée ou distribuée, en portant atteinte à un ou plusieurs autres à des degrés variables, soit dans leur intégrité physique, soit dans leur intégrité morale, soit dans leurs possessions, soit dans leurs participations symboliques et culturelles (Dufour-Gompers, 1992 : 12)

Au regard de ce qui précède, cette étude conçoit la violence comme étant un comportement actif, spontané ou volontaire, menaçant autrui en lui portant préjudice, dommage et souffrance morale ou physique.

Selon Buss, on distingue trois types de violences : les violences physiques, les violences psychologiques et les violences d'attitude, respectivement. De manière spécifique, la violence physique est la première forme de violence qui vient à l'esprit. C'est la seule forme de violence qui laisse des traces. Elle est donc plus simple à identifier. C'est un acte qui peut être isolé ou se manifester plusieurs. La deuxième forme est la violence psychologique qui est plus difficile à analyser car elle ne laisse pas de traces physiques mais peut prétériter le développement psychologique des jeunes. La troisième forme de violence au sein de l'école est la violence d'attitude qui se traduit par l'absentéisme, l'exclusion, la quarantaine, le chahut, la présence non participative, le refus de participer, se taire, ne pas prendre part au travail (Buss, 1961).

2.1.3. La violence scolaire

Situer et définir la violence en milieu scolaire n'est pas aisé. En effet, dans le domaine éducatif, la violence est difficile à définir car c'est une notion qui se limiterait à la délinquance selon certains; c'est-à-dire aux faits punis par le code pénal tels que les crimes, les agressions physiques et bien d'autres. Cependant, d'autres comme Carra et Fragiaanelli, 2003, Débardieux, 1996, pensent qu'elle englobe des termes comme incivilité, comportement antisocial, school bullying (moquerie, insultes, menaces, bastonnades, bousculades, séquestrations infligées à un élève par un élève ou un groupe d'élèves), créent un climat d'anxiété, de peur, d'insécurité au sein de l'institution scolaire.

Les attitudes dites violentes ne sont donc pas forcements des crimes, des délits, mais englobent tout ce qui ne respecte pas la norme. C'est pourquoi,

« Parler de violence c'est parler d'une souffrance, celle d'enseignants dépossédés d'un métier qu'ils avaient choisi, celle d'élèves quotidiennement confrontés à l'insécurité, celle de parents non seulement angoissés face à l'avenir de leurs enfants, amis aussi inquiets quant à leur présent. »

(Charlot et Rochex, 2001:13)

Cette définition traduit les effets psychiques de la violence subie tant par les élèves et les enseignants que par les parents. Elle sous-entend toutes les violences physiques et psychologiques, les frustrations, les traumatismes que connaissent les membres de la communauté éducative. A ce propos, Martinez (1996) ajoute qu'il y a violence lorsque l'école n'atteint pas ses finalités, les objectifs qu'elle s'est assignée dont le plus grand est d'humaniser. Le non atteint desdits objectifs est la grande preuve que les relations entre acteurs du milieu éducatif sont dégradées. Ainsi, la violence est de l'avis de Martinez, « ce qui s'exerce dans l'éviction (des sujets et des savoirs), dans la non production des savoirs appropriés par l'élève et dans la distorsion de l'ontogénèse de l'élève par les relations au cours de ce processus éducatif. ».

On considèrera donc qu'il y a violence lorsque le jeune n'a pas la possibilité de se construire par l'éducation. Ce qui aura forcément un impact sur la socialisation et même sur le rendement scolaire. En définitive, la violence en milieu scolaire camerounais renvoie aux actes d'agression physiques posés par les élèves en manque d'éducation morale ou sous l'influence des produits psychoactifs.

2.1.4. Milieu scolaire

Selon le dictionnaire Larousse (2007), le milieu scolaire est une structure sociale et politique destinée à l'éducation, et au sein duquel des enseignements collectifs généraux sont dispensés aux enfants d'âge scolaire et préscolaire. Il s'agit d'un établissement ou on enseigne une ou plusieurs sciences, un ou plusieurs arts. Il se dit particulièrement des établissements ou l'on montre à lire, ou l'on donne les premiers éléments de l'instruction. C'est la cohorte constituée de tous les élèves, les professeurs et les employés d'une école.

Les termes par lesquels on désigne le milieu scolaire sont l'école, l'établissement scolaire ou l'institution scolaire. L'un des rôles de l'école est d'amener l'apprenant à penser par luimême grâce au savoir rationnel, objectif et universel, de forger sa liberté de conscience, son esprit critique et à être utile de façon active à la société.

L'école a aussi pour rôle d'aider à dépasser les points de vue individuels ainsi que les particularismes en prônant à la fois un métissage culturel et un sentiment d'appartenance. C'est pour cette raison que l'éducation à la citoyenneté y est nécessaire pour le développement du patriotisme, du nationalisme malgré la diversité culturelle. Au Cameroun, la volonté d'atteindre cet idéal se traduit par le port d'un uniforme, le respect des lois de l'Etat et de ses symboles (hymne, drapeau, devise, etc.), la laïcité, la neutralité idéologique.

Le milieu scolaire a un rôle utilitaire et pragmatique car il doit préparer à une insertion socio-professionnelle réussie à travers les diplômes, mais aussi et surtout les dispositions intellectuelles, la volonté ainsi que le développement des dons naturels et des aptitudes. Cependant, le taux élevé de chômage dans notre pays ne permet plus d'atteindre cet idéal et le diplôme ne représente plus une garantie pour un emploi. C'est pour limiter ce chômage excessif que le système camerounais en particulier a opté pour la professionnalisation des enseignements afin de permettre à chacun d'avoir des connaissances pratiques au sortir de l'école.

Dans le cadre de cette étude, nous définissons le milieu scolaire comme un cadre d'apprentissage, d'instruction, de formation. En considérant l'école comme une structure ou on retrouve des élèves, les enseignants, les personnels administratifs, les personnels d'appui et les différentes infrastructures, il va sans dire que ce cadre d'humeurs plurielles, de particularité, peut entrainer de façon inévitable des écarts de comportements lié aux fléaux qui minent la société adolescente en milieu scolaire.

2.2. REVUE DE LA LITTERATURE

En sciences en général, aucune recherche n'est faite dans le vide ; elle s'appuie sur des travaux précédents en rapport avec le thème.

Pour Fortin, (2010) la revue de la littérature consiste à définir le problème et le processus de la recherche et de se saisir de l'état des connaissances sur la question traitée, de leurs insuffisances ainsi que l'apport du chercheur à leur avancement. La revue de la littérature est aussi l'état des connaissances sur un sujet.

En effet, il est question dans cette partie d'étude, de faire un inventaire des travaux de certains auteurs qui ont abordé d'une manière ou d'une autre sur la question de la violence par les élèves sur les enseignants.

2.2.1. Production scientifique sur la violence en milieu scolaire

S'intéressant à la perception de la violence en milieu scolaire, l'office des nations unies contre la drogue et le crime a réalisé une enquête en 2004 avec pour objectif d'évaluer l'abus des drogues en milieu scolaire. Les résultats montrent que le taux de prévalence de l'abus d'alcool, de tabac et d'autres drogues est un véritable souci pour les décideurs de la plupart des pays, car c'est là un des facteurs qui affectent la santé et le bien-être des populations scolaires. Cette conclusion permet de voir que dans le monde en général et en Europe en particulier, le phénomène des violences en milieu scolaire s'accroit avec une grande célérité. Ceci se vérifie par un nombre important de constats. Selon une investigation de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) (2009), 70 % des apprenants ont recours à la violence en milieu scolaire contre soi-même, contre une autre personne ou contre un groupe ou une communauté. Ainsi, de nombreuses recherches scientifiques ont dressé une liste, à peu près limitative, des facteurs susceptibles de conduire les élèves à avoir des comportements violents.

Débardieux et al. (1999) notent dans leur étude sur le désordre en milieu scolaire que l'absence d'un règlement clair et cohérent ainsi que le sentiment d'injustice par rapport au régime de sanction peut transformer le climat scolaire en un climat agressif. Le vandalisme par exemple est propice à la montée des violences. En effet, les auteurs attestent que des vandales souvent intimident, troublent et se témoignent d'une prise de pouvoir symbolique. Ainsi, les échecs scolaires sont une cause des violences car, l'école prône l'égalité des chances pourtant, les élèves qui ne réussissent pas accumulent généralement un stress et vivent plus de tension et développent des complexes vis-à-vis de leurs camarades et surtout des enseignants qu'ils jugent souvent responsables de leur échec.

L'environnement familial apparait aussi comme un cadre susceptible de créer des comportements violents chez l'adolescent. En France, l'enquête SIVIS (système d'information et de vigilance sur la sécurité scolaire) est un recueil de données sur la violence en milieu scolaire. Réalisée auprès d'un échantillon d'un millier d'établissements publics du second degré, elle se compose de deux questionnaires : l'un porte sur les incidents graves et leurs caractéristiques, l'autre recueille l'appréciation du chef d'établissement (Laib et Guéroult, 2009). En 2008-2009, 80% des incidents graves sont produits sur des personnes ; parmi celles-ci, 39% sont des violences physiques, 35% des violences verbales. Cependant, moins d'un élève sur mille a été impliqué dans un de ces cas de violences spectaculaires qui émeuvent l'opinion publique. Les données recueillies montrent que le taux de réponse des collèges est supérieur à celui des lycées (professionnels ou généraux) et que le questionnaire sur le climat est mal

renseigné, quelle que soit la catégorie d'établissement (laib et Guéroult, 2009). Comment appréhender ce climat et surtout le climat dans la classe, dont l'observation et l'analyse s'appuient sur des discours, le plus souvent des ressentis d'enseignants, mais quelques fois aussi des élèves ?

Ce défaut d'évaluation des comportements problématiques quotidiens est représenté par l'expression « chiffre noir » qui désigne le décalage entre la violence réelle et la violence mesurée. Bien souvent, seules les enquêtes auto-reportées ou de victimation peuvent permettre d'appréhender cette violence « cachée ». Les résultats de la première enquête internationale de l'OCDE sur les enseignants, l'enseignement et l'apprentissage (TALIS), menée dans 23 pays, donnent quelques information, en rapprochant climat en classe et sentiment d'efficacité des enseignants (ou impacts sur les apprentissages), 28% des enseignants interrogés indiquent qu'en début de cours, il leur est nécessaire d'attendre un temps relativement long avant que le calme ne s'établisse ; ils perdent également beaucoup de temps pendant le cours du fait d'interruptions inappropriées par les élèves ou du fait du bruit (OCDE, 2009).

En France également, une enquête conduite par Roché (2000), sur la violence scolaire des adolescents, menée auprès de 2288 garçons et filles âgés de 13 à 19 ans, a plus particulièrement étudié l'influence socio-économique des parents sur le type de délit commis le jeune. Il note que les enfants, dont les parents sont ouvriers ou employés, se trouvent plus fréquemment impliqués dans certains actes de violence scolaire, comme les dégradations simples et les vols graves. En revanche, pour les vols simples, les enfants de cadres ou dont les parents exercent des professions « intermédiaires » ne sont pas moins impliqués que les enfants de milieu plus modestes. L'auteur observe à l'inverse que les enfants qui affichent des comportements respectueux et moraux, sont issus de milieux aisés.

Toutefois, Roché (2000 :20) souligne que « les coefficients d'association statistique sont loin d'être très forts et toujours robustes, au point qu'on puisse parler de détermination par la couche sociale ». Dans le même ordre d'idée, Fréchette et Le Blanc (2001), dans une enquête auprès d'adolescents canadiens en milieu scolaire, ont constaté les faits suivants : chez les adolescents indisciplinés, 46% déclarent que leur famille reçoit une forme d'aide financière (allocations sociales diverses ou prestations d'assurance chômage) et 74,4 % mentionnent que leurs parents sont locataires et de faible statut ; parmi les adolescents disciplinés, 22% signalent le versement d'une aide financière à leur famille, tandis que 50% ont des parents propriétaires et de statut socio-économique moyen ou aisé.

Dans une enquête conduite en **Ile-de-France** (**Coslin,2003**), sur l'impact de la violence sur les enseignants, il a été relevé que deux enseignants sur trois se disaient particulièrement perturbés tant par des conduites tendant à interrompre leurs cours(quitter la classe sans rien dire, refuser ouvertement de participer aux activités, faire du bruit, rire avec un ou plusieurs élèves) que par des comportements d'opposition (ne pas accepter les remarques et les critiques) et de violence verbale ou physique(insulter le professeur, le frapper lors d'une réprimande, se battre avec des camarades dans la classe). D'autres comportements ne sont en revanche estimés gênants que par un enseignant sur trois.

En Belgique, depuis une quinzaine d'années, les violences occasionnelles se sont banalisées. Un adolescent sur cinq (un sur quatre dans les banlieues et même un sur trois pour les seuls garçons) pourrait être considéré comme violent, selon l'étude conduite par Choquet et Ledoux (1994) auprès de 7611 collégiens. Il y'aurait dans les classes de nombreux établissements un groupe d'élèves plus ou moins important à l'origine de la plupart des manifestations de violence rencontrées au quotidien, souvent face aux contraintes de l'uniformité et de la rigidité de la structure des établissements. Il s'agit de ce « noyau dur » que signalait déjà Léon en 1983, reprenant les termes employés par les enseignants du second degré. Des phénomènes de groupes tendraient à accroitre son poids, ces élèves constituant en quelque sorte le donateur susceptible de provoquer des réactions en chaine pouvant, le cas échéant, embraser le collège dans son ensemble (Coslin, 1997). Certes, il ne faut pas considérer ces violences comme étant le lot quotidien de l'ensemble des collèges, mais toute violence entraine une souffrance physique, affective et morale et doit, à ce titre, être prise en considération.

Au Canada, l'étude de Gazaeu et Peyre (2008) portant sur les raisons de la violence physique des jeunes dans les zones d'éducation prioritaire (ZEP) montre que plus de la moitié des jeunes scolarisés déclarent que leurs parents sont sans activité ou vivent de petits boulots » (55%) et que leur famille est dans une situation socio-économique difficile. Un cinquième de ces mineurs a au moins, un parent appartenant aux classes moyennes ; les classes supérieures ne sont quasiment pas représentées. 70% des jeunes scolarisés issus des familles en situation socio-économique difficile affirme avoir déjà agressé physiquement leurs camarades au sein de l'établissement pour leur voler de l'argent.

En Italie, Choquet et ses collaborateurs ont réalisé une enquête portant sur les facteurs favorisant les comportements violents des adolescents scolarisés âgés de 11 à 19 ans. Leurs résultats montrent que les adolescents scolarisés issus de famille dissociée (du fait d'un divorce, d'une séparation ou d'un décès) se livrent le plus aux agressions psychologiques envers les enseignants et affichent plus des troubles du comportement en milieu scolaire (Aebi, 1997).

Dans le même ordre d'idée, il ressort de l'analyse de 623 enquêtes rapides de personnalité (en Italie), réalisées par les services de l'orientation, portant sur des élèves violents de moins de 19 ans, que la dissociation familiale, dont on fait régulièrement état les élèves violents, est un facteur significatif, car la moitié des parents de ces élèves en question ne vivaient pas ensemble. Les auteurs n'ont compté que sept mères mariées, 3% des élèves violents étaient issus des familles normales ou le père et la mère étaient présents (Blatier, 2002);

En Amérique, selon une enquête de Kauffman, Ochoa et Sanchez (1996), réalisée au Texas auprès d'enfants âgés de 9 à 12 ans, les comportements violents les plus fréquents (ceux que l'élève a indiqué avoir commis au moins une fois dans les sept derniers jours) sont les coups (59%), les moqueries (45%) et les bousculades (44%); les expériences de victimisation les plus souvent mentionnées sont « se faire agacer » (65%), « être objet de moqueries » (61%), « se faire crier des noms » (52%) et « se faire pousser ou bousculer »(52%).

Une étude comparative réalisée par Willson (2004), entre deux échantillons d'élèves relève que la fratrie des élèves non violents se compose de deux frères ou sœurs au moins, près de 40% d'entre eux, alors que celle des élèves violents se compose de trois frères ou sœurs ou plus pour 77,2% de la même façon, Donald (2000) a confirmé que les taux de violence étaient effectivement plus élevés parmi les élèves appartenant à une famille nombreuse. Toutefois, le relâchement du contrôle parental est, à, ce jour, avancé comme le principal mécanisme explicatif de la violence des élèves issus de familles nombreuses (Bègue, 2000). Cette hypothèse, la plus plausible et la plus étayée empiriquement, traduit le fait que, les capacités de supervision des parents étant limitées, des élèves issus de famille nombreuse seraient moins surveillés et auraient, de ce fait, davantage d'occasions de transgresser le règlement intérieur de l'établissement (Loeber, Stouthammer-Loeber, 1998).

2.2.2. La violence scolaire en Afrique

Contrairement à l'idée que l'on retrouve dans certains milieux sociaux selon laquelle le problème de la drogue en Afrique en général et en Afrique de l'Ouest en particulier est un phénomène récent, la région s'illustre depuis longtemps dans l'histoire de la drogue en Afrique. En effet, les études menées par Obot (2017) sur la toxicomanie juvénile et ses effets sur les jeunes en Afrique de l'Ouest montre qu'il y'a presque un siècle, le cannabis était déjà cultivé en Sierra Léone et voilà presque soixante ans que sa consommation par les jeunes écoliers « déviants » au Nigéria est associée à des problèmes de santé mentale et de violence en milieu scolaire.

Il se trouve que le processus de lutte entamé depuis des décennies contre ce phénomène est un échec car :

« la stratégie de lutte contre la drogue en Afrique de l'Ouest a longtemps été centrée sur la réduction de l'offre, en s'appuyant en particulier sur le système de justice pénale (stratégie connue au fil des années sous le nom de ''guerre contre la drogue''), et ce, uniquement contre les drogues couvertes par les conventions internationales, d'autres aspects importants de la lutte contre la drogue ont été négligés. Les mesures de réduction de la demande-prévention, traitement, soins, épidémiologie-et les risques comparatifs liés à l'utilisation de substances psychoactives (par exemple, le tabac, l'alcool, les produits inhalants) 6,7% ont fait l'objet de peu d'attention. Ceci est un échec patent des politiques de drogues, en particulier dans le cadre d'une meilleure compréhension de la dynamique de la toxicomanie et de la prévention de l'abus de drogues parmi les jeunes. » (Obot, 2017 : 3)

Face à ce constat lié à la stratégie employée pour lutter contre le fléau mis en cause, Obot conclut que même si le trafic de drogue exige l'application des lois en vigueur pour réduire, si non éliminer l'offre, l'utilisateur n'est pas un criminel, mais quelqu'un (le plus souvent) qui a besoin d'aide pour surmonter la dépendance dont il souffre. Il suggère cependant qu'il est temps que l'on arrive à un consensus mondial sur le problème de la drogue afin d'alléger les jeunes du fardeau de la consommation de drogues, en Afrique de l'Ouest et également dans le monde entier.

Allant dans le même sens que Obot, Nikiéma (2011) aborde la consommation des psychotropes en milieu scolaire au Burkina Faso et interroge les prévalences et facteurs de risques. L'objectif au centre de son étude est de mesurer la prévalence de la consommation des principales substances psychoactives et d'en déterminer les facteurs de risque en milieu scolaire de l'enseignement secondaire de la ville de Ouagadougou. Les résultats auxquels il parvient montrent que la fréquence de consommation de toutes les substances augmente avec l'âge, bien plus, les facteurs associés à la consommation du tabac dans l'échantillon de son étude sont le fait de passer des soirées hors domicile sans autorisation des parents, le fait de « sécher les cours », la consommation dans l'entourage familial ou par les amis et la consommation du cannabis par les élèves est surtout associée au fait d'avoir un ami qui en consomme. Ceci peut donc être une cause de la violence en milieu scolaire. Mais que dire de ce dernier ?

Dans une étude explicative relative à l'environnement familial des élèves algériens affichant des comportements violents, Yousouf (2005) a mis en évidence le fait que les variables liées aux relations affectives des élèves et leurs parents, différaient significativement entre les élèves. Les résultats indiquent que les élèves violents, par comparaison avec les élèves

calmes et non-violents, ont, le plus souvent, un père indifférent ou rejetant (42,9% d'indifférents dans l'échantillon de violents, contre 16% pour celui des non-violents; respectivement 16,9% contre 3,3% de rejetant) et une mère indifférente (21,2% contre 3,4%), rejetant (6,7% contre 1%) ou surprotectrice (24,4% contre 15,2%). De manière cohérente, les élèves ayant des comportements violents se disent, à leur tour, moins attachés à leurs parents, deux fois moins proches de leurs de leurs parents que les autres; ils cherchent trois fois moins à ressembler à leur père (17% contre 52%), le rejetant même quatre fois plus souvent (30% pour 7%). L'attachement à la mère apparait également moins fort et, souvent, ambivalent. Ceci se traduit, notamment, par le fait que les parents des élèves violents parlent peu d'avenir avec leur enfant, s'intéressent peu à leur parcours scolaire, font peu de choses eux, etc.

Au Maroc, une enquête réalisée en 2002 par l'UNICEF, sur la violence subie par les enfants des écoles primaires, a révélé que 90% de ceux-ci disent avoir été frappés par leurs camarades. Ces derniers percevaient la violence entre les écoliers comme une forme de traumatisme. A titre indicatif, la littérature nous montre que la violence à l'école se manifeste d'abord sous la forme de bagarre (64%), puis de violence verbale (9%) Yousouf (2005).

Au Nigéria, Aboull (2008), dans une étude réalisée auprès de 850 élèves nigérians de la sixième à la neuvième année, a montré que près de la moitié (45%) ont affirmé qu'il existait dans leur école « assez » ou « beaucoup » de violence. Selon l'étude de Charach, Pepler et Ziegler (2012), réalisée auprès d'enfants de 8 à 12 ans, 10% des enfants ont rapporté être intimidés par d'autres. Cette violence se produirait le plus souvent à l'intérieur des structures de l'école au Nigéria (cour, corridors, toilettes, etc.). Quant aux parents, qui étaient invités à répondre à certaines questions, 32% de ceux-ci ont indiqué que leur jeune enfant était victime d'intimidation.

Dans les études menées en Côte d'Ivoire il a été observé que les garçons sont davantage victimes de violence que les filles (Kumpulainen et col, 1998; UNICEF 2004). Ils sont pratiquement trois fois plus nombreux qu'elles à avoir été victimes (Guilbert et al, 2000; Kim et al, 2004). Ceci s'expliquerait par le fait que les garçons violents s'attaqueraient préférentiellement à leurs camarades (Sousa et al, 2009).

2.2.3. La violence scolaire au Cameroun

En abordant la question de la drogue en milieu scolaire au Cameroun, les promoteurs du site **Dénicheur-Secret** mènent une étude qui permet en 2019 de faire un état des lieux. Les résultats de cette étude montrent que dans le monde et dans la plupart des établissements scolaires, la toxicomanie juvénile prend de l'ampleur au fil du temps et de plus en plus de jeunes s'adonnent à cette activité néfaste inconsciente des séquelles qu'elle laisse sur leur santé. Leurs noms sont devenus populaires au sein des jeunes : alcool, cigarette, cocaïne, tramadol ou tramol, cannabis ou marijuana plus connu encore sous le nom de « chanvre indien ». En 2008, une étude sur la consommation abusive de la drogue notamment du tabac en milieu jeune a été menée par Global Youth Tobacco Survey. Les statistiques révèlent que 15% d'élèves appartenant à la tranche de 13 à 15 ans fument régulièrement et 44% des jeunes scolarisés ont déjà fumé leur première cigarette. Une autre enquête sur l'usage des drogues en milieu scolaire a été réalisée à Douala, ville économique du Cameroun notamment avec l'association Univers psycho et qui a connu la participation de 1800 jeunes scolarisés, a permis de constater que 30% des élèves consomment la drogue, 10% étant devenus dépendant, depuis lors aucune enquête n'a plus été réalisée à l'échelon national.

Au Cameroun, certes des mesures législatives ont été prises, mais le recours à la violence en milieu scolaire est une pratique courante. Au plan spatial, toutes les régions sont concernées par ce phénomène. Une enquête menée au Lycée Bilingue de Yaoundé en mai 2018 par Ntap montre que le tramadol, encore ''tramol'', est une drogue de synthèse, très consommée dans les établissements scolaires au Cameroun. Des associations et certains responsables d'établissements tentent tant bien que mal d'éradiquer ses ravages. Mais les statistiques demeurent inquiétantes. Selon le ministère de la santé publique, 12.000 jeunes scolarisés âgés de 13 à 15 ans consomment au Cameroun, du cannabis, devant le tramadol. Quelques 7.000 élèves fréquent cet établissement, ou un réseau de vendeurs du tramadol avait fini par s'y installé pendant plusieurs années. « Les dealers se tenaient devant les différents portails d'entrée des élèves. Par leur comportement, style vestimentaire, ils communiquaient avec les élèves, sur la quantité de drogue qu'ils en leur possession et où ils pouvaient venir l'acheter », révèle à VOA Afrique Stephen Ncha Chi, proviseur du Lycée Bilingue de Yaoundé.

Les établissements secondaires publics à Yaoundé ou en banlieue, sont devenus des fiefs de consommation de cette drogue de synthèse. Le constat est sans réserve, pour l'association Empower Cameroon. Elle mène, depuis 2014, des campagnes de sensibilisation sur les ravages de la drogue chez les jeunes Camerounais. D'après l'article consulté en ligne sur le site de VOA

Afrique, Tituis Ndi Ndukong, fondateur d'Empower Cameroon dit avoir enquêté sur le sujet. « En face du lycée Bilingue de Yaoundé, il y avait un commerçant de médicaments de rue qui vendait plutôt le tramadol aux élèves », dit-il. Il poursuit : « au lycée de Mbankomo, en banlieue de Yaoundé, on a constaté qu'il y avait beaucoup de jeune de moins de 18 ans qui consommaient le cannabis et le tramadol. Et cela s'accompagnait d'actes de violence et viols. C'est suite à deux cas de viols que nous sommes allés dans ce lycée pour sensibiliser les élèves ». L'association *Empower Cameroun* a même noté la féminisation du tramadol en milieu scolaire. « Les jeunes filles de 15 ans diluent les comprimés contenant du tramadol dans les bouteilles d'eau et pénètrent aisément les établissements scolaires avec cette drogue », fait remarquer le fondateur de Empower Cameroun qui est lui-même un repenti de la drogue.

Au regard des études et constats concernant le recours à la violence en milieu scolaire relevés, il est clair qu'au niveau mondial, africain et précisément national, le phénomène de violence est récurrent dans nos établissements scolaires, mais au Cameroun la toxicomanie juvénile a été peu développée en milieu scolaire : raison pour laquelle nous avons choisi le rapport entre et la toxicomanie juvénile et la recrudescence des violences en milieu scolaire.

2.3. Théories explicatives de l'étude

L'étude de la toxicomanie juvénile est alimentée par plusieurs théories l'apprentissage inspirés des courants béhavioristes et la théorie de l'apprentissage de Bandura.

Du grec theorien (contempler, observer, examiner ...) le terme théorie se définit généralement comme un ensemble d'explications des notions ou d'idées sur un sujet précis, inclure des lois et des hypothèses induites par l'accumulation des faits trouvés par l'observation ou l'expérience. En somme les théories permettent de réaliser des prédictions sur ce qui sur ce qui vas être observé. Dans cette section de notre étude, le modèle théorique de l'apprentissage d'Albert Bandura précise davantage l'origine de la violence des élèves et c'est l'une des particularités qui nous fait marque une fixation sur cette lunette d'étude. En plus, nous avons fait une station sur la théorie du behaviorisme de John Broadus Watson pour comprendre les motivations interpersonnelles du passage à l'acte violent.

2.3.1. La théorie de l'apprentissage de Bandura

La théorie de l'apprentissage social est un courant du comportement proposé par Albert Bandura en 1976. Elle s'intéresse à la construction de la personnalité, envisagée comme un ensemble d'habitudes apprises en réponse aux stimuli de l'environnement. L'apprentissage social est également appelé apprentissage par observation ou apprentissage par le fait qu'un

comportement peut être appris sans être effectué et a fortiori, sans que l'individu ne subisse aucun renforcement. Selon lui, la vie sociale serait impossible si les gens apprenaient uniquement par essais et erreurs. La majorité des images de la réalité sur lesquelles nous basons nos actions, sont en fait inspirées de nos expériences acquises au travers d'autres personnes. Nous passons beaucoup de temps dans notre vie à apprendre et à acquérir des connaissances grâce à ce type d'apprentissage.

Chacun d'entre nous a un répertoire de personnes que nous utilisons comme références dans diverses situations de notre vie. En effet, l'observation constitue également un moyen rapide et efficace pour acquérir les savoir-faire qui guideront l'action. Cela ne signifie pas que, une fois l'action effectuée, l'individu n'utilise pas ses conséquences à des fins correctives, mais, face à une situation qui requiert une conduite nouvelle, l'individu fait appel à son expérience sociale. Presque sans nous rendre compte, nous reproduisons les comportements que nous voyons chez les autres. Cependant, nous mémorisons et nous évaluons si cela vaut la peine d'imiter ou non ses comportements. Ainsi, on appelle modèle celle ou celui dont le comportement est imité, et modelage, l'ensemble du processus qui aboutit à l'imitation.

Bandura découpe le modelage en plusieurs sous processus :

- Les processus attentionnels : ils déterminent ce qui va être observé et ce qui va être extrait de l'observation. Le choix de porter son attention sur un comportement donné dépendra des caractéristiques de l'observateur, de celles du modèle, de la nature de son comportement et du rapport observateur-modèle.
- Les processus représentationnels : ils jouent un rôle essentiel dans le modelage. Ils correspondent au codage symbolique en mémoire du comportement de modèle observé, c'est-à-dire à l'élaboration d'un modèle interne. Bandura envisage bien entendu que l'observateur puisse reproduise à l'identique ce qu'il a vu, mais aussi qu'il construise des représentations qui le rendent capable de conduites plus élaborées que celles observées.
- Les processus de production : ils renvoient au guidage de l'action par les représentations symboliques.
- Les processus de motivation : lorsque nous avons en tête un comportement observé, il faut vouloir l'imiter. Nous pouvons avoir différentes motivations pour imiter un comportement :
- Renforcement/punition passée : cela se sur le comportementalisme traditionnel.
 Lorsque nous recevons quelque chose de positif après avoir eu un certain comportement

(renforcement), cela nous poussera à la reproduction afin d'obtenir la même récompense.

- Renforcement punition promis : expectatives de ce que l'on souhaite obtenir, nous imaginons les conséquences.
- Renforcement/punition vicaire : ce que le modèle a obtenu et que nous avons observé.

L'adoption de comportements violents résulte dès lors avant tout d'un processus d'apprentissage et d'observation se déroulant au sein du groupe de pairs. De ce fait, l'enfant qui nait dans une famille où règne la violence conjugale, ou pire qui l'éveille ou la provoque par sa venue, va être d'emblée épris dans un réseau de relations malsaines. Elles vont influencer son apprentissage et sa manière d'être dans la vie. La théorie de l'apprentissage social étudie comment des actes relativement courants s'acquièrent par l'observation des autres et comment ils sont entretenus par des « bénéfices sociaux » qu'on appelle « récompense ».

2.3.2. La théorie du behaviorisme de John Broadus Watson

En science de l'éducation, le behaviorisme, en tant que théorie fondée sur la conduite est d'une utilité indéniable dans la formation des apprenants. Une analyse de cette théorie est susceptible de nous élucider dans le cadre de cette investigation. John Watson est considéré comme le pionnier du behaviorisme. Il propose de faire de la psychologie en général une discipline scientifique en utilisant seulement des procédures objectives, comme les expériences de laboratoires, en vue d'établir des résultats exploitables statistiquement (Watson, 1972). Dans cette logique, il a été influencé par les travaux du physiologiste russe Ivan Pavlov sur le conditionnement des animaux. Cette conception l'a entrainé à la formulation de la théorie psychologique du stimulus-réponse ou conditionnement classique.

Du point de vue de l'enseignement, le behaviorisme considère l'apprentissage comme une modification durable du comportement résultant d'un entrainement particulier. Il part du principe que l'acquisition des connaissances s'effectue par palier successifs. Le passage d'un niveau connaissance à un autre s'opère par des renforcements positifs des réponses et comportements attendus. De ce fait, l'enseignant répète une notion une ou plusieurs fois lorsqu'il constate à travers le comportement observé que le concept en question n'est pas assimilé par les apprenants. De même, il a pour tâche de concevoir des exercices progressifs, de guider les élèves dans leurs réalisations et de leur communiquer les rétroactions nécessaires à la prochaine étape. Néanmoins, les apprenants ne donnent souvent pas du sens aux connaissances qu'ils restituent et ils perdent le fil conducteur entre les différentes étapes de leur apprentissage.

Cette théorie intègre cette étude dans la mesure où elle permet de rendre l'élève disponible à l'apprentissage; ce qui est déjà le début de la motivation. De manière explicite, avec cette théorie, l'apprenant est un élève qui n'est pas attiré par les comportements déviants, il écoute, regarde, réagit et tente de reproduire ce qui est indiqué pour produire la performance attendu de lui face à un enseignant qui est en situation de transmetteur d'informations, de connaissances; qui présente, décrit, schématise, planifie et vérifie.

En somme, le behaviorisme est confortable dans l'optique de la compréhension des relations de cause à effet. Etant donné que l'objectif général au centre de cette étude est de montrer que la toxicomanie juvénile est un facteur déterminant de la recrudescence de la violence au Lycée d'anguissa, la théorie Behavioriste, basé sur le principe stimuli-réaction permettra de déterminer si effectivement les actes de violences enregistrées dans ledit établissement soit la résultante de l'effet des produits psychoactifs consommés par les adolescents en milieu scolaire.

DEUXIEME PARTIE : CADRE METHODOLOGIQUE ET OPERATOIRE

CHAPITRE 3: METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Précisons d'abord que la recherche en sciences de l'éducation construit un objet scientifique, élabore un modèle, détermine une méthodologie suivie d'un protocole ou d'un processus de recherche, présente les résultats suivant des normes établies, à partir d'une pratique, d'un fait, d'un discours éducatif ou pédagogique. Dans sa construction et son interprétation, elle applique les théories et les méthodologies, légitimement reconnues et sanctionnées par la cité savante, en sciences humaines et sociales. C'est dans ce sens que le présent chapitre se propose de présenter la méthodologie utilisée dans cette étude. Bien plus, ressortent la valeur et la pertinence scientifique de la méthode utilisée pour expliquer la réalité des faits.

3.1. TYPE DE RECHERCHE

Dans le domaine des sciences sociales et plus particulièrement en sciences de l'éducation, on peut identifier principalement trois types de recherche : la recherche historique, la recherche descriptive et la recherche expérimentale. Ici, nous précisons les choix méthodologiques ciblés pour conduire cette étude. Il s'agit essentiellement de décrire les caractéristiques de la recherche, les participants, les stratégies de collecte de données, le protocole d'entretien et sa validation, le déroulement des entretiens, l'observation, le codage et l'analyse des données.

La présente recherche est principalement de type quanti-qualitative. En effet, ce type de recherche s'avère indiquer pour cette étude en ceci qu'il permet de décrire les situations présentes et ses données sont essentiellement actuelles. Il se subdivise en trois principales parties respectives que sont l'étude descriptive, l'étude comparative et l'étude évaluative.

Etant donné que cette étude a pour but de montrer que la toxicomanie juvénile est un facteur déterminant de la recrudescence de la violence en milieu scolaire au lycée d'anguissa, la partie de la recherche quali-quantitative sur laquelle se basera cette recherche est celle qui concerne l'étude évaluative; car elle permet de mener des investigations pour identifier l'impact d'un phénomène sur un autre, sur une région ou sur une population donnée. C'est le cas par exemple, de l'impact de la pauvreté sur la qualité de l'éducation; l'influence que peuvent avoir les séries télévisées sur les performances scolaires des élèves ou encore de l'influence de la toxicomanie juvénile dans les actes de violence en milieu scolaire.

3.2. Le site de l'étude

Selon Fonkeng, Chaffi et Bomba (2014), le site de l'étude renvoie au : « lieu géographique et socioculturel ou est installée la population auprès de qui l'étude va avoir lieu ».

Dans l'optique de mener à bien l'investigation, un site a été choisi ; il s'agit du Lycée d'Anguissa situé dans la région du centre, département du Mfoundi, dans la commune de l'Arrondissement de Yaoundé IV, plus précisément au lieu-dit « carrefour Anguissa » , situé au Centre-Ville de Yaoundé, il est entouré des quartiers Mimboman, Mvog-Ada, et Nkolndongo, l'actuel lycée d'anguissa a initialement été créé comme Collège d'Enseignement Secondaire (C.E.S) d'anguissa par le Décret du Premier Ministre nº0007/CAB/PM du 15/01/1981 et couvrait uniquement le premier cycle de l'enseignement général. Il a été transformé en Lycée d'anguissa de Yaoundé par le Décret nº1989/1122/PM du 05/O1/1989 tant qu'établissement d'enseignement secondaire. De nos jours, il couvre tous les cycles de l'enseignement secondaire et est placé sous le régime externat ; depuis 2019 avec le COVID-19, il fonctionne en mode mitemps pour certaines classes. Son modèle administratif est vertical à l'image d'une pyramide, car à sa tête, on retrouve un proviseur suivi des censeurs, surveillants généraux, enseignants et élèves qui constituent un tout harmonieux de son potentiel en termes de ressources humaines. C'est dans ce site que nous avons le privilège de mener nos enquêtes.

Pour cette étude, le choix porté sur le Lycée d'Anguissa a été motivé par plusieurs facteurs. Le facteur intégration en rapport avec notre formation à la FSE de Yaoundé 1 est l'un des critères majeurs car les données provenant de cet établissement scolaire nous permettront de parvenir aux résultats objectifs étant donné que nous avons effectué un stage académique de Janvier 2023 à Avril 2023. Une autre motivation, et pas des moindres, est celle de l'accessibilité aux sites et le facile accès aux responsables dudit établissement. Etant donné que l'étude aborde l'influence de la toxicomanie juvénile dans un paradigme plus grand sur la recrudescence de la violence en milieu scolaire, une étude basée dans un établissement scolaire de la ville de Yaoundé qui a récemment connu des cas de violence sociales relevant du fait de l'éducation est une parfaite opportunité de rendre compte de la faisabilité d'une lutte efficace contre ces fléaux qui mettent en cause les valeurs sociales, culturelles et éducatives que nous voulons conserver avec soin à juste titre.

3.3. Population d'étude

Notons d'entrée de jeu que toute recherche scientifique s'intéresse nécessairement à une population, étant donné que ses résultats seront mis à la disposition de celle-ci en vue de trouver la solution à un problème auquel est confronté le chercheur. En effet, pour que la recherche soit valable et réalisable, il faut déterminer la population sur laquelle porte cette étude.

D'après Aktouf (1987), la population est l'ensemble indifférencié des éléments parmi lesquels seront choisis ceux sur qui s'effectueront les observations, c'est aussi le nombre d'individus pouvant entrer dans le champ d'une enquête et parmi lesquels sera choisi l'échantillon. On distingue plusieurs types de population en recherche, mais ici nous nous sommes intéressés à la population cible et accessible. Dans le cadre de notre investigation, la population d'étude est constituée des élèves, des surveillants généraux, des surveillants de secteurs et des agents de sécurités du lycée d'Anguissa.

3.3.1. Population parente

La population parente ou totale ou encore appelée population mère est l'ensemble des individus ou une collection d'individus partageant des caractéristiques et qui permettent au chercheur de généraliser les résultats de sa recherche Dalil, (2023). Dans le cas de notre étude, il s'agit des élèves de l'établissement d'enseignement secondaire du Cameroun.

3.3.2. Population cible

La population cible est l'ensemble des membres d'un groupe spécifique sur lequel les résultats seront applicables. Celle de cette étude est composée de l'ensemble des élèves ayant déjà été convoqués au conseil de discipline au lycée d'Anguissa et des Conseillers d'Orientation en service au sein dudit établissement.

3.3.3. Population accessible

La population accessible est une partie cible qu'on peut facilement atteindre ou approcher. Notre population accessible est composée des élèves ayant été convoqués au conseil de discipline pour violence durant ces trois dernières années (2020-2023) au lycée d'Anguissa et qui n'ont pas été sujet de renvoie définitif et de tous les conseillers d'orientation en service au sein dudit établissement.

Tableau 1: répartition des élèves du lycée d'enseignement secondaire général de l'arrondissement de Yaoundé IVème ayant participé à l'enquête

Anonym e	Age	Niveau d'étude	Nombre de redoubleme nts	Religion	Statut matrimonial du chef famille	Domaine d'activité du chef de famille
Merveill e	15ans	6 ^{ième}	Une fois	Eglise R.	Veuf(e)	Commerce
Empere ur	24ans	T ^{le}	Trois fois	Catholique	Célibataire	Agriculture et Elevage
Aurane	20ans	1 ^{ere}	Deux fois	Eglise R.	Veuf(e)	Transport
Roland	19ans	T ^{le}	Trois fois	Catholique	Veuf(e)	Transport
Sévérin	16ans	5 ^{ième}	Quatre fois	Eglise R.	Veuf(e)	Agriculture et Elevage
Mesmin	22ans	T^{le}	Trois fois	Catholique	Veuf(e)	Transport
Chimèn e	18ans	4 ^{ième}	Trois fois	Eglise R.	Veuf(e)	Autres M. Spécifiques
Astride	20ans	1 ^{ere}	Deux fois	Eglise R.	Veuf(e)	Transport
François	21ans	T ^{le}	Trois fois	Eglise R.	Veuf(e)	Commerce
Josiane	17ans	5 ^{ième}	Une fois	Catholique	Veuf(e)	Agriculture et Elevage
Roger	15ans	6 ^{ième}	Une fois	Eglise R.	Veuf(e)	Autres M. Spécifiques
Olivier	24ans	T ^{le}	Trois fois	Eglise R.	Veuf(e)	Commerce
Lazare	20ans	1 ^{ere}	Deux fois	Eglise R.	Veuf(e)	Autres M. Spécifiques
Emile	19ans	1 ^{ere}	Deux fois	Catholique	Veuf(e)	Agriculture et Elevage
Arthur	16ans	5 ^{ième}	Une fois	Eglise R.	Veuf(e)	Transport
Collette	20ans	1 ^{ere}	Deux fois	Eglise R.	Veuf(e)	Agriculture et Elevage
Maël	18ans	4 ^{ième}	Trois fois	Catholique	Veuf(e)	Commerce
Agnès	20ans	1 ^{ere}	Deux fois	Eglise R.	Veuf(e)	Autres M. Spécifiques
Aristide	21ans	T^{le}	Trois fois	Eglise R.	Veuf(e)	Agriculture et Elevage
Régine	17ans	5 ^{ième}	Une fois	Eglise R.	Veuf(e)	Autres M. Spécifiques
Martin	15ans	6 ^{ième}	Une fois	Eglise R.	Veuf(e)	Transport
Yvan	24ans	T ^{le}	Trois fois	Catholique	Veuf(e)	Commerce

Blandin	20ans	1 ^{ere}	Deux fois	Eglise R.	Veuf(e)	Agriculture et Elevage
e						
Maldini	20ans	1 ^{ere}	Deux fois	Eglise R.	Veuf(e)	Autres M. Spécifiques
Anne	16ans	5 ^{ième}	Une fois	Catholique	Veuf(e)	Commerce
Léger	22ans	T ^{le}	Trois fois	Eglise R.	Veuf(e)	Agriculture et Elevage
Angèle	18ans	4 ^{ième}	Une fois	Eglise R.	Veuf(e)	Transport
Zeus	23ans	T ^{le}	Trois fois	Catholique	Veuf(e)	Commerce
Honoré	21ans	T ^{le}	Trois fois	Eglise R.	Veuf(e)	Transport
Prisca	17ans	5ième	Une fois	Catholique	Veuf(e)	Commerce
Blaise	15ans	6 ^{ième}	Une fois	Protestant	Célibataire	Agriculture et Elevage
Chavi	24ans	T ^{le}	Trois fois	Catholique	Veuf(e)	Education
Chancell	20ans	1 ^{ere}	Deux fois	Eglise R.	Veuf(e)	Commerce
e						
Payet	20ans	1 ^{ere}	Deux fois	Catholique	Veuf(e)	Autres M. Spécifiques
Bertin	16ans		Une fois	Eglise R.	Veuf(e)	Education
Rabbi	22ans	T ^{le}	Trois fois	Protestant	Célibataire	Commerce
Ronaldo	18ans	4 ^{ième}	Une fois	Catholique	Veuf(e)	Autres M. Spécifiques
Cécilia	23ans	T ^{le}	Trois fois	Eglise R.	Veuf(e)	Autres M. Spécifiques
Thérèse	20ans	1 ^{ere}	Deux fois	Catholique	Veuf(e)	Commerce
Alain	17ans	5 ^{ième}		Eglise R.	Veuf(e)	Education
Joël	15ans	6 ^{ième}		Protestant	Célibataire	Education
Brice	24ans	T ^{le}	Trois fois	Catholique	Veuf(e)	Commerce
Clovis	20ans	1 ^{ere}	Deux fois	Eglise R.	Veuf(e)	Autres M. Spécifiques
Edith	20ans	1 ^{ere}	Deux fois	Eglise R.	Veuf(e)	Autres M. Spécifiques
Janvier	18ans	4 ^{ième}	Quatre fois	Protestant	Célibataire	Autres M. Spécifiques
Barbari	20ans	1 ^{ere}	Deux fois	Catholique	Veuf(e)	Commerce
n						
Georgin	18ans	4 ^{ième}	Quatre fois	Eglise R.	Veuf(e)	Autres M. Spécifiques
a						
Liva	23ans	T^{le}	Trois fois	Eglise R.	Veuf(e)	Autres M. Spécifiques
Pato	20ans	1 ^{ere}	Deux fois	Catholique	Veuf(e)	Autres M. Spécifiques
Aaron	17ans	5 ^{ième}	Deux fois	Eglise R.	Veuf(e)	Autres M. Spécifiques
Antonia	18ans	4 ^{ième}	Quatre fois	Protestant	Célibataire	Commerce
	•		•		•	

Karim	24ans	Tle	Trois fois	Catholique	Veuf(e)	Autres M. Spécifiques
Aubin	20ans	1 ^{ere}	Deux fois	Eglise R.	Veuf(e)	Autres M. Spécifiques
Martine	20ans	1 ^{ere}	Vingt fois	Eglise R.	Veuf(e)	Commerce
Lucas	18ans	4 ^{ième}	Quatre fois	Protestant	Célibataire	Autres M. Spécifiques
Paulin	20ans	1 ^{ere}	Deux fois	Catholique	Veuf(e)	Transport
Grégoir	18ans	4 ^{ième}	Quatre fois	Eglise R.	Veuf(e)	Commerce
e						
Gabin	23ans	T ^{le}	Trois fois	Eglise R.	Veuf(e)	Commerce
Ludo	20ans	1 ^{ere}	Deux fois	Catholique	Célibataire	Transport
Aloys	20ans	1 ^{ere}	Deux fois	Protestant	Veuf(e)	Education

Source : données du terrain (2023)

3.4. Technique d'échantillonnage et échantillon

La technique d'échantillonnage est une technique psychologique par laquelle un échantillon représentatif est choisi au sein d'une population peu importe la méthode auquel on fera recours et sur laquelle on tire des conclusions afin de généraliser sur la population cible Dalil, (2023).

3.4.1. Technique d'échantillonnage

La technique d'échantillonnage est une méthode qui permet d'extraire de la population cible les individus devant faire partie de l'échantillon de l'étude. A ce propos, Angers (1992) pose que l'échantillonnage se réfère à un ensemble d'opérations de sélection destiné à constituer un échantillon représentatif de la population étudiée. Partant de cette conception, on distingue deux types d'échantillonnage à savoir la Méthode non aléatoire ou non probabiliste et la Méthode aléatoire ou probabiliste.

En vue de constituer l'échantillon de la présente étude, il a été convoqué non probabiliste en général et spécifiquement l'échantillon de convenance. Cette méthode d'échantillon est choisie lors de cette étude pour des raisons pratiques d'accessibilité et de cout et non de représentativité. Bien plus, elle n'aspire pas à être représentative, mais simplement à utiliser les répondants disponibles et aisément interrogeables. A plus forte raison, le contexte de réalisation de cette enquête est celui de la mi-temps ou l'état a décidé de réduire les effectifs pléthoriques dans le but d'éviter une nouvelle forme de propagation du virus COVID-19, une pandémie qui a élu domicile dans notre pays en impactant le système éducatif le mercredi 17 mars 2019 ; d'où l'intérêt porté sur ce choix. C'est pourquoi, seuls les volontaires ont été retenus pour remplir

nos questionnaires. Parmi ces répondants entre 9h et 15h30 au lycée d'Anguissa, nous comptons les élèves de différentes classes et ayant été d'une manière ou d'une autre traduits au conseil de discipline pour des raisons d'actes de violence au sein de l'établissement scolaire.

3.4.2. Echantillon de l'étude

D'une manière générale, l'échantillon d'une étude est l'ensemble des individus sélectionnés dans la population accessible pour être enquêtés. De manière spécifique, l'échantillon de cette recherche constitué des élèves ayant été convoqués au conseil de discipline pour violence durant ces trois dernières années (2021-2023) au lycée d'anguissa et qui n'ont pas été sujet de renvoie définitif et de tous les conseillers d'orientation en service au dudit établissement scolaire. A la fin, le caractère réticent des potentiels enquêtés a permis de retenir au total 60 individus volontaires choisis par convenance au sein dudit établissement scolaire.

3.5. Présentation de l'instrument de collecte des données et justification

L'instrument de collecte des données est un support permettant au chercheur de recueillir les informations valides sur le problème que pose son sujet auprès des éléments de l'échantillon afin de vérifier les hypothèses de recherche. Ces données recueillies selon Fonkeng et Chaffi (2014) « sont des informations, des faits, généralement sous la forme des nombres à partir desquels des déductions peuvent être faites ».

Dans le souci de mener à bien notre étude, il a fallu répondre à plusieurs questions, pour pallier aux doutes auxquels nous avons faits face au départ sur la question de la pertinence de nos variables, et des techniques à employer. Étant donné que l'instrument de collecte de données dépend de la méthode de recherche, pour décrisper l'ensemble de ces incertitudes. Dans le cadre de notre étude du type descriptif corrélationnel adossée à un devis mixte nous avons eu recours au questionnaire et au guide d'entretien. Il s'agit d'une série de questions destinées à identifier des réponses en rapport avec une problématique donnée, (Fonkeng, Chaffi & Bomba, 2014). Ainsi, les instruments que nous avons utilisés dans le cadre de notre recherche ont rendu facile la collecte des données. Le questionnaire présente un avantage en ce sens qu'il nous permet de requérir les informations auprès d'un grand nombre de sujets dans un temps relativement court et le guide d'entretien quant à lui nous a permis d'obtenir des informations de qualité donnent la latitude au répondant d'expliquer ses réponses et de s'exprimer davantage.

Le questionnaire et le guide d'entretiens que nous présentons en annexe sont une suite de questions posées de façon méthodique dans l'optique d'une enquête et dont l'élaboration s'appuie sur les variables de l'étude. Ils présentent cinq grandes articulations à savoir : renseignements généraux ; toxicomanie juvénile ; la toxicomanie juvénile et violence en milieu scolaire ; lutte contre ledit phénomène en milieu scolaire et la responsabilité des parents. L'objet étant d'analyser les liens entre la toxicomanie juvénile et la recrudescence des violences en milieu scolaire.

3.5.1. Le questionnaire

Le questionnaire écrit consiste à recueillir le maximum d'informations concernant les caractéristiques des variables cibles. Il donne la liberté au répondant en réduisant la perturbation constituée par la présence de l'enquêteur. La formulation de notre questionnaire commence par une note adressée à l'endroit des utilisateurs les informant sur le but de notre recherche, la sincérité des réponses tout en donnant une garantie sur l'anonymat et la confidentialité des réponses.

D'après Quivy et Campenhoudt (2006) « l'enquête par questionnaire consiste à poser à un ensemble de répondants, le plus souvent représentatif d'une population, une série de questions relatives à leur situation sociale, professionnelle ou familiale ». Cette technique a un avantage qui permet de se renseigner sur des nombreux aspects de la vie d'une population donnée à travers des questions. Dans notre questionnaire, nous avons opté pour des questions fermées.

Choix du questionnaire

Notre choix se justifie par le fait que nous avons voulu garder le caractère quantitatif et l'uniformité des réponses des répondants. Le système de questions fermées avec une réponse à cocher a été privilégié. Ce type de question a facilité l'administration du questionnaire en minimisant le temps que nécessite un grand nombre de questions. En outre, il facilite le dépouillement et l'analyse des résultats et permet d'obtenir des réponses précises.

Présentation du questionnaire de l'élève

Le préambule ou l'introduction qui renseigne le répondant sur le motif de la recherche et donne des consignes pour la réponse aux questions. L'identification du répondant qui précise son sexe, son âge, la classe fréquentée et la religion à laquelle il appartient. La deuxième partie concerne les informations liées à la toxicomanie juvénile. La troisième partie s'intéresse à la recrudescence de la violence en milieu scolaire. La quatrième partie porte sur la lutte contre ledit phénomène en milieu scolaire. La sixième partie s'intéresse au suivi parental.

3.5.2. L'entretien semi directif

« L'entretien directif ou centré est fondé sur une liste de thème à aborder. C'est sur ce thème que l'enquêteur veut obtenir les informations auprès des enquêtés donc la très grande liberté n'est limitée que par la liste des thèmes. Le chercheur lui-même a la liberté à ne pas être assujettit à un ordre des thèmes », Paul N'da (2015, 144).

Dans le cas de notre étude, il s'agit d'un entretien semi directif comportant des thèmes et des sous thèmes à aborder, pour obtenir les points de vue des personnes susceptibles de mieux expliquer le phénomène notamment les acteurs de la discipline. Notons que le guide est fourni à l'enquêteur pour lui permettre de suivre la méthodologie définie, tout en observant un comportement adéquat lors de l'entretien. Le chercheur a procédé par un entretien individuel dans son entretien. L'intérêt ici c'est que la personne est seule et peut s'exprimer en toute liberté sans craindre d'être contredit avec le sentiment de dire la vérité.

Choix de l'entretien semi-directif

Pour Baumard et al, (1999) l'entretien est « une technique destinée à collecter dans la perspective de leur analyse, des données discursives reflétant notamment l'univers mental conscient ou inconscient des individus ». Pour mener une étude qualitative, le choix des entretiens est judicieux. C'est pourquoi l'entretien constitue donc un mode privilégié de recueil des informations. Cette technique correspond à un projet de connaissances des comportements humains et des interactions sociales à partir du discours des acteurs.

Le chercheur utilise le guide semi-directif comme un moyen privilégié permettant d'accéder aux faits, aux représentations et aux interprétations sur les circonstances vécues et connues par les acteurs. Wacheux (1999) affirme ainsi qu'en sciences de gestion, « la plupart des recherches qualitatives s'alimentent aux mots des acteurs pour comprendre les pratiques organisationnelles et les représentations des expériences ».

Il faut noter qu'il existe plusieurs formes d'entretien, dans le cadre de notre travail nous avons opté pour l'entretien semi-directif, parce qu'il est caractérisé par des thèmes et sous thèmes. Il permet de dialoguer avec les personnes ressources de manière très ouverte, spontanée et profonde. Cette méthode permet au chercheur d'obtenir des meilleurs résultats ou solution à son travail.

Présentation du guide d'entretien

Dans cette partie, il s'agit de présenter l'instrument de collecte de données adressé aux surveillants généraux, aux surveillants de secteurs et aux vigiles dans toute son intégralité.

Notons qu'il est une aide pour orienter et canaliser le chercheur lors de l'entretien et également un support de collecte des données qui permet au chercheur de parcourir les centres d'intérêt de son sujet. Notre guide d'entretien comporte quatre grands thèmes issus de l'opérationnalisation de notre variable indépendante. De ce fait nous avons éclatés ces thèmes en sous thèmes qui ont conduits notre enquête sur le terrain. IL s'agit de quatre (4) thèmes, et douze (12) sous thèmes.

3.6. La pré-enquête

La pré-enquête constitue une étape fondamentale dans le processus de recherche. En effet, pour avoir une idée générale sur le problème des dispositifs disciplinaires et la consommation des substances psychoactives en milieu scolaire, nous avions fait des explorations et mené une étude préliminaire auprès des surveillants généraux, des surveillants de secteurs, des vigiles et des élèves dans un établissement secondaire de l'arrondissement de Yaoundé IV^{ième} avant de mener une enquête approfondie qui influe significativement sur les dispositifs disciplinaires et la consommation des substances psychoactives en milieu scolaire.

La réalisation de cette pré-enquête nous a permis de faire une première évaluation des outils, moyens et ressources dont nous pouvions disposer pour réaliser effectivement le travail. Nous avons pu mesurer les risques d'indisponibilité de nos répondants, d'incompréhension du questionnaire et de notre guide d'entretien. Cette pré-enquête nous a également permis de corriger certains libellés de notre questionnaire et de reformuler d'autres. Nous avons à cet effet pu développer de nouvelles stratégies et temporisé certaines phases de l'enquête quand cela s'est avéré nécessaire.

Nous avions pu apprécier les efforts consentis, réévaluer la méthodologie, développer de nouvelles techniques et faire appel à des solutions de recharge quand les circonstances l'ont exigé. Cette phase nous a permis de :

- définir l'objet de l'enquête et déterminer les moyens matériels (contraintes logistiques, le budget et le temps);
- faire la préparation matérielle de l'enquête ;
- déterminer les objets et les hypothèses de l'enquête ;
- déterminer la population de l'enquête ;
- déterminer l'échantillon ou l'échantillonnage proprement dit ;

- choisir les techniques à utiliser;
- rédiger le projet de questionnaire ;
- rédiger le projet du guide d'entretien ;
- mettre à l'épreuve le projet de questionnaire et du guide ;
- rédiger définitivement le questionnaire et du guide ;
- choisir le mode d'administration du questionnaire et le passage du guide.

3.7. Le pré-test

Pour vérifier la validité de notre instrument de collecte de donnée, nous avons procéder par un pré test. Le pré-test constituait une étape déterminante de tout ce processus qualifié de préenquête. En effet, avant de lancer l'enquête proprement dite, nous avions pré-testé notre questionnaire sur un échantillon de 3 élèves tirés du lycée d'Anguissa, 01 surveillant général, 01 surveillant de secteur et 01 vigile. Le pré-test a donné lieu à la reformulation de certaines questions à l'annulation de quelques-unes jugées peu pertinentes ou redondantes.

3.8. Technique de collecte des données

La collecte des données a plusieurs techniques ou méthodes, on distingue entre autres : l'observation directe, l'observation indirecte, l'observation armée, l'observation non armée, l'enquête, le sondage, l'entretien etc. Dans notre étude la technique de collecte des données est l'enquête. Tsala Tsala (1992) pense que : « l'enquête est une investigation en milieu naturel (sur le terrain) qui a pour but de comprendre un phénomène non provoqué choisi ».

L'enquête consiste généralement à poser les mêmes questions à un certain nombre de personnes représentatif du groupe que l'on désire étudier ou alors qui représente ce groupe. Pour le cas d'espèce, nous avons choisi un groupe représentatif qui est notre échantillon. Quatre préalables selon la procédure scientifique ont été respectés :

La phase préparatoire pendant laquelle nous avons rassemblé le maximum d'informations sur le phénomène de la toxicomanie juvénile face à la recrudescence des violences en milieu scolaire. Celle-ci s'est déroulée depuis notre demande d'autorisation de stage jusqu'à la découverte du problème sur le terrain, sa formulation, la collecte de la revue de la littérature et les théories explicatives ; la pré-enquête ; le pré-test ; l'enquête proprement dite.

Pour ce qui est de l'enquête, elle peut se faire sous forme d'entrevue (interview, entretien), soit alors à l'aide d'un questionnaire.

« L'interview et le questionnaire sont différents en ce que d'une part l'interview suppose la présence simultanée de l'interviewé. On observe mieux le sujet et le contexte dans lequel il réagit. Un soin particulier est mis sur les problèmes de communication. D'autre part le questionnaire sollicite des réponses écrites aux questions posées à l'avance », (Tsala Tsala, 1992; 75).

De façon générale, les deux techniques présentent chacune des avantages. C'est la raison pour laquelle dans le cas de notre étude le questionnaire et le guide ont été choisi comme instrument de collecte des données. Pendant la collecte des données, le chercheur pour collecter ou d'enregistrer les données a utilisé le note book pour prendre les notes.

3.8.1. Administration du questionnaire

A partir de l'autorisation de recherche délivrée par le Doyen de la Faculté des Sciences de l'Education, nous avons commencé à faire des descentes au lycée d'anguissa établissement d'enseignement secondaire général de Yaoundé IVème pour demander l'autorisation de descente sur le terrain auprès du chef d'établissement pour la pré-enquête et l'enquête proprement dite. Notre demande a reçu une suite favorable. L'enquête qui devait au préalable s'effectuer dans un échantillon d'un (01) lycée pour une durée de trois mois s'est finalement déroulée, pour de raisons pratiques, de contraintes financières, de période d'examen.

En effet, nous avons administré directement 30 questionnaires aux élèves. Notons ici que le temps accordé aux répondants était compris entre 10 et 15 minutes ; puis on procédait à la récupération. Nous avons ainsi utilisé le mode d'administration directe qui consiste à accompagner le répondant dans l'exercice en minimisant le temps que nécessite un grand nombre de questions. En outre, il facilite le dépouillement et l'analyse des résultats et permet d'obtenir des réponses précises. En fin limite les pertes et les cas de biais souvent rencontrés.

3.8.2. Passage du guide d'entretien

Dans cette étude on a eu l'entretien avec 60 répondants, où tous étaient consentants. Il faut noter que l'entretien s'est déroulé dans un espace privé, où chaque répondant à tour de rôle se retirait pour passer son entretien avec quiétude et sérénité. Cela a valu le mérite des réponses objectives aux préoccupations que le chercheur avait concernant son travail. En outre la durée de chacun entretien dépendait de la maitrise de la question abordé et du caractère sensible de la question.

En clair les durées des entretiens variaient entre 15 à 25 minutes.

3.8.3. Validité et fiabilité de l'instrument de recherche

La validité est l'habilité à produire des découvertes qui sont en accord avec les valeurs théoriques ou conceptuelles. Et pour ce faire, tout instrument de mesure doit satisfaire à une double exigence : celle de la validité interne et celle de la validité externe.

3.8.3.1. Validité interne

Les questions qui constituent ce questionnaire sont issues d'une étude portant sur les variables indépendantes et les variables dépendantes de l'hypothèse générale. En ce qui concerne la variable indépendante, ses indicateurs ont généré des modalités autour desquels se sont formulées des questions. Nous avons recueilli les avis des tenants pour juger les items de notre instrument. Aussi, dans le cadre de ce travail, la cohérence qui existe entre les questions de recherche, les objectifs et les hypothèses de notre étude nous explique davantage la validité interne.

3.8.3.2. Validité externe

Grawitz (1993) définit la pré-enquête comme « l'étape de la recherche qui consiste à essayer sur un échantillon réduit, les instruments prévus pour l'enquête ». La technique du prétest va permettre d'évaluer la validité externe de ce travail de recherche. Cette technique permet de mesurer la sensibilité, la validité et la compréhension des questions. Ceci dans le but d'élaborer l'enquête définitive.

La pré-enquête améliore considérablement l'efficacité de l'enquête proprement dite et peut réduire le coût de façon importante. Dans cette étude, nous avons réalisé un pré-test afin de voir si les questions ont été comprises. A l'issue de cette enquête, certaines questions ont été améliorées faute de compréhension et d'autres ont été tout simplement supprimées car elles ne répondaient pas aux différents thèmes de l'étude.

3.9. Outils d'analyse

Le rôle d'un logiciel d'analyse des données qualitatives, est de constituer une aide considérable pour plus de rapidité et plus systématique, de classer en catégorie les données textuelles, les mettre en relation ou les relier à des données du contexte. S'agissant de l'aspect quantitatif et statistique, ils peuvent en plus apparaître comme un moyen d'apporter plus de rigueur et plus d'objectivité aux traitements des données.

3.9.1. La méthode d'analyse statistique descriptive et inférentielle

La méthode d'analyse de données adoptée dans ce travail est de deux ordres : la statistique descriptive et la statistique inférentielle. Dans un premier lieu, notre plan d'analyse statistique nous permettra de faire état des caractéristiques sociodémographiques des répondants de notre échantillon, de leur perception sur la toxicomanie juvénile. Il s'agit plus précisément de produire des statistiques descriptives, en d'autres termes, d'une analyse univariée qui servira à décrire notre échantillon.

3.9.2. Techniques d'analyse factorielle

L'analyse factorielle est une méthode destinée à analyser un jeu de données contenant à la fois des variables quantitatives et qualitatives, (Pagès, 2004). Elle permet d'analyser la similitude entre les individus en prenant en compte des variables mixtes. De plus, on peut explorer l'association entre toutes les variables, tant quantitatives que qualitatives. Dans le cas de notre étude, nous avons le khi deux pour obtenir le lien direct de dépendance entre nos variables : les actes de violences et leurs liaisons avec les types de drogues, le rapport qui existe avec la drogue, établir la responsabilité des parents et identifier le rôle joué par le psychologue de l'éducation.

3.10. Opérationnalisation des variables.

Il s'agit ici de rendre les variables observables. Cette opérationnalisation s'élabore à l'aide de l'éclairage théorique et débouche sur l'utilisation d'une ou plusieurs modalités qu'il faudra bien souvent décomposer en divers indicateurs compte tenu de la complexité du phénomène étudié.

3.10.1. Les variables

Notre sujet est intitulé «la toxicomanie juvénile et la recrudescence des violences en milieu scolaire ». Toute variable va générer des indicateurs et des modalités, considérées comme une modification de la variable, c'est-à-dire une des caractéristiques encore mieux, une composante de celle-ci. Ouellet (1999) définit la variable comme étant « un critère qui est censé refléter ou exprimer quelques aspects réels d'un concept ». Notre travail admet deux variables dont notre cadre théorique a permis d'opérationnaliser donc une variable dépendante et une variable indépendante.

3.10.1.1. La variable dépendante (VD)

C'est l'effet présumé du phénomène à étudier. Elle est le facteur sur lequel nous mesurons les effets produit par manipulation de la variable indépendante. On l'appelle aussi variable passive ou variable entière parce qu'elle indique le phénomène que le chercheur tente d'expliquer. Elle subit par conséquent l'action de la variable indépendante, Elle demeure par conséquent identique pour toutes les hypothèses de recherche. Dans le cas de notre étude, il s'agit de « les cas de violences enregistrés au lycée d'Anguissa ».

3.10.1.2. La variable indépendante (VI)

La variable indépendante est la cause présumée du phénomène de recherche. C'est la variable qu'on croit être responsable d'un effet particulier et le facteur qui explique la variable dépendante. La variable indépendante de notre recherche est « la toxicomanie juvénile ». Cette variable se mesure à travers quatre modalités. En effet, dans notre étude, la toxicomanie juvénile s'observe à travers certains référents empiriques ou modalités.

3.10.2. Synoptique de l'étude

Tableau 2: Tableau synoptique de l'étude

	Questions de recherche	Objectifs de l'étude	Hypothèses de recherche	Variables de l'étude
	Question principale	Objectif général	Hypothèses générale	VI
	En quoi la toxicomanie juvénile	Montrer que la toxicomanie	La toxicomanie	La toxicomanie juvénile
Thème de	est-elle un facteur déterminant de	juvénile est un facteur déterminant	juvénile est un facteur	VD
recherche:	la violence en milieu scolaire et	de la recrudescence de la violence	déterminant sur les cas de	les cas de violences
Toxicomanie	notamment au lycée d'Anguissa?	en milieu scolaire au lycée	violence enregistrés en milieu	enregistrés au Lycée
juvénile et la		d'Anguissa.	scolaire et notamment au	d'Anguissa
recrudescence des			lycée d'Anguissa.	
violences en milieu	Q.S.1.	O.S.1	H.S.1.	VI
scolaire : cas du	Les actes de violences sont-ils liés			
lycée d'anguissa	aux types de stupéfiants	Démontrer que les actes de violence qui surviennent au lycée	Les actes de violence qui surviennent au lycée	Le type de stupéfiant/drogues
	consommés par les élèves du	d'Anguissa sont fonction du type	d'Anguissa sont fonction	consommé par les élèves
	lycée d'Anguissa?	de drogues prises par les élèves.	du type de drogues prises	
			par les élèves.	
	Q.S.2	O.S.2.	H.S.2	VI
	Quel est la corrélation entre la	Montrer la corrélation qui existe entre	Il existe une corrélation entre la	Toxicomanie Juvénile au
	violence faites par les élèves aux	la violence faite par les élèves aux	violence faite par les élèves aux	lycée d'Anguissa

enseignants et la toxicomanie	enseignants et la toxicomanie juvénile	enseignants et la toxicomanie	
juvénile au lycée d'Anguissa?	au lycée d'Anguissa.	juvénile au lycée d'Anguissa.	

Q.S.3 **O.S.3** H.S.3. VI Thème de Les cas de toxicomanie juvénile : Démontrer que les cas de La Les cas de toxicomanie juvénile et les recherche: et les actes de violences toxicomanie juvénile et les responsabilité actes de violences enregistrés au Toxicomanie juvénile enregistrés au lycée d'Anguissa actes de violences enregistrés des parents lycée d'Anguissa sont révélateurs de et la recrudescence sont-ils révélateurs de situations au lycée d'Anguissa sont situations d'absence ou d'inaction des violences en d'absence ou d'inaction des de situations révélateurs des parents. milieu scolaire: cas parents ? d'absence ou d'inaction des du lycée d'Anguissa parents. **O.S.4** O.S.4. **H.S.4** VI Quel rôle le psychologue de Montrer que le psychologue Le psychologue de l'éducation L'agir l'éducation peut-il jouer pour de l'éducation peut jouer un peut jouer un rôle significatif pour compétent du limiter ou réduire cette influence rôle significatif pour limiter limiter ou réduire cette influence psychologue de la toxicomanie juvénile en ou réduire cette influence de de la toxicomanie juvénile en de milieu scolaire Camerounais? la toxicomanie juvénile en milieu scolaire Camerounais. l'éducation milieu scolaire Camerounais

CHAPITRE 4 : PRESENTATION ET ANALYSES DES DONNEES

Après avoir posé la généralité autour de l'étude de la thématique mise en exergue dans la présente étude, ce chapitre s'érige comme un cadre de présentation descriptive des données recueillies de l'enquête effectuée sur le terrain. En effet, suite au dépouillement des questionnaires renseignés par nos informateurs, il est urgent de procéder d'une part à l'analyse au cas par cas tout en illustrant par des tableaux de distribution descriptive et d'autre part à la vérification des hypothèses de recherche énoncées à l'introduction générale.

4.1. Présentation et analyse des données

Dans le cadre de cette partie, il sera question pour nous de présenter chaque variable de manière descriptive puis de consigner les données respectives dans les tableaux qui permettront d'obtenir les fréquences et pourcentages référentiels pour les analyses dans l'optique de rendre compréhensible les résultats qui nous conduiront inéluctablement à la vérification des hypothèses de cette étude.

4.1.1. Présentation descriptive des données sur les renseignements généraux

Dans cette sous partie de ce chapitre, nous faisons la description des variables afin d'identifier celles qui pourraient mettre en exergue l'impact de la toxicomanie juvénile sur la recrudescence de la violence au lycée d'anguissa à Yaoundé. C'est pourquoi, une fois les données collectées, elles ont été codées en vue de leur traitement statistique sur le logiciel informatique SPSS version 22.0 pour Windows. C'est donc l'ensemble des caractéristiques de la population enquêtée que nous décrivons dans cette sous partie.

4.1.1.1. Distribution des enquêtés selon l'âge et le sexe

Dans les critères définis dans la première variable portant renseignement généraux de l'enquêté, nous avons laissé le soin à chaque informateur de préciser son âge et d'indiquer à quel sexe il appartient. Cette section permet de voir la tranche d'âge dominante entre les filles et les garçons enquêtés.

Tableau 3: Distribution des élèves selon la tranche d'âge et le sexe

VARIAB	LES		ÂGE				TATAL					
		15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	
SEXE	F	1	1	3	4	0	9	0	0	2	0	20
	M	4	3	2	5	2	10	3	3	2	6	40
TOTA	L	5	4	5	9	2	19	3	3	4	6	60

Source: données de terrain (2023)

Il ressort du présent tableau que l'âge minimal de nos enquêtés est 15 ans tandis que la tranche maximale est de 24 ans. Concernant l'item S102 portant sur le sexe des enquêtés, 40 des 60 répondants sont des hommes et seulement 20 sont des filles. Ce contraste permet d'identifier la classe moyenne qui se situe à 20 ans et est constituée de 9 filles et 10 garçons. Bien plus, les tranches d'âges constitués de 19, 21, 22 et 24 ne sont pas représentés chez les filles.

4.1.1.2. Distribution des enquêtés selon le niveau d'étude

Pour collecter les données relatives au niveau de l'élève, l'item S103 de la première variable du questionnaire vise essentiellement à collecter les données relatives au niveau d'étude de chaque enquêté.

Tableau 4: Distribution des élèves selon le niveau d'étude

VARIABLE	FREQUENCE	POURCENTAGE
T ^{le}	20	33,33
6 ^{ième}	5	8,33
5éme	9	15
4 ^{ième}	6	10
3 ^{ième}	0	0
2 ^{ième}	0	0
1 ^{ère}	20	33,33
TOTAL	60	(99,99)100,0

Source: données de terrain (2023)

Au-delà de la domination masculine chez les répondants dans le cadre de cette étude, le présent tableau laisse voir que le niveau d'étude le plus élevé chez les répondant est la terminale et la 1^{ere} avec une fréquence de 40 sur les 60 enquêtés. Cependant, 66,66% représentant de nos

répondants sont en classe de T^{le} et de 1^{ere}; 15% sont en classe de 5^{ième}. Par ailleurs, les classes de 3ème et de 2nde ne sont pas représentées et la faible représentation est celle de la classe de 4^{ième} avec 10% soit une fréquence de 6 sur les 60 répondants valides.

4.1.1.3. Distribution des enquêtés selon le nombre de redoublements

Nous postulons qu'à force de redoubler, certains élèves finissent par intégrer des groupes peu indiqués ce qui les conduit à la consommation des stupéfiants, source de violences en milieu scolaire. À ce propos, nous avons cherché à savoir le nombre de redoublements que nos enquêtés ont connus depuis la SIL (S104). Dans cette sous-partie, nous faisons une présentation descriptive des résultats obtenus sur cet item d'investigation.

Tableau 5: Distribution des répondants sur le nombre de redoublements

REDOUBLEMENT	FREQUENCE	POURCENTAGE
Une fois	12	20,68
Deux fois	20	34,48
Trois fois	20	34,48
Quatre fois	6	10,34
TOTAL	58	97,98

Source: données de terrain (2023)

Le tableau 5 montre que des 58 répondants valides sur les 60 enquêtés, 12 ont déjà redoublé une fois depuis qu'ils fréquentent. Cependant, une forte majorité représentée par une fréquence cumulée de 40 représentant les 68,96% de l'effectif total. Toutefois, le tableau laisse voir que seulement 6 informateurs ont un taux de redoublement égal à quatre.

4.1.1.4. Distribution des enquêtés selon la religion

L'item S105 de notre première variable porte sur l'identification de la religion de l'enquêté. Le tableau ci-dessous fait la présentation descriptive des réponses de nos informateurs sur cette sous-variable de recherche.

Tableau 6: Distribution des élèves selon la religion

RELIGIONS	FREQUENCE	POURCENTAGE
Catholique	20	33,33
Protestant	7	11,66
Musulman	19	31,66
Eglises réveillées	14	23,33
TOTAL	60	100,0

Source: données de terrain (2023)

De manière générale, l'islam et le catholicisme sont les religions dominantes chez nos enquêtés. En effet, le tableau 5 montre que 20 des 60 répondants sont catholiques et 19 sont des musulmans. Proche de ceux-ci, nous avons 14 informateurs dont l'obédience religieuse est celle des églises réveillées. Tout compte fait, les protestants sont minoritaires avec une fréquence pondérée de 7 sur l'effectif total.

4.1.1.5. Distribution des enquêtés selon le statut matrimonial du chef de famille

Afin de mesurer l'impact de la situation matrimoniale des chefs de familles dans lesquelles vivent notre population d'étude, l'item S106 a été consacré à la collecte des données sur cet aspect de notre investigation. Le tableau suivant fait une description des données collectées à cet effet.

Tableau 7: Distribution des élèves selon le statut matrimonial du chef de famille

VARIABLE	FREQUENCE	POURCENTAGE
Célibataire	8	13,33
Marie ou concubin	22	36,66
Divorce ou sépare	19	31,66
Veuf ou veuve	11	18,33
TOTAL	60	100,0

Source: données de terrain (2023)

La première lecture de ce tableau montre que tous les répondants ont renseigné cet item, soit tous les 60 enquêtés valide. Cependant, dans la distribution séquencée des fréquences, deux statuts matrimoniaux sont dominants à savoir, 36,66% des mariés ou concubins et 31,66% de divorcés ou séparés. Au rang des représentations minoritaires sur la question, les célibataires

ne sont qu'au nombre de 8 tandis que les veufs ou les veuves atteignent une proportion de 18,33% soit 3 fréquences de plus que les célibataires.

4.1.1.6. Distribution des enquêtés selon le domaine d'activité du chef de famille

En parlant de la consommation des stupéfiants, la question du métier des parents ou du chef de famille revient souvent comme une forme privilégiée pour expliquer les violences orchestrées par ses actes chez les jeunes consommateurs. Afin de ne pas tomber de manière improbable dans ce cliché qui lie la consommation des stupéfiants à la profession du père, le dernier item (S107) de la variable portant renseignement général vise à tester ce postulat. Le tableau suivant permet de trancher de manière scientifique les opinions distribuées sur la question.

Tableau 8: Distribution des élèves selon le domaine d'activité du chef de famille

VARIABLES	FREQUENCE	POURCENTAGE
Education	5	8,33
Sante	0	0
Fransport	10	16,66
Agriculture et élevage	9	15
Commerce	17	28,33
Autres métiers spécifiques	17	28,33
TOTAL	60	100,0

Source: données de terrain (2023)

Le tableau ci-dessus montre qu'aucun chef de famille des élèves enquêtés ne fait dans la santé et que seulement 5 font dans le secteur de l'éducation. À contrario, 17 font dans le commerce et 17 autres font dans d'autres métiers spécifiques. Dans le transport, on dénombre 10 et dans l'agriculture et l'élevage 9.

4.1.2. Présentation descriptive des données sur la consommation des stupéfiants

Afin d'entrer dans le vif du sujet ainsi intitulé « toxicomanie juvénile et la recrudescence des violences en milieu scolaire : cas du lycée d'Anguissa », nous avons consacré la section 2 de notre questionnaire sur la toxicomanie juvénile. L'objectif au centre étant comment l'enquêté est devenu consommateur des stupéfiants et les moyens de procuration. Cette sous-section de

notre étude a pour but de faire une présentation descriptive des données collectées autour de ladite variable.

4.1.2.1. Distribution des enquêtés selon la consommation des substances toxiques

Pour tester la consommation d'une substance toxique, la question S201 a été formulée ainsi qu'il suit : Avez-vous déjà consommé une substance toxique depuis votre naissance ? Le tableau ci-après fait une présentation descriptive des répondants sur cette sous-variable.

Tableau 9 : Distribution des enquêtés selon la consommation des substances toxiques

VARIABLES	FREQUENCE	POURCENTAGE
OUI	60	100,0
NON	0	0
TOTAL	60	100,0

Source: données de terrain (2023)

D'après le tableau 9, nos enquêtés s'accordent à 100% et affirment avoir déjà consommé une substance toxique.

4.1.2.2. Distribution des enquêtés selon l'âge de la première consommation des stupéfiants

Pour établir un lien entre le fait d'être conscient d'avoir déjà consommé une substance toxique et la reconnaissance de l'âge de la première consommation, nous avons posé la question de savoir : à quel âge avez-vous pris cette substance pour la première fois ? Les réponses sont classifiées dans le tableau de distribution des réponses des enquêtés.

Tableau 10: Distribution des élèves selon l'âge de la première consommation des stupéfiants

VARIABLES	FREQUENCE	POURCENTAGE
12 ,00	3	5
14,00	3	5
15,00	15	25
16,00	11	18,33
17,00	4	6,66
18,00	6	10
19 ,00	8	13,33
20,00	4	6,66
22,00	3	5
23 ,00	3	5
TOTAL	60	100,0

Source: données de terrain (2023)

De manière générale, les données consignées dans le tableau 10 situent l'âge minimal de la première consommation à 12 ans tandis que l'âge maximal est de 23 ans. Cependant, c'est entre 15 et 16 ans que la première consommation des stupéfiants a le plus lieu. En effet, à 15 ans, 15 de nos 60 enquêtés consomment les stupéfiants pour la première fois et 12 le font à l'âge de 16. Cette tendance diminue entre 17 et 18 ans (soit respectivement 4et 6 sur 60) et va encore s'accentuer à 19 ans. Passé cet âge, quatre à trois élèves vont consommer les stupéfiants pour la première fois jusqu'à l'âge de 23 ans.

4.1.2.3. Distribution des enquêtés sur comment ils sont devenus consommateurs de stupéfiants

Après avoir relevé les fréquences sur la toxicomanie juvénile et l'âge de la première consommation, la question que l'on s'est posée est celle de savoir : comment êtes-vous devenus consommateurs des substances toxiques ? Nous présentons les résultats y afférents dans le tableau de distribution suivant.

Tableau 11: Distribution des élèves sur comment ils sont devenus consommateurs de stupéfiants

VARIABLES	FREQUENCE	POURCENTAGE
Initiation par les amis	12	20
Curiosité	24	40
Recherche du courage	6	10
Rébellion	9	15
Plaisir	9	15
TOTAL	60	100,0

Source: données de terrain (2023)

Au regard des données du tableau ci-dessus, la curiosité est à 40% de la consommation des stupéfiants chez les jeunes. Cependant, force est de constater que même si la curiosité est la raison première, l'initiation par les amis et le plaisir sont chacun responsable à 15%. De ce fait, on peut décompter entre autres facteurs d'initiation à la consommation des stupéfiants chez les élèves du lycée d'Anguissa, la Rébellion (15%) et la recherche du courage (10%).

4.1.2.4. Distribution des enquêtés selon le besoin et l'envie d'arrêter

Dans la perspective que les désirs et la curiosité qui ont poussé à devenir consommateur des stupéfiants se sont estompés, nous avons cherché à savoir si les enquêtés ont déjà ressenti le besoin d'arrêter de consommer les stupéfiants.

Tableau 12: Distribution des élèves selon le besoin et l'envi d'arrêter

VARIABLES	FREQUENCE	POURCENTAGE
OUI	18	30
NON	42	70
TOTAL	60	100,0

Source: données de terrain (2023)

À la question de savoir : avez-vous déjà eu l'impression que vous en consommez trop au point de vouloir arrêter ? Le tableau 12 montre que 42 répondants sur les 60 concernés par l'étude n'ont jamais eu l'intention d'arrêter la consommation des stupéfiants après s'être initiés. Ceci n'exclut pas le fait qu'un pourcentage non négligeable (30%) affirme avoir la ferme conviction de vouloir arrêter cette consommation. De manière connexe à la précédente lecture, les réponses obtenues autour de la question S206 montrent que tous les enquêtés ont déjà consommé au moins deux des stupéfiants suivants : le Tabac ou la cigarette, la Cocaïne, la Colle, le Cannabis, l'Opium et le Tramadol.

4.1.2.5. Distribution des enquêtés sur la procuration des stupéfiants

Pour savoir ce que les enquêtés font habituellement pour entrer en possession des stupéfiants qu'ils consomment, nous avons consacré l'item S207 de notre questionnaire à la collecte des informations y relatives.

Tableau 13: Distribution des élèves sur la procuration des stupéfiants

VARIABLES	FREQUENCE	POURCENTAGE
Achat personnel	20	33,33
Vos proches ou vos amis vous aident à acheter	32	53,33
Autres consommateurs	8	13,33
TOTAL	60	100,0

Source: données de terrain (2023)

De manière générale, les élèves enquêtés s'appuient soit sur les proches, soit sur les amis pour acheter les stupéfiants qu'ils consomment car, d'après les données du tableau 14, 53,33% des répondants se procurent les stupéfiant par le biais des proches ou des amis, 33,33% par leur propre chef et seulement 13,33% ont recours aux autres consommateurs.

4.1.2.6. Distribution des enquêtés sur la consommation d'alcool et les lieux de consommation

Généralement, les jeunes consommateurs de stupéfiants ont recours aux endroits habituels pour d'autres exactions et écarts de comportement comme c'est le cas ici avec 54 l'alcool. Nous voulons donc nous rassurer que ce comportement fait aussi partie de ceux de nos informateurs et que si tel est le cas, nous procédons à l'identification des lieux habituels de consommation.

Tableau 14: Distribution des élèves sur la consommation d'alcool et les lieux de consommation

VARIABLE	S	Lieu habituel de consommation d'alcool				Total
		Bar	Fête, Foire	Domicile	Chez un autre	1
		buvette	manifestation	particulier	consommateur	
	Non	7	5	8	20	40
Consommateur d'alcool	Oui	0	0	4	0	4
Total		7	5	12	20	44

Source: données de terrain (2023)

Le tableau de distribution ci-dessus montre que 40 des 44 répondants valides à la question de savoir s'ils consomment l'alcool disent oui tandis que seulement 4 n'en sont pas consommateurs. Cependant, 20 des consommateurs le font chez les autres consommateurs, 8 d'entre eux iront dans les domiciles particuliers, 5 profiteront de la disponibilité des bars ou des buvettes tandis que les 5 autres saisiront l'occasion offerte par la fête, la foire ou autre manifestation.

4.1.3. Présentation descriptive des données sur la consommation des stupéfiants et violence en milieu scolaire

La thématique au centre de cette étude est « toxicomanie juvénile et la recrudescence des violences en milieu scolaire : cas du lycée d'anguissa » et l'objectif est de montrer l'impact de la toxicomanie juvénile sur la violence en milieu scolaire. Par rapport à ces préalables, il est question dans cette sous-section de la présentation des données collectées dans le cadre de cette étude de mettre en exergue le rapport qui existe entre la consommation des stupéfiants telle que vue dans la sous-partie précédente et la violence en milieu scolaire.

4.1.3.1. Distribution des enquêtés sur la consommation des stupéfiants en milieu scolaire

L'ensemble de nos enquêtés avoue avoir déjà consommé les stupéfiants au moins une fois. Ceci étant, la question ici est de savoir s'ils ont déjà eu à en consommer en milieu scolaire, c'est-à-dire au sein de leurs établissements scolaires. Bien plus, il sera aussi question de savoir si les parents ou les enseignants sont au courant de ces actes.

Tableau 15: Distribution des élèves sur la consommation des stupéfiants en milieu scolaire

VARIABLE			s et enseignants informés	Total
		Oui	Non	
Consommation des stupéfiants en milieu	Oui	7	26	33
scolaire	Non	4	23	27
TOTAL	•	11	49	60

Source: données de terrain (2023)

De ce tableau croisé, il ressort que 33 des 60 enquêtés ont déjà consommé les stupéfiants en milieu scolaire tandis que 27 avouent ne l'avoir pas encore fait. Pour leur part, 49 disent que les parents ou enseignants ne sont même pas au courant de ce qu'ils consomment des stupéfiants.

4.1.3.2. Distribution des enquêtés sur les causes de traduction au conseil de discipline

Tous les informateurs qui ont renseignés nos questionnaires ont été traduits au conseil de discipline et chacun pour des motifs que nous voulons découvrir ici afin de peaufiner notre analyse sur le rapport entre la consommation des stupéfiants et la violence en milieu scolaire. Pour ce faire, les réponses ont été reparties autour de quatre variables codifiées comme suit :

- 1= Bagarre
- 2= Injure
- 3= Altercation avec l'enseignant ou un membre de l'administration
- 4= Consommation ou possession des stupéfiants

Tableau 16: Distribution des élèves sur les causes de traduction au conseil de discipline

VARIABLES	FREQUENCE	POURCENTAGE
Bagarre	30	50
Altercation avec un enseignant ou un membre l'administration	17	28,33
Consommation ou possession des stupéfiants	13	21,66
Total	60	100,0

Source: données de terrain (2023)

Le tableau 16 laisse voir que 50% des enquêtés ont été traduits au conseil de discipline à cause de la bagarre, 28,33% pour l'Altercation soit avec un enseignant, soit avec un membre de l'administration. Pour la classe des motifs de traduction au conseil de discipline à effectif minimal, ce sont 21,66% des élèves qui l'ont été à cause de la consommation ou possession des stupéfiants.

4.1.3.3. Distribution des enquêtés sur leur lucidité au moment de leur traduction au conseil de discipline

Partant sur la base selon laquelle les actes ou les violences qui surviennent en milieu scolaire sont influencés par la consommation des stupéfiants, nous avons cherché à déterminer si nos enquêtés étaient sous l'effet des stupéfiants lorsqu'ils ont posé l'acte objet de la traduction au conseil de discipline. Bien plus, nous avons cherché à comprendre s'ils ont souvent besoin des stupéfiants pour avoir le courage de régler leurs problèmes.

Tableau 17: Distribution des élèves sur la lucidité et la nécessité des stupéfiants pour résoudre leurs problèmes

VARIABLE		Besoin des stupéfiants pour régler les problèmes		Total
		Oui	Non	
Consommation	Oui	38	7	45
des stupéfiants ce jour ou dans la semaine	Non	6	9	15
Total		44	16	60

Source: données de terrain (2023)

Il ressort du précédent tableau que 45 des 60 élèves enquêtés avaient consommé des stupéfiants le jour où la semaine de leur traduction au conseil de discipline. Bien plus, 44 de l'effectif total avouent avoir le plus souvent besoin des stupéfiants pour avoir le courage nécessaire pour gérer leurs problèmes.

Les résultats précédents sont connexes à ceux qui laissent voir que tous nos enquêtés ont déjà eux des mauvaises notes à cause des stupéfiants y compris l'abandon de certains cours. Bien plus, ils ont déjà eu d'autres problèmes à cause des stupéfiants. Au regard de cet état des lieux, il a été urgent de savoir s'ils ont déjà vu une personne qui souffre réellement de la toxicomanie.

Tableau 18: Distribution des élèves et connaissance sur les méfaits de la toxicomanie

VARIABLES	FREQUENCE	POURCENTAGE
Oui	18	30
Non	42	70
Total	60	100,0

Source: données de terrain (2023)

Les résultats autour de la question de savoir : avez-vous déjà vu ou entendu parler des personnes qui souffrent des problèmes de toxicomanie ? Montrent que 70% de nos enquêtés n'ont jamais vu un cas qui souffre de la toxicomanie.

4.1.4. Présentation descriptive des données sur la lutte contre la consommation des stupéfiants et violence en milieu scolaire

Ici, nous interrogeons si l'ensemble des méthodes susceptibles de favoriser la lutte efficace contre la toxicomanie juvénile et les violences en milieu scolaire a été effectif au sein du lycée d'Anguissa à travers nos enquêtés qui ont été, à un moment donné, des patients souffrant de ce fléau.

4.1.4.1. Distribution des enquêtés sur leurs sanctions au conseil de discipline

Cette sous-variable permet de savoir la qualité de la sanction infligée aux enquêtés après leur passage au conseil de discipline.

Tableau 19: Distribution des élèves selon les sanctions

VARIABLES	FREQUENCE	POURCENTAGE
Des jours d'exclusion	30	50
La corvée	21	35
Le suivi d'un programme avec le conseil d'orientation	9	15
TOTAL	48	100,0

Source: données de terrain (2023)

De manière générale, l'étude montre que les sanctions infligées aux élèves traduits au conseil de discipline pour violence sous l'effet des stupéfiants sont généralement des jours d'exclusion avec corvée. En effet, il ressort du tableau 20 que 50% de nos enquêtés ont souvent eu des jours d'exclusion et 35% reçoivent des corvées. Cependant, le suivi d'un programme avec le conseil d'orientation n'est infligé comme sanction qu'à 15% des répondants. Au-delà des précédents résultats, les élèves avouent à l'unanimité n'avoir jamais été confiés volontairement par leurs parents à un conseiller d'orientation, psychologue de l'éducation pour suivi ou à quelqu'un d'autre pour les aider à ne plus consommer les stupéfiants.

4.1.4.2. Distribution des enquêtés sur les lieux de procuration des stupéfiants à proximité de l'établissement et l'origine de l'argent utilisé pour son achat

Étant donné que la question scrutée ici a pour point focal le milieu scolaire, l'intention ici est de savoir l'intensité des endroits de procuration des stupéfiants aux environs du lycée d'anguissa et de mettre en exergue l'origine de l'argent utilisé pour se procurer ces drogues.

Tableau 20: Les lieux de procuration des stupéfiants à proximité de l'établissement et l'origine de l'argent utilisé pour leur achat

VARIBLES		L'origine de l'argo l'achat	TOTAL	
		Argent de poche	Petit job	
Lieux de procuration	Trop	5	3	8
des stupéfiants à proximité de	Suffisamment	13	5	18
l'établissement	Peu	23	0	23
	Aucun	11	0	11
TOTAL	•	52	8	60

Source: données de terrain (2023)

4.1.4.3. Distribution des enquêtés sur l'action des enseignants et les causeries éducatives

Cette sous-variable qui prend en compte deux items (S406 et S407) a pour but de savoir si les enseignants prennent souvent le temps de parler des méfaits de la consommation des stupéfiants. Dans un autre volet, elle scrute si les enquêtés ont déjà eu des causeries éducatives avec un conseiller d'orientation sur ladite thématique.

Tableau 21: Distribution des enquêtés sur l'action des enseignants et les causeries éducatives

VARIABLES	Causeries éducatives avec le CO		tives avec le CO	TOTAL
		Oui	Non	
Les enseignants parlent des méfaits	Souvent	37	0	37
de la toxicomanie	parfois	15	1	16
juvénile	Jamais	5	2	7
TOTAL	•	57	3	60

Source: données de terrain (2023)

Des 60 répondants, le tableau 21 laisse voir que 57 d'entre eux ont déjà eu des causeries éducatives avec le conseiller d'orientation contre seulement 3 qui n'ont pas eu cette chance. Cette fréquence est semblable à celle de l'action des enseignants où 37 s'accordent pour affirmer que les enseignants prennent souvent le temps de parler des méfaits de la toxicomanie juvénile. Pour 15 d'entre eux, ils le font souvent tandis que 5 disent n'avoir jamais entendu les enseignants parler de ces méfaits.

4.1.4.4. Distribution des enquêtés sur l'intervention des forces de l'ordre dans la lutte contre ce phénomène en milieu scolaire

Pour savoir si les forces de l'ordre s'impliquent dans la lutte contre la consommation des stupéfiants et la violence au sein du lycée d'anguissa, nous avons posé la question S409 à savoir : avez-vous déjà été arrêté par les forces de l'ordre en raison des actes sous l'effet des produits consommés ? À côté de cette variable, nous avons réédité la question de savoir s'ils veulent arrêter de consommer les stupéfiants. Les résultats obtenus à cet effet sont contenus dans le tableau de distribution ci-après.

Tableau 22: Intervention des forces de l'ordre dans la lutte contre ce phénomène en milieu scolaire et volonté personnelle d'arrêter

VARIBLES		Volonté personnel d'arrêter		TOTAL
		Oui	Non	
Intervention des forces de l'ordre	Oui	10	0	10
	Non	45	5	50
TOTAL		55	5	60

Source: données de terrain (2023)

Le tableau 22 laisse voir un total de 55 élèves qui voudraient arrêter de consommer les stupéfiants sur les 60 répondants au total. À côté cette observation, il ressort que les forces de l'ordre ont seulement eu à intervenir à 10 reprises sur l'ensemble des cas enregistrés dans cette étude.

Tableau 23: La raison principale qui a poussé cette majorité absolue à vouloir arrêter

VARIABLES	FREQUENCE	POURCENTAGE
Maladie	7	13,72
Malaise après avoir consommé	23	45,07
Interdiction des parents	10	19,60
Manque d'argent	6	11,76
Prix élevé	5	9,80
TOTAL	51	99,97

Source: données de terrain (2023)

Au rang des raisons avancées comme motif principal qui a poussé la majorité des enquêtés à vouloir arrêter de consommer les stupéfiants, la plus exprimée est le malaise après une consommation (45,07%) suivi de l'interdiction des parents (19,60%), maladie (13,72%), le manque d'argent (11,76%) et le prix élevé (9,80%).

Pour finir, les enquêtés pensent que la toxicomanie juvénile n'est pas une bonne chose car disent-ils « la drogue rend dépendant et on est violent envers nos camarades » (répondant n°25). Cependant, d'autres disent que ça fait du bien et les aide à étudier. Cet avis n'étant pas partagé par tous, l'enquêté n°32 dit qu'on doit tout simplement arrêter.

4.2. Présentation de la grille d'analyse

Dans le cadre de cette étude, la présentation, de l'analyse des résultats se fera par hypothèse et par cas. Il sera question de sortir de chaque discours eu en entretien avec les sujets, les portions correspondantes aux indicateurs mentionnés, (Dalil, 2023).

✓ Explications

L'analyse se fera sous forme de tableau et suivant une codification précise à la lumière du discours et des attitudes du renvoie sujet. Le codage renvoie aux symboles (↑ et ↓) qui seront utilisés pour désigner le sens dans lequel va l'analyse du contenu du discours (validation de l'hypothèse ou non) ; la décision consiste à dire si le contenu du discours est positif ou négatif ; les résultats font référence au récapitulatif du nombre de contenu du discours positif ou négatif ; et le pourcentage consiste à multiplier le résultat par 100. Pour des besoins de précision et de conclusion. Nous tenons à préciser que la représentation des différents cas dont les contenus du discours sont répertoriés dans cette partie qui a été faite dans le chapitre précède.

Présentation et analyse des verbatim.

Tableau 24: d'analyse du discours relatif au thème 1 Source données de terrain (2023)

VI	Thème1 : Les actes de violences qui surviennent au lycée d'anguissa sont fonctions du type de								
	drogues prises par les élèves								
Items	Indicateur s	VD : Contenu du discours	Codage	Décision	Fréquence	Résultats			
ST1	Initiation à la consomma tion des drogues	-Recherche du courage -La mauvaise compagnie -Rébellion -Recherche du plaisir -Par curiosité		+ (Positif)	100% Positifs Contre 0% négatifs	La consommation des drogues passe par une initiation, chaque enfant est victime d'une influence de plusieurs ordres. Cette influence est liée par un mobile, une attirance ou attraction qui passe par la rébellion et la recherche du plaisir.			
ST2	L'acquisiti on des drogues	-Achat personnel -Nos proches ou amis -Autres consommateurs		+ (Positif)		Les jeunes pour se procurer la drogue ne cherchent pas loin, il suffit de se rapprocher d'un fournisseur. Pour plus d'intimité et sécurité ils se ravitaillent chez d'autres.			
ST3	Le conseil de discipline	-Bagarre -Altercations avec un enseignant ou un membre de l'administratio n - Consommation ou possessions des stupéfiants				Les jeunes qui ont été traduit au conseil avaient un motif commun à savoir l'usage de la violence sur un vis-à-vis. Et ces actes de violence comme la bagarre, l'altercation avec un enseignant ou une autorité se produit sans contrôle, mesure et avec beaucoup de mépris.			

Décision : l'analyse du contenu du groupe d'interviewés relatif au thème 1 démontre que 100% du discours des sujets s'orientent vers la confirmation de l'hypothèse de recherche. On peut affirmer que cette hypothèse de recherche est qualitativement confirmée.

Présentation et analyse des verbatim.

Tableau 25: d'analyse du discours relatif au thème 2 Source données de terrain (2023)

VI	Thème 2 : il existe une correlation entre la violence faite par les élèves aux enseignants et la toxicomanie juvénile au lycée d'anguissa								
Items	Indicateurs	D : Contenu du discours	Codage	Décision	Fréquence	Résultats			
ST1	La violence en milieu scolaire	-Bagarre -Altercations avec un enseignant ou un membre de l'administration -perturbation de l'environnement scolaire		+ (Positif)	100% Positifs Contre O% négatifs	Les échecs scolaires sont une cause des violences, l'école prône l'égalité de chance pourtant, les élèves qui ne réussissent pas accumulent généralement un stress et vivent plus de tension et développent des complexes vis-à-vis de leurs camarades et surtout des enseignants qu'ils jugent souvent responsables de leur échec. D'où le recourt aux drogues, par ailleurs sources de violences enregistrées au lycée d'anguissa.			
ST2	Résoudre des problèmes	-consommation de la drogue la semaine de leur traduction au conseil de discipline -avoir le courage nécessaire -mauvais rendement scolaire		+ (Positif)		Beaucoup de nos enquêtés avouent l'influence et l'attachement qu'ils ont sur les substances toxiques. C'est grâce à elle que beaucoup s'affirment et gère leurs affronts.			

ST3	Les effets de la toxicomanie juvénile	-la dépendance - les comportements irrationnels - souffre d'une aliénation mentale		C'est cette consommation excessive, exagéré qui provoque la déformation de la grande majorité des jeunes. Ils se livrent très tôt à la drogue et sont victimes de plusieurs insuffisances qui peuvent entrainer la mort.
				chiramor la more.

Décision : l'analyse du contenu du discours du groupe d'interviviwés relatif au thème 2 montre que 100% du discours s'oriente vers la confirmation de l'hypothèse de recherche. On peut affirmer que cette hypothèse de recherche est qualitativement confirmée.

Présentation et analyse des verbatim.

Tableau 26: d'analyse du discours relatif au thème 3

Source : données du terrain (2023)

VI	Thème 3 : Les cas de toxicomanie juvénile et les actes de violences enrégistrés au lycée d'Anguissa							
Items	Indicateu rs	VD : Contenu du discours	Coda ge	Décision	Fréque nce	Résultats		
ST1	Synergie école famille	-relations moins satisfaisante s avec les parents d'élèves - Des parents qui déclinent la convocation - L'implicatio n des parents est à moitié		+ (Positif)	70% positifs contre 30% négatifs	Le suivi parental des enfants est capital à la gestion des cas de déviances observés. S'il est fait en synergie avec l'établissement, il est probable qu'il soit un outil d'aide non seulement à la maitrise du comportement des apprenants mais aussi un moyen d'émancipation.		
	Gestion combinée de l'établisse ment	-les familles ont abandonné tout aux établisseme nts		+ (Positif)		Le fonctionnement de l'école doit se faire en synergie d'actions avec les familles qui font partie intégrante de la communauté éducative. Cette gestion participative permet entre autre de maitriser l'environnement éducatif des		

ST2		-le statut matrimonial du chef de famille -le domaine d'activité du chef de famille	apprenants qui est départagé entre école et maison.
ST3	Lien: famille- école	-un groupe n'assume pas toujours ses responsabili tés -symbiose d'action Absence d'une combinaiso n réelle entre l'école et la famille	Il est souhaitable que le rapport vistant entre l'école et la famille soit ne réalité visible et qu'elle participe au on fonctionnement des établissements ris sous le joug des déviances répétées otamment le cas de la toxicomanie ivénile, l'un responsable des violences colaires

Décision : l'analyse du contenu du discours du groupe d'interviviwés relatif au thème 3 montre que 70% du discours s'oriente vers la confirmation de l'hypothèse de recherche. On peut affirmer que cette hypothèse de recherche est qualitativement confirmée.

Présentation et analyse des verbatim.

Tableau 27: d'analyse du discours relatif au thème 4

Source données de terrain (2023)

VI	Thème 4 : L'agir compétent du psychologue de l'éducation								
Items	Indicate urs	VD : Contenu du discours	Coda ge	Décision	Fréquen ce	Résultats			
ST1	L'action de l'orientat ion conseil	- L'accompagne ment -apprendre à se confier au conseiller d'orientation, -Solliciter de l'aide		+ (Positif)	100% Positifs Contre 0% Négatifs	Nos écoles n'ont pas une bonne culture des psychologues de l'éducation. C'est l'orientation Conseil qui joue ce rôle d'accompagnateur et d'éveilleur de conscience de nos apprenants qui sont actifs à des désorientations de tout ordre. Malgré l'ingérence des surveillants généraux qui veulent tout réduire au fouet et c'est cet affront qui nous expose à de telles dérives.			
ST2	L'action de l'enseign ant	-la motivation à ne plus consommer la drogue -la sensibilisation - les causeries éducatives	•	+ (Positif)		L'enseignant est celui qui passe la majeure partie du temps avec les apprenants. Ils ont les moyens pour déceler les attitudes de l'enfant durant l'action pédagogique. Il suffit d'être un peu attentif. Certains enfants se perdent à cause de cette inattention. Le fait que l'enseignant cause régulièrement avec les enfants et les appellent par le nom est constructeur			
ST3	L'action des forces de l'ordre	-maintenir l'équilibre dans les établissements -assainir le milieu éducatif -traquer tous les acteurs de la violence qui persistent				L'action de l'éducation peut contribuer à la baisse significative de la toxicomanie et les cas de recrudescence de violence qui détruisent le milieu s Scolaire camerounais. L'action des forces de l'ordre s'inscrit aussi dans cette dynamique à travers des visites inopinées, des fouilles systématiques, le recadrage de certains rebelles.			

Décision : l'analyse du contenu du discours du groupe d'interviviwés relatif au thème 4 montre que 100% du discours s'oriente vers la confirmation de l'hypothèse de recherche. On peut affirmer que cette hypothèse de recherche est qualitativement confirmée.

CHAPITRE 5 : INTERPRÉTATION ET DISCUSSIONS DES RESULTATS

Suite à la présentation des données de notre enquête, ce chapitre propose des explications des différents résultats. De manière spécifique, il sera question pour nous dans ce chapitre d'interpréter les résultats en expliquant en fonction des théories émises dans le cadre de l'étude de cette thématique. Bien plus, nous en tirerons des conclusions par rapport à nos objectifs et hypothèses de départ et enfin nous formulerons des suggestions à l'endroit des différents acteurs pour ce qui est des implications professionnelles. Dans sa structuration interne, le présent chapitre est élaboré autour de quatre axes de réflexion. Il s'agit respectivement du rappel des théories, de l'interprétation des résultats proprement dite, de la discussion et des implications professionnelles de l'étude.

5.1. Rappel des théories

L'étude sur la toxicomanie juvénile et la recrudescence des violences en milieu scolaire au lycée d'anguissa nous a permis de faire recours à deux principales théories : la théorie de l'apprentissage de Bandura et le Behaviourisme de Watson.

5.1.1 La théorie de l'apprentissage de Bandura

La majorité des images de la réalité sur lesquelles nous basons nos actions, sont en fait inspirées de nos expériences acquises au travers d'autres personnes. Nous passons beaucoup de temps dans notre vie à apprendre et à acquérir des connaissances grâce à ce type d'apprentissage.

D'après Bandura (1976), cette théorie s'intéresse à la construction de la personnalité, envisagée comme un ensemble d'habitudes apprises en réponse aux stimuli de l'environnement et stipule que l'apprentissage social est également appelé apprentissage par observation ou apprentissage par le fait qu'un comportement peut être appris sans être effectué et a fortiori, sans que l'individu ne subisse aucun renforcement. Selon ce théoricien, la vie sociale serait impossible si les gens apprenaient uniquement par essais et erreurs.

L'adoption de comportements violents résulte dès lors avant tout d'un processus d'apprentissage et d'observation se déroulant au sein du groupe des pairs. De ce fait, l'enfant qui nait dans une famille où règne la violence conjugale, ou pire qui l'éveille ou la provoque par sa venue, va être d'emblée pris dans un réseau de relations malsaines. Elles vont influencer son apprentissage et sa manière d'être dans la vie.

La théorie de l'apprentissage social de Bandura (1976) étudie comment des actes relativement courants s'acquièrent par l'observation des autres et comment ils sont entretenus par des « bénéfices sociaux » qu'on appelle « récompense ».

5.1.2 La théorie du behaviorisme de John Broadus Watson

En tant que théorie fondée sur la conduite, le Behaviorisme est d'une utilité indéniable dans la formation des apprenants.

Du point de vue de l'enseignement, le behaviorisme de Watson (1972) considère l'apprentissage comme une modification durable du comportement résultant d'un entraînement particulier. Il part du principe que l'acquisition des connaissances s'effectue par paliers successifs. Le passage d'un niveau de connaissance à un autre s'opère par des renforcements positifs des réponses et comportements attendus. De ce fait, l'enseignant répète une notion une ou plusieurs fois lorsqu'il constate à travers le comportement observé que le concept en question n'est pas assimilé par les apprenants. De même, il a pour tâche de concevoir des exercices progressifs, de guider les élèves dans leurs réalisations et de leur communiquer les rétroactions nécessaires à la prochaine étape. Néanmoins, les apprenants ne donnent souvent pas du sens aux connaissances qu'ils restituent et ils perdent le fil conducteur entre les différentes étapes de leur apprentissage.

Avec cette théorie, l'apprenant est un élève qui n'est pas attiré par les comportements déviants, il écoute, regarde, réagit et tente de reproduire ce qui est indiqué pour produire la performance attendue de lui face à un enseignant qui est en situation de transmetteur d'informations, de connaissances ; qui présente, décrit, schématise, planifie et vérifie. Ainsi rappelée, l'interprétation des résultats obtenus après analyse dans le chapitre précédent se fera sous la base de ces deux théories qui encadrent cette étude.

5.2. Vérification des hypothèses de recherche

L'hypothèse générale émise dans le cadre de cette étude est celle qui stipule que la toxicomanie juvénile a un impact significatif sur les cas de violence enregistrés au lycée d'Anguissa. Pour opérationnaliser cette hypothèse, quatre autres hypothèses (qui lui sont spécifiques) ont été formulées. Nous procédons ici à la vérification de ces supputations. De manière pratique, nous procédons à la validation ou l'invalidation des hypothèses spécifiques par rapport aux résultats obtenus dans l'analyse, ce qui permettra de déduire la validation de l'hypothèse générale si jamais celles qui sont spécifiques sont valides.

5.2.1. La première hypothèse Vérification de spécifique de recherche

Comme première hypothèse secondaire, la présente étude suppute que les actes de violence qui surviennent au lycée d'Anguissa sont fonction du type de stupéfiant consommé par les élèves. Pour vérifier cette hypothèse, nous nous appuyons sur les résultats d'analyse sur la distribution des élèves sur la consommation des substances toxiques. En effet, le tableau 9 de la présente étude montre que tous les enquêtés consomment les stupéfiants de toutes sortes. Bien plus, 40% de nos enquêtés sont devenus consommateurs par curiosité (Tableau 11) et ont, au moment de notre enquête, consommé au moins une fois chacun des six stupéfiants recensés à savoir : tabac, cocaïne, colle, cannabis, opium et tramol. Par rapport à cette hypothèse spécifique, il a été scruté la consommation d'alcool ainsi que les lieux habituels de consommation. Les résultats obtenus à cet effet ont montré que 40 des 44 enquêtés consomment de l'alcool (tableau 14). Cependant, pour se procurer les stupéfiants consommés, les jeunes dont l'âge de la première consommation est généralement compris entre 15 et 16 ans (tableau 10) se procurent les stupéfiants par le biais des proches ou des amis, soit une représentation significative de 53,33% (Tableau 13).

Pour rendre objectifs les données collectées dans le cadre de l'hypothèse que nous vérifions ici, nous avons posé la question de savoir s'ils ont envie d'arrêter de consommer au niveau de la deuxième et à la fin de la quatrième variable de notre questionnaire. Dans le premier temps, 42 répondants sur les 60 concernés par l'étude n'ont jamais eu l'intention d'arrêter la consommation des stupéfiants après s'être initiés (Tableau 12). Ce résultat va s'avéré paradoxale car, au niveau de la lutte contre la toxicomanie juvénile en milieu scolaire, tous les enquêtés disent vouloir arrêter définitivement d'en consommer. Ce contraste met en exergue l'influence et le caractère instable que les stupéfiants peuvent provoquer chez le jeune consommateur qui arrive à peine à se décider : d'où la validation de la première hypothèse spécifique au centre de cette investigation.

5.2.2. Vérification de la deuxième hypothèse spécifique de recherche

La deuxième hypothèse spécifique énoncée dans le cadre de la présente investigation stipule qu'll existe un rapport de cause à effet entre la violence faite par les élèves aux enseignants et la toxicomanie juvénile au lycée d'Anguissa. Afin de vérifier cette assertion, nous prenons en compte les résultats obtenus dans l'analyse des données collectées autour de trois items de recherche (S303, S304 et S305).

Dans le premier cas, il était question de savoir pourquoi ils étaient traduits au conseil de discipline. Les résultats ont permis de constater que 50% des enquêtés ont été traduits au conseil de discipline à cause de la bagarre (Tableau 16). Pour le second cas, il était question de savoir si les enquêtés avaient consommé les stupéfiants le jour de leurs exactions ou dans ladite semaine. À ce propos, force est de constater que 45 des 60 élèves enquêtés n'étaient pas lucides au moment où ils ont engagé la bagarre objet de leur traduction au conseil de discipline de surcroît, le dernier cas enregistré dans le même tableau de distribution que le précédent montre que 44 de l'effectif total avouent avoir le plus souvent besoin des stupéfiants pour avoir le courage nécessaire pour gérer leurs problèmes (Tableau 17). Face à ces résultats, nous pouvons valider notre deuxième hypothèse spécifique formulée ainsi qu'il suit : Il existe un rapport de cause à effet entre la violence faite par les élèves aux enseignants et la toxicomanie juvénile au lycée d'Anguissa.

5.2.3. Vérification de la troisième hypothèse spécifique de recherche

La troisième hypothèse liée à cette étude est celle qui pose que les parents sont en grande partie responsables de l'ascension de la toxicomanie juvénile et les actes de violence observés au Lycée anguissa. Pour vérifier cette hypothèse, nous avons cherché à savoir, d'une part, si les parents sont au courant du fait que leurs enfants consomment les stupéfiants. D'autre part, s'ils sont au courant de ces écarts de comportement, qu'ont-ils fait pour aider leurs enfants à ne plus consommer ces produits. Bien plus, il a été question de savoir si les enquêtés utilisent l'argent donné par leurs parents pour se procurer ces stupéfiants.

Concernant le contrôle des enfants afin d'être au courant de ce qu'ils font, les résultats de notre étude montre que des 60 enquêtés, 49 parents ne sont même pas au courant de ce qu'ils consomment des stupéfiants (Tableau 15). Bien plus, les élèves avouent à l'unanimité n'avoir jamais été confiés volontairement par leurs parents à un conseiller d'orientation pour suivi ou à quelqu'un d'autre pour les aider à ne plus consommer les stupéfiants. De surcroît, 52 des 60 enquêtés utilisent leur argent de poche donné par les parents pour acheter les stupéfiants (Tableau 20). Les résultats obtenus dans cette étude montrent que l'attitude des parents n'est pas de nature à aider les enquêtés à cesser la consommation des stupéfiants mais concourt plutôt à l'essor de ce phénomène responsable des violences en milieu scolaire en général et au Lycée d'Anguissa en particulier. C'est l'ensemble de ces données qui permettent de valider cette hypothèse qui suppute que : les parents sont en grande partie responsables de l'ascension de la toxicomanie juvénile et les actes de violences observés au lycée d'Anguissa.

5.2.4. Vérification de la quatrième hypothèse spécifique de recherche

La quatrième hypothèse liée à cette étude est celle qui suppute que l'agir compétent du psychologue de l'éducation peut contribuer à la baisse significative de la toxicomanie juvénile et les cas de violences qui détruisent le milieu scolaire camerounais. Pour vérifier cette hypothèse, nous avons cherché à savoir, d'une part, si les enseignants prennent la peine de parler des méfaits de la toxicomanie juvénile. D'autre part, il a été question de savoir si psychologues de l'éducation ont pris sur eux la décision d'avoir des causeries éducatives sur cette thématique malgré le refus des parents de leur confier les élèves mis en cause.

Les résultats obtenus autour desdits questionnements sont plutôt concluants. En effet, 57 des 60 enquêtés avouent avoir déjà eu des causeries éducatives avec le psychologue de l'éducation (Tableau 21). Bien plus, le même tableau permet de mettre en exergue le fait que 37 répondants s'accordent pour affirmer que les enseignants prennent souvent le temps de parler des méfaits de la toxicomanie juvénile. C'est sans doute ce qui amène 55 des 60 enquêtés à vouloir arrêter définitivement de consommer ces produits nocifs pour la santé (Tableau 22). Par conséquent, il ressort que l'action des enseignants et les causeries éducatives sur la thématique portant danger de la toxicomanie juvénile sont de nature à favoriser la baisse de ladite consommation et à promouvoir la lutte contre ce phénomène qui hante le milieu scolaire camerounais. Par rapport à ces données, nous pouvons valider notre quatrième hypothèse de recherche en affirmant que l'agir compétent du psychologue de l'éducation peut contribuer à la baisse significative de la toxicomanie et les cas de violences qui détruisent le milieu scolaire camerounais.

Parvenu au terme de ce chapitre, il était question pour nous de présenter, d'analyser les données puis de vérifier nos hypothèses de recherche, les actes de violence qui surviennent au lycée d'anguissa sont fonction du type de stupéfiant consommé par les élèves. En addition, les violences enregistrées au lycée d'anguissa sont fonction des stupéfiants Consommés par les élèves responsables des actes posés. Tous comptes fait, il ressort que les parents sont en grande partie responsables de l'essor de ce phénomène car, en ne prenant pas la peine de contrôler les enfants et en leur donnant inconsciemment l'argent de poche qu'ils utilisent pour se procurer ces stupéfiants, ils célèbrent, incognito, la promotion de la violence en milieu scolaire. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, après avoir validé nos quatre hypothèses spécifiques de recherche, nous pouvons conclure sans risque de nous tromper que la toxicomanie juvénile est un facteur déterminant de la violence au lycée d'Anguissa.

5.3. Interprétation et discussion des résultats

Cette sous partie du présent chapitre est l'occasion pour nous de donner une interprétation aux résultats obtenus autour de nos quatre hypothèses spécifiques de recherche. Cette réflexion préalable nous prépare à la discussion des résultats à la lumière de la revue de la littérature faite au deuxième chapitre de ce mémoire.

5.3.1. Interprétation des résultats

Procéder à l'interprétation des résultats c'est, d'après Aktouf (1992 :49), faire parler les données et les coefficients tirés de leurs traitements, c'est mettre du sens dans les chiffres, donner des significations concrètes, opérationnelles en rapport avec l'objet de la recherche. Mais ce qu'il convient d'éviter, c'est d'inclure ses préjugés ou ses simples croyances en rapport avec le bon sens. C'est pour cette raison qu'il est toujours important de se rappeler du contexte de l'étude, des théories convoquées pour soutenir les arguments développés dans le travail. Nous procéderons ainsi à l'interprétation des résultats.

5.3.1.1. Interprétation des résultats de la première hypothèse de recherche

Notre première hypothèse spécifique est celle qui pose que les actes de violence qui surviennent au Lycée d'Anguissa sont fonction du type de stupéfiant consommé par les élèves.

Les données collectées sur la distribution des élèves sur la consommation des substances toxiques ont été testées cette hypothèse à l'aide de l'analyse descriptive. Les résultats obtenus montrent que notre hypothèse est confirmée car en plus du fait que tous les enquêtés consomment les stupéfiants de toutes sortes, 40% de ceux-ci sont devenus consommateurs par curiosité et ont, au moment de notre enquête, consommé au moins une fois chacun des six stupéfiants recensés à savoir : tabac, cocaïne, colle, cannabis, opium et tramol. De surcroît, les résultats sur la consommation d'alcool ont montré que 52 des 60 enquêtés en sont consommateurs.

À la question de savoir si nos répondants ont envie d'arrêter de consommer les stupéfiants, les résultats laissent voir que 42 répondants sur les 60 concernés par l'étude n'ont jamais eu l'intention d'arrêter la consommation des stupéfiants après s'être initiés. Bien plus, l'analyse a montré que ce résultat était paradoxal car, au niveau de la lutte contre la consommation des stupéfiants en milieu scolaire, tous les enquêtés disent vouloir arrêter définitivement d'en consommer. Ce contraste met en exergue l'influence et le caractère instable que les stupéfiants peuvent provoquer chez le jeune consommateur qui arrive à peine à se

décider et justifie la pérennisation de la violence sous l'effet des stupéfiants au lycée d'A nguissa.

Ce résultat nous amène à conclure que HR1 est confirmée et par conclusion les actes de violence qui surviennent au lycée d'Anguissa sont fonction du type de stupéfiant consommé par les élèves. Cet état des lieux peut s'expliquer à travers le Behaviourisme de Watson qui se veut confortable dans l'optique de la compréhension des relations de cause à effet. Basée sur le principe de stimuli-réaction, cette théorie est à la base de la confirmation de cette hypothèse car, elle a permis de montrer que les actes de violence enregistrés dans ledit établissement sont la résultante de l'effet des produits psychoactifs consommés par les adolescents en milieu scolaire. C'est donc l'application de cette même théorie qui permettra de lutter efficacement contre ce phénomène qui met à mal la sécurité au sein de nos établissements scolaires car, avec les principes du behaviourisme, l'apprenant est un élève qui n'est pas attiré par les comportements déviants, il écoute, regarde, réagit et tente de reproduire ce qui est indiqué pour produire la performance attendue de lui face à un enseignant qui est en situation de transmetteur d'informations, de connaissances; qui présente, décrit, schématise, planifie et vérifie.

5.3.1.2 Interprétation des résultats de la deuxième hypothèse de recherche

Dans notre deuxième hypothèse de recherche, nous supputons qu'il existe un rapport de cause à effet entre la violence faite par les élèves aux enseignants et la toxicomanie juvénile au lycée d'Anguissa.

Après vérification, nos résultats confirment ce lien significatif. En effet, les données collectées autour de la question de savoir pourquoi ils étaient traduits au conseil de discipline laissent voir que 50% des enquêtés ont été traduits au conseil de discipline à cause de la bagarre. Dans l'optique de savoir si les enquêtés avaient consommé les stupéfiants le jour de leurs exactions ou au courant de la même semaine, les données collectées laissent voir que 45 des 60 élèves enquêtés n'étaient pas lucides au moment où ils ont engagé la bagarre objet de leur traduction au conseil de discipline.

Ce résultat nous amène à conclure que HR2 est confirmée et par conclusion, il existe un rapport de cause à effet entre la violence faite par les élèves aux enseignants et la toxicomanie juvénile au lycée d'Anguissa. En effet, sans l'effet des stupéfiants, nos enquêtés n'auraient jamais engagé les actes de violence qui les ont amenés au conseil de discipline. Cette situation relève du Behaviorisme car le stupéfiant est considéré comme stimuli et l'acte posé après n'est

rien d'autre que la réaction. À plus forte raison, 44 des 60 répondants avouent avoir le plus souvent besoin des stupéfiants pour avoir le courage nécessaire pour gérer leurs problèmes.

5.3.1.3 Interprétation des résultats de la troisième hypothèse de recherche.

Les parents sont en grande partie responsables de l'ascension de la toxicomanie juvénile et les actes de violence observés au lycée d'Anguissa. Telle est la formulation de notre troisième hypothèse spécifique de recherche.

Pour la vérifier, les données collectées autour du contrôle des enfants par les parents afin d'être au courant de ce qu'ils font lorsqu'ils partent de la maison montrent que des 60 enquêtés, 47 parents ne sont même pas au courant du fait que leurs enfants consomment des stupéfiants. Bien plus, les élèves avouent à l'unanimité n'avoir jamais été confiés volontairement par leurs parents à un conseiller d'orientation pour suivi ou à quelqu'un d'autre pour les aider à ne plus consommer les stupéfiants. De surcroît, 52 des 60 enquêtés utilisent leur argent de poche donné par les parents pour acheter les stupéfiants.

Ce résultat nous amène à conclure que HR 3 est confirmée et par conclusion les parents sont en grande partie responsables de l'ascension de la toxicomanie juvénile et les actes de violence observés au Lycée d'Anguissa.

D'après la théorie de l'apprentissage de Bandura, la vie sociale serait impossible si les gens apprenaient uniquement par essais et erreurs. Or, au sein des familles, le manque des responsabilités des parents laisse voir que les enfants apprennent par essai-erreur car c'est après avoir consommé les stupéfiants plusieurs fois en utilisant l'argent donné par les parents que nos enquêtés se rendent compte que ce n'est pas bien pour leur santé. En réalité, la théorie de l'apprentissage de Bandura montre que la majorité des images de la réalité sur lesquelles nous basons nos actions, sont en fait inspirées de nos expériences acquises au travers d'autres personnes. C'est d'ailleurs par le biais des camarades consommateurs des stupéfiants que certains élèves sont devenus consommateurs en l'absence du contrôle des parents. Nous passons beaucoup de temps dans notre vie à apprendre et à acquérir des connaissances grâce à ce type d'apprentissage. Or, tout ce que nous voyons n'est pas un exemple à copier car, d'après Bandura (1976), cette théorie s'intéresse à la construction de la personnalité, envisagée comme un ensemble d'habitudes apprises en réponse aux stimuli de l'environnement et stipule que l'apprentissage social est également appelé apprentissage par observation ou apprentissage par le fait qu'un comportement peut être appris sans être effectué et a fortiori, sans que l'individu ne subisse aucun renforcement. Selon ce théoricien, la vie sociale serait impossible si les gens apprenaient uniquement par essais et erreurs.

L'adoption de comportements violents résulte dès lors avant tout d'un processus d'apprentissage et d'observation se déroulant au sein du groupe des pairs. De ce fait, l'enfant qui nait dans une famille où règne la violence conjugale, ou pire qui l'éveille ou la provoque par sa venue, va être d'emblée épris dans un réseau de relations malsaines. Elles vont influencer son apprentissage et sa manière d'être dans la vie.

5.3.1.4. Interprétation des résultats de la quatrième hypothèse de recherche

La quatrième hypothèse spécifique de recherche de cette étude est celle qui suppute que l'agir compétent du conseiller d'orientation peut contribuer à la baisse significative de la consommation des stupéfiants et les cas de violences qui détruisent le milieu scolaire camerounais.

Pour vérifier cette hypothèse, nous avons cherché à savoir, d'une part, si les enseignants prennent la peine de parler des méfaits de la consommation des stupéfiants et d'autre part, il a été question de savoir si les conseillers d'orientation ont pris sur eux la décision d'avoir des causeries éducatives sur cette thématique malgré le refus des parents de leur confier les élèves mis en cause. En somme, les résultats obtenus montrent que 55 des 60 enquêtés avouent avoir déjà eu des causeries éducatives avec le conseiller d'orientation et 37 des 60 répondants s'accordent pour affirmer que les enseignants prennent souvent le temps de parler des méfaits de la consommation des stupéfiants.

À partir de ces données qui laissent voir l'impact possible de l'action des psychologues de l'éducation sur la diminution de la toxicomanie juvénile en milieu scolaire, on peut dire que l'agir compétent du psychologue de l'éducation peut contribuer à la baisse significative de la toxicomanie juvénile et les cas de violences qui détruisent le milieu scolaire du Lycée d'Anguissa. C'est sans doute ce qui amène 57 des 60 enquêtés à vouloir arrêter définitivement de consommer ces produits nocifs à la santé.

Par rapport à ces données, nous pouvons valider notre quatrième hypothèse de recherche en affirmant que l'agir compétent du psychologue de l'éducation peut contribuer à la baisse significative de la toxicomanie juvénile et les cas de violences qui détruisent le milieu scolaire camerounais. Cette conclusion rejoint le postulat de Bandura (1976) dans sa théorie de l'apprentissage lorsqu'il pose que la vie sociale serait impossible si les gens apprenaient uniquement par essais et erreurs. Le conseiller d'orientation aura donc un rôle de choix à jouer pour éviter que les élèves ne tombent dans le piège en suivant les mauvais modèles car, la majorité des images de la réalité sur lesquelles nous basons nos actions, sont en fait inspirées de nos expériences acquises au travers d'autres personnes. D'ailleurs, en rapport avec cette

théorie, nous passons beaucoup de temps dans notre vie à apprendre et à acquérir des connaissances grâce à ce type d'apprentissage. Bien plus, chacun d'entre nous a un répertoire de personnes que nous utilisons comme références dans diverses situations de notre vie. Or, étant donné que le milieu scolaire est avant tout social, il faut dresser des profils modèles au travers desquels les élèves pourront s'identifier.

5.4. Discussion des résultats

Dans cette partie, il est question de présenter des travaux qui trouvent des limites par rapport à ceux qui ont été présentés précédemment. Dans les développements qui suivent, nous réexaminons avec soins les résultats liés à nos quatre hypothèses de recherche.

5.4.1. Discussion des résultats liés à l'hypothèse de recherche n°1

La vérification de notre première hypothèse de recherche nous a permis d'aboutir au résultat selon lequel les actes de violence qui surviennent au Lycée d'ANGUISSA sont fonctions du type de stupéfiant consommé par les élèves.

Cela est confirmé par les résultats qui montrent que tous nos enquêtés consomment les stupéfiants de toutes sortes. Bien plus, les résultats sur la consommation d'alcool ont montré que 52 des 60 enquêtés en sont consommateurs. Ces résultats viennent appuyer les travaux de Brookover (1978) sur l'importance du climat scolaire dans la préservation de la qualité de la formation. Le besoin de sécurité qu'éprouvent les enseignants dans le processus enseignementapprentissage ne peut être satisfait que dans une atmosphère saine donc, dépourvue de toute violence ainsi que le montre Maslow (1986), pour qui, tous les êtres humains ont des besoins qui doivent être satisfaits sinon, des frustrations naissent et peuvent entrainer une grande source d'inadaptation. Seulement, en parlant des besoins, celui des stupéfiants ne saurait être un pour les élèves. Ce contraste est conforme aux résultats des études réalisées par Ntap (2018) au Lycée Bilingue de Yaoundé. En effet, d'après ses investigations, l'auteur parvient à monter que le tramadol, encore appelée "tramol", est une drogue de synthèse, très consommée dans les établissements scolaires au Cameroun. Or, cela est censé être un milieu sain. Toutefois, même si des associations et certains responsables d'établissements tentent tant bien que mal d'éradiquer ce phénomène, force est de constater que les statistiques demeurent inquiétantes. Ce constat est d'ailleurs perceptible à travers le ministère de la Santé publique qui, pour la même année 2018, fait savoir que 12.000 jeunes scolarisés âgés de 13 à 15 ans consomment au Cameroun, du cannabis, devant le tramadol.

5.4.2. Discussion des résultats liés à l'hypothèse de recherche n°2

Les résultats obtenus nous ont permis de vérifier notre seconde hypothèse de recherche et d'aboutir à la conclusion selon laquelle il existe un rapport de cause à effet entre la violence faite par les élèves aux enseignants et la consommation des stupéfiants au Lycée d'ANGUISSA. En effet, il ressort de nos analyses que 50% des enquêtés ont été traduits au conseil de discipline à cause de la bagarre. De surcroît, 45 des 60 élèves enquêtés n'étaient pas lucides au moment où ils ont engagé ladite bagarre.

Ces résultats sont confirmés par les travaux de Debardieux et al. (1999), qui montrent que le vandalisme est propice à la montée des violences. Ils soulignent par-là l'importance de l'influence de la personnalité dans la préservation et la garantie de la qualité des enseignements. Pour ces auteurs, les vandales souvent intimident, troublent et se témoignent d'une prise de pouvoir symbolique. Ainsi, les échecs scolaires sont une cause des violences car, l'école prône l'égalité des chances pourtant, les élèves qui ne réussissent pas accumulent généralement un stress et vivent plus de tension et développent des complexes vis-à-vis de leurs camarades et surtout des enseignants qu'ils jugent souvent responsables de leur échec. D'où le recourt à la consommation des stupéfiants, par ailleurs source des violences enregistrées au Lycée Bilingue d'Anguissa.

Rappelons en accord avec Debardieux (1999,2006) que les effets liés au management sont très essentiels quant à la qualité du climat scolaire dès lors que les chefs d'établissement doivent prendre des mesures visant à protéger leurs établissements contre les violences des élèves, que celles-ci soient isolées ou fréquentes. D'ailleurs, le fait qu'une institution scolaire soit rigide peut induire des comportements délictueux. Le rôle des chefs d'établissement est donc capital dans la limitation des comportements violents nés de la consommation des stupéfiants afin de garantir la qualité des enseignements et la cohésion scolaire ou socioéducative. Bien que ces résultats s'inscrivent dans la même mouvance que ceux de Gottfredson (2001), qui montrent que les violences véritables dans les établissements scolaires tiennent à une haute fréquence de micro violences et d'incivilité beaucoup plus qu'à une délinquance dure, c'est-à-dire à lier à une dégradation plus ou moins insidieuse du climat scolaire ou à la consommation des stupéfiants, cet auteur va au-delà des violences et étend la qualité de la formation à la stratégie d'équipe, la coopération, la justice scolaire, la qualité de vie à l'école pour montrer que l'action commune serait une arme du futur pour la lutte efficiente contre la consommation des stupéfiants en milieu scolaire.

5.4.3. Discussion des résultats liés à l'hypothèse de recherche n°3

Notre troisième hypothèse de recherche a été vérifiée eu égard aux résultats obtenus, ce qui nous a permis de parvenir à la conclusion selon laquelle les parents sont en grande partie responsables de l'ascension de la toxicomanie juvénile et les actes de violence observés au lycée d'Anguissa. En effet, des 60 enquêtés, 49 parents ne sont même pas au courant du fait que leurs enfants consomment des stupéfiants et tous les élèves avouent n'avoir jamais été confiés volontairement par leurs parents à un psychologue de l'éducation pour suivi ou à quelqu'un d'autre pour les aider à ne plus consommer les stupéfiants. De surcroît, 52 des 60 enquêtés utilisent leur argent de poche donné par les parents pour acheter les stupéfiants. Toutefois, Carra (2006), montre que l'absence de violence en milieu scolaire ne saurait à elle seule être garante de la qualité des enseignements ou de l'éducation reçue.

L'auteur insiste sur le fait que toutes les situations violentes ne sauraient être imputées aux milieux familiaux déficients, mais qu'il est nécessaire de s'interroger sur les facteurs inhérents au cadre scolaire d'une part et aux relations entre les enseignants et les parents d'élèves d'autre part. Bien plus, la Banque mondiale (2012), dans un rapport sur « la gouvernance et gestion au sein du secteur de l'éducation au Cameroun » s'attarde sur la qualité très médiocre des enseignements dans la plupart des établissements scolaires. Elle rattache cette médiocrité de la qualité à l'insuffisance des capacités de gestions aux différents niveaux de décision, ainsi qu'à l'absence des outils de gestion basés sur les résultats, le manque de transparence au niveau de la gestion des établissements scolaires et l'allocation arbitraire des ressources aux établissements sans tenir compte de leurs besoins.

5.4.4. Discussion des résultats liés à l'hypothèse de recherche n°4

La vérification de notre quatrième hypothèse de recherche nous a permis d'aboutir au résultat selon lequel l'agir compétent du psychologue de l'éducation peut contribuer à la baisse significative de la toxicomanie juvénile et les cas de violences qui détruisent le milieu scolaire camerounais.

Cela est confirmé par les résultats obtenus à travers 57 des 60 enquêtés qui avouent avoir déjà eu des causeries éducatives avec le conseiller d'orientation et 37 des 60 répondants qui s'accordent pour affirmer que les enseignants prennent souvent le temps de parler des méfaits de la consommation des stupéfiants. Ces résultats viennent appuyer les travaux de Brookover (1978) sur l'importance du climat scolaire dans la préservation de la qualité de la formation. Le besoin de sécurité qu'éprouvent les enseignants dans le processus enseignement/apprentissage ne peut être satisfait que dans une atmosphère

saine donc, dépourvue de toutes violences ainsi que le montre Maslow (1986), pour qui, tous les êtres humains ont des besoins qui doivent être satisfaits sinon, des frustrations naissent et peuvent entrainer une grande source d'inadaptation.

Bien que les violences physiques contribuent à altérer la qualité des enseignements, cette qualité dépend étroitement aussi du niveau de collaboration existant dans la chaine des divers acteurs au sein d'une institution éducative (enseignants, directeurs, staff administratif...) ainsi que le démontrent les travaux de Corriveau et al (1986). D'ailleurs, dans une enquête conduite en Ile-de-France par Coslin (2003) sur l'impact de la violence sur les enseignants, il a été relevé que deux enseignants sur trois se disaient particulièrement perturbés tant par des conduites tendant à interrompre leurs cours (quitter la classe sans rien dire, refuser ouvertement de participer aux activités, faire du bruit, rire avec un ou plusieurs élèves) que par des comportements d'opposition (ne pas accepter les remarques et les critiques) et de violence verbale ou physique (insulter le professeur, le frapper lors d'une réprimande, se battre avec des camarades dans la classe). Or, le travail du psychologue de l'éducation dans un contexte comme celui du lycée d'Anguissa devrait consister sur l'importance de préserver la paix et la cohésion au sein de l'établissement scolaire pour un climat saint et propice à la production de meilleurs résultats scolaires. Loin de prétendre à un déterminisme de l'action du psychologue de l'éducation comme unique mesure de lutte efficace contre la propagation de la violence en milieu scolaire sous l'effet des stupéfiants, force est de constater que l'agir compétent de ces derniers serait significatif dans cette quête.

5.5. Implications Professionnelles

Au terme de notre recherche, des implications professionnelles se dégagent. En effet, plusieurs suggestions méritent d'être faites à l'endroit de l'État, des enseignants et des parents ainsi que des élèves eux-mêmes, dans l'optique de réduire ou d'éradiquer le phénomène de la toxicomanie juvénile et la violence en milieu scolaire.

Problèmes	Causes	Conséquences	Suggestions	Destinataires	Indicateurs objectivement vérifiable
 L'absence des mesures prises par l'Etat Défaut d'instruments favorisant l'éducation de qualité et d'insertion sociale Une absence criarde des textes et lois qui interpellent les auteurs de telles actions ou comportements insalubres dans le milieu scolaire. 	La négligence de l'Etat Le manque d'intérêt sur l'éducation de qualité L'oubli de l'application de la loi d'orientation	-Commercialisation des stupéfiants -Recrudescence de la violence -Les élèves ont le droit de vie ou de mort sur les camarades ou enseignants -L'apprenant dicte désormais l'environnement éducatif	-Prendre des mesures visant des sanctions très sévères à l'endroit des élèves violents -Renforcer les mesures préventives contre les violences scolaires en instaurant au sein de chaque établissement scolaire des unités de sécurité à titre préventif et dissuasif pour minimiser les violences et par-delà assurer l'arrêt de la commercialisation des stupéfiants; - Parallèlement, mettre sur pied une loi spécifique portant	Etat	-Parrainage et corruption -Effectifs pléthoriques -Mauvais système d'évaluation Favoritisme -sanctions et punitions arbitraires -Mode de recrutement Précarité des enseignants -Absence de conscience professionnelle

			répression des violences en milieu scolaire dans le but de donner aux violences scolaires un statut juridique car la lutte contre la consommation des stupéfiants en a déjà un ;		
-Absences des stratégies pour améliorer le comportement de l'élève - Incapacité du suivi des élèves en difficultés -Absence des psychologues de l'éducation	Les punitions stériles Trop de familiarité L'absence d'écart entre le formateur et l'apprenant La non maitrise de son activité pédagogique La fréquentation des débits d'alcools et de boissons avec les élèves Le mépris des enseignants vis-à-vis de l'élève	-La légèreté des enseignants - La perte de la personnalité et de la notoriété -La démission des enseignants -La fragilisation de la transmission des savoirs -L'éducation perte sa finalité. -Dévalorisation de l'enseignement -Climat de tension permanent	 De respecter la réglementation en vigueur en matière de punition; D'être souple dans la mise en œuvre de leur autorité de peur de frustrer les élèves et les renfermer sur euxmêmes, ce qui conduit le plus souvent à la consommation des stupéfiants en cachette; De réajuster leurs rapports avec les élèves. L'enseignant en général et le conseiller d'orientation en particulier doivent savoir qu'il est de leur 	Aux enseignants	Violence envers les enseignants Absence de conscience professionnelle Impunité des enseignants -primes de rendement -Absence de sécurité Violence des enseignants et de l'institution Violences psychologiques Violences physiques

obligation de respecter
l'élève, le traiter en tant
qu'être humain doué
d'une dignité et non
moins important que lui
j;
— De mettre l'ordre
fréquemment lors des
leçons tout en
privilégiant le dialogue
éducatif sur des thèmes
spécifiques tel que les
méfaits des stupéfiants ;
—D'éviter les punitions
inutiles et stériles qui ne
visent pas l'éducation
ponctuelle et future des
enfants mis en cause ;
- De responsabiliser
l'élève en lui confiant
des responsabilités,
l'intéresser et l'amener
vers l'autonomisation
de ses actes et
agissements sociaux;
— D'éviter de trop
parler car, c'est pour les
élèves un réflexe

		défensif qui est souvent source d'agitation. Or, en écoutant plus ce que disent les élèves, on devient plus confident qu'enseignant; — Ignorer le conflit et minimiser les désaccords pour privilégier l'action éducative.		
-Absence de la collaboration des parents avec les encadreurs de leurs enfants pour un meilleur suivi - Manque de volonté des parents en ce qui concerne l'éducation de leurs enfants -Manque de consolidation et de volonté pour préserver la communication avec les éducateurs		 De se rapprocher des enseignants pour mieux suivre leurs enfants; D'avoir une volonté ferme en ce qui concerne l'éducation de leurs enfants. Par cette volonté; ils pourront être capables d'identifier les problèmes de leurs enfants pour savoir quelles stratégies à adopter pour les aider; De s'investir dans la collaboration parent- 	Aux parents	Violences psychologiques Violences physiques Violence symbolique Type de famille

-Le mépris du règlement	enseignant qui est une clé indéniable pour la lutte contre les déviations qui peuvent survenir chez les adolescents en milieu scolaire et les conduire vers les actes de défiance tels que la toxicomanie juvénile et la violence en milieu scolaire. — Respecter le		-Compagnies
-Le mépris de leurs enseignants -L'absence de communication avec les formateurs ou l'administration - Le replis sur soi - Le mauvais choix des compagnies	règlement intérieur dans les établissements ; — Respecter leurs enseignants ; — Se rapprocher des dirigeants (surveillants généraux, censeurs, proviseurs) pour leur exposer les difficultés rencontrées avec les enseignants ; — Savoir choisir leurs amis.	Aux élèves	-Pauvreté -Religion -Région d'origine Puberté -Âge diminués

5.6. Limites et Perspectives de L'étude

La première limite de notre étude est liée à la taille de l'échantillon. En fait nous pensons que notre échantillon n'est pas assez grand ; il serait par ailleurs difficile de prétendre à une généralisation des résultats obtenus car c'est une étude de cas.

D'autre part, la circonscription de la consommation des drogues sur le seul aspect des violences en milieu scolaire constitue également une limite de notre étude. D'autres variables liées aux ressources, à la planification et au climat scolaire peuvent également être explorées.

N'ayant pas la prétention d'avoir parcouru tous les aspects de notre sujet, d'autres recherches pourraient être menées sur des thèmes tel que la consommation substances illicites et les violences faites par les élèves sur les enseignants dans les lycées et collèges du Cameroun afin d'agrandir notre échantillon et d'en faire une généralisation des résultats.

Ce chapitre avait pour objet l'interprétation, la discussion des résultats et les suggestions. Il en ressort que les quatre hypothèses de recherche ont été expliquées sous l'éclairage des théories de l'apprentissage social et le Behaviorisme. L'interprétation et la discussion des résultats à la lumière de certains écrits nous permettent d'élucider quelques méfaits liés à la toxicomanie juvénile sur la violence des élèves en milieu scolaire au lycée d'anguissa; d'où la nécessité de formuler quelques suggestions à l'endroit de l'État, et des enseignants, des parents d'élèves et des élèves dans l'optique d'améliorer cette qualité et offrir aux produits desdits établissements, des potentialités pour une intégration sociale aisée et saines.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Parvenu au terme de cette étude où il était question pour nous de mettre en exergue le rapport qui existe entre la toxicomanie juvénile et la violence en milieu scolaire à travers le cas spécifique du lycée d'Anguissa, il se dégage un bilan critique mais somme toute convergent s'il faille tenir compte de l'objectif visé. En effet, cette étude a révélé que la toxicomanie juvénile est un phénomène récurrent et persistant en Afrique en général et au Cameroun en particulier et le milieu scolaire n'en est pas épargné.

Les premiers résultats obtenus dans le cadre de cette investigation ont montré que tous les enquêtés consomment les stupéfiants de toutes natures et que 40% de ceux-ci sont devenus consommateurs par curiosité. De surcroît, au moment de notre enquête ils avaient déjà consommé au moins une fois chacun des six stupéfiants recensés à savoir : tabac, cocaïne, colle, cannabis, opium et tramol. En addition, les résultats sur la consommation d'alcool ont montré que 52 des 60 enquêtés en sont consommateurs. C'est donc de ces données que se dégage la première conclusion à savoir : au lycée d'anguissa, les actes de violence sont fonction du type de stupéfiant consommé par les élèves.

Un autre bilan est celui de l'interdépendance entre la toxicomanie juvénile et la violence en milieu scolaire. En effet, les résultats obtenus autour des raisons de la traduction de nos enquêtés au conseil de discipline laissent voir que 50% l'ont été à cause de la bagarre. Bien plus, au moment où ils ont engagé la bagarre objet de leur traduction au conseil de discipline, 45 des 60 élèves enquêtés n'étaient pas lucides : preuve qu'ils ont agi sous l'effet des stupéfiants. Ceci a permis de tirer la conclusion selon laquelle il existe un rapport de cause à effet entre la violence faite par les élèves en milieu scolaire et la toxicomanie juvénile au Lycée d'anguissa.

De manière connexe aux précédents bilans, d'autres résultats obtenus dans cette investigation montrent que 49 parents des 60 enquêtés ne suivent pas leur enfant car ils ne sont même pas au courant du fait que leurs enfants consomment des stupéfiants. De plus, ils ne ménagent aucun effort pour qu'en dépit de leur désinvestissement, un psychologue de l'éducation ou quelqu'un d'autre suive leur enfant pour l'aider à ne plus consommer les stupéfiants. Par contre, ils contribuent indirectement à l'essor de ce phénomène en milieu scolaire en fournissant à leurs enfants de quoi se procurer ces produits nocifs. Pour preuve, 52 des 60 enquêtés disent qu'ils utilisent leur argent de poche donné par les parents pour acheter les stupéfiants. Ceci nous a permis d'affirmer à juste titre que les parents sont en grande partie

responsables de l'ascension de la toxicomanie juvénile et les actes de violence observés au lycée d'anguissa.

Au sein des établissements scolaires, les enseignants, en plus de dispenser les cours de leurs disciplines respectives tel que prévu par les curricula en vigueur, doivent aussi prendre en compte les dialogues éducatifs pour sensibiliser les élèves sur les maux qui minent le milieu jeune tels que l'alcoolisme, le tabagisme, la mauvaise compagnie et surtout la consommation des stupéfiants dont les conséquences sont déplorables. Ceci est cependant observé au lycée d'anguissa car 57 des 60 enquêtés avouent vouloir arrêter définitivement de consommer ces produits nocifs pour la santé. Cette volonté vient du fait que 57 des 60 enquêtés ont été persuadés des méfaits de ces produits lors des causeries éducatives avec le psychologue de l'éducation. De surcroît, 37 autres répondants affirment que le fait que les enseignants prennent souvent le temps de parler des méfaits de la consommation des stupéfiants a été largement suffisant pour les pousser a cherché de l'aide pour arrêter définitivement de consommer ces produits. Ceci permet de dire que l'agir compétent du psychologue de l'éducation peut contribuer à la baisse significative de la toxicomanie et les cas de violence qui détruisent le milieu scolaire camerounais.

Par rapport à ce bilan, la présente étude se pose comme une invite à la contribution de toutes les instances d'éducation des adolescents dans la lutte contre la toxicomanie juvénile afin de réduire ou d'éradiquer les actes de violences sans cesse grandissantes dans notre société en général et dans le milieu scolaire en particulier. Concernant ce dernier aspect, l'étude conçoit la collaboration parents-enseignants dans le cadre du recourt à un accompagnement psychologique des apprenants comme une arme efficace de lutte contre la toxicomanie juvénile et la propagation de la violence en milieu scolaire au Cameroun en général et au Lycée d'Anguissa en particulier.

BIBLIOGRAPHIE

Akoun et Ansart (1999). La violence fondamentale. Paris : Dunod.

Aktouf, O. (1987). Méthodologie des sciences sociales et approches quantitatives des organisations. Canada: P.U.Q.

Amana, C. (2011). Problématique des pratiques déviante en milieu scolaire. Paris : Presse Universitaire de France.

Angers, M. (1992). Initiation à la méthodologie des sciences humaines. Illustred

Baumard, P et al. (1999). Méthodologie de la recherche en gestion. Illustred

Buss, M. (1961). La violence au préscolaire et au primaire : les défis et les enjeux de la collaboration entre l'école et les parents. France : Presses de l'Université du Québec.

Cajolet-Laganière, H., Marlet, P., et Masson, C.-E. (2020). « Stupéfiant et stupéfiante », dans USITO, Université de Sherbrooke. Article repéré en ligne à l'adresse https://usito.usherbrooke.ca, consulté le 21 août 2020 à 19h05minutes.

Carra, C. (2006). « Violences à l'école primaire. L'expérience des enseignants et des élèves », dans questions pénales, vol.14, n°4.

Carra, C. et Faggianelli, D. (2003). Violences à l'école élémentaire : l'expérience des élèves et des enseignants. Paris : Presses Universitaires de France.

Carra, c. et Fraggianelli, D. (2011). Les violences à l'école. Paris : PUF.

Chaoui, H., Rhalem, N., Ouammi, L, Badrane, N., Semlali, I. et Rachida, S.-B. (2011). « LES Drogues : Définition, classification », dans Toxicologie Maroc, 8(3), pp.1-17.

Charlot, B. et Rochex, C. (2001). Violence à l'école : Etat des savoirs. Paris, Masson & Armand Colin Éditeurs.

Choquet et Ledoux (1994). Question de discipline à l'école et ailleurs. Ramonville, Eres. Circulaire N°05/06/MINESEC/CAB du 12 janvier 2006 relative à la prévention de la violence en milieu scolaire.

Corriveau, L., Boyer, M. et Fernandez, N. (2009). « La qualité en éducation : un enjeu de collaboration à cerner », dans la Revue de l'innovation : la Revue de l'innovation dans le secteur public, vol.14 (3), article 5.

Coslin, P. (1999). Les adolescents devant les déviances, Paris : P.U.F., 1996, 266p ; 2eme éd.

Coslin, S. (2003). Les violences scolaires : les violences à l'école et les violences de l'école. Paris, Presse Universitaire de France.

Debarbieux, E.(2006). Violence à l'école et politique: la France entre démagogie et méconnaissance. Journal du droit des jeunes : cairn.info

Debarbieux, E., (1996). La violence en milieu scolaire : état des lieux. Paris : ESF Éditeur.

Debardieux, E., Garnier, A., Montoya, Y. & Tichit. (1999). La violence en milieu scolaire: Le désordre des choses. Paris: ESF.

Dufour-Gompers, C. (1992). La discipline en classe : modèles, doctrines et conduites. Montréal : Éditions du renouveau Pédagogique, Inc.

Fonkeng, Chaffi et Bomba, J. (2014). *Précis de méthodologie de recherche en sciences sociales. Graphicam.*

Fonkeng, Chaffi et Bomba, J. (2014). *Précis de méthodologie de recherche en sciences sociales*. *ACCOSUP*.

Grawitz, M. (1993). Méthodes de recherche en sciences sociales. Dalloz.

Gazeau. et Peyre. (2008). Description de la violence verbale en situation difficile d'enseignement. Montréal, Ecole et comportement.

Gottfredson, D.C. (2001). School and delinquency. Cambridge: University Press.

Gusdorf, G. (1988). Les violences de France et d'Amérique : La violence et la sagesse. Paris : Librairie Académique Perrin, 1988, 256 pp.

Hobbes, T. (1651). Le Léviathan. trad. Tricaud, Dalloz, 1999, éd. Anglaise.

Jeammet, P. (2002). L'adolescence. Paris : Solar, réédité en 2004 et en 2007.

Kauffman, Ochoa et Sanc (1996). « Les comportements violents les plus fréquents chez les élèves », in Revue tréma hors-série, Colloque EPS IUFM Montpellier.

Laib. et Guéroult. (2009). « Chahut traditionnel et chahut anomique dans l'enseignement du second degré », in Revue française de sociologie, vol. VIII, 2009.

Le Blanc (2001). L'Autorité en éducation : sortir de la crise. Bruxelles, changement pour l'égalité.

Le Dictionnaire Le Petit Larousse Illustré (1984)

Loeber, R. et Stowmammer, T. (1998). La sanction en éducation. Presse Universitaire de France.

Loi n0 98/004 du 14 avril 1998 portant Orientation de l'Éducation au Cameroun.

Martinez, M.-L. (1996). Apprendre à vivre ensemble en classe. Des jeux pour éduquer à l'empathie. Paris, Dunod.

Nikiéma, L. et al. (2011). « Consommation des psychotropes en milieu scolaire, au Burkina Faso : Prévalences et facteurs de risque », dans Science et technique, Sciences de la santé vol. 34, n° 1 et 2, pp.64-82.

Ntap, E., J. (2018). « Le fléau du tramadol dans les établissements scolaires au Cameroun », dans VOA Afrique.

Obot, I., S. (2017). « La consommation de drogues et ses effets sur les jeunes en Afrique de l'Ouest », dans l'African Journal of Drug and Alcohol Studies, pp.1-9.

ONU (2004). Réalisation d'enquêtes en milieu scolaire sur l'abus des drogues : Programme mondial d'évaluation de l'abus de drogues, Module 3 du référentiel, Ney York : office des nations unies contre la drogue, 113p.

Ouellet, A, (1999). Une introduction à la méthodologie de la recherche. Presses de l'Université du Québec.

Paul, N. (2015). Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines: Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article. L'Harmathan.

Pain, J. (1992). École : violence ou pédagogie. Vigneux : Matrice.

Pagès, M. (2004). Revue internationale de psychosociologie. Cairn.info

Quivy, R. et Campenhoudt, L. (1995). La démarche d'une recherche en sciences humaines : De la question de départ à la communication des résultats. Québec : Agymynarquis.

Kumpulainen et col. (July 1998). Evaluation des troubles psychologiques chez des fiers-à-bras et leurs victimes. Volume 22, Issue 7, Pages 705-717

Roché. (2000). L'école et ses violences. Paris, Economica

Willson (2004). De l'enfant au citoyen. Paris : Flammarion

Wacheux, F. (1999). Les Cahiers de la Recherche. Numéro spécial 6, pascal-francis.inist.fr Pp. 161-206.

Souhaibou, D. (2003). Dispositions disciplinaires et consommations des substances psychoactives en milieu scolaire: une investigation menée auprès des élèves des lycées d'enseignements secondaire général de Yaoundé 1^{er}. Mémoire de master 2 MED, FSE-Yaoundé 1

Sousa, J et al. (2009). Revue économique. cairn.info



REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix-Travail-Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I *******

CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES HUAMINES, SOCIALES ET EDUCATIVES

UNITE DE RECHERCHE ET DE FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES DE L'EDUCATION ET DE L'INGENRERIE EDUCATIVE *********

FACULTE DES SCIENCES DE L'EDUCATION

DEPARTEMENT DES ENSEIGNEMENTS FONDAMMENTAUX EN EDUCATION



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

CENTER FOR RESEARCH AND DOCTORAL TRAINING IN HUMAN SOCIAL AND EDUCATIONNAL SCIENCES ********

RESEARCH AND DOCTORAL TRAINING UNIT FOR SCIENCE OF EDUCATION AND EDUCATIONAL ENGINEERING **********

FACULTY OF EDUCATION

DEPARTMENT OF FUNDEMENTAL STUDIES IN EDUCATION

Questionnaire « aux élèves » du lycée d'anguissa

Cher(e)s élèves, bonjour, je suis un étudiant de master 2 en psychologie de l'éducation au département des Enseignements Fondamentaux En Education (EFE) à la Faculté des Sciences de l'Education de l'Université de Yaoundé 1. Dans le cadre de la rédaction de mon mémoire de fin de formation en vue de l'obtention du Diplôme de Master en Enseignements Fondamentaux en Education (M2 EFE), je mène une étude sur la « toxicomanie juvénile et la recrudescence des violences en milieu scolaire : cas du lycée d'anguissa ». Pour ce faire, je vous prie de bien vouloir répondre aux questions suivantes. Je vous assure que toutes les informations recueillies ayant trait à votre identité personnelle seront gardées confidentielles et je vous remercie par avance de votre compréhension et de votre participation.

Veuillez donc indiquer votre opinion en cochant le chiffre approprié.

Section 1 : Identification du répondant
S101 Sexe : [] 1=Masculin 2=Féminin
S102 Âge : [] ans
S103 Niveau d'étude : [] 7=Tle 6=6ème 5=5ème 4=4ème 3=3ème 2=2nde 1=1ère
S104 Nombre de redoublements depuis la SIL : []
S105 Votre religion : [] 1=Catholique 2=Protestante 3=Musulman 4=Autre (préciser)
S106 État matrimonial du Chef de famille [] 1=Célibataire 2= Marié ou Concubin 3=Divorcé ou Séparé 4=Veuf
S107 a) Domaine d'activité du Chef de famille [] 1=Éducation 2=Santé 3=Transport
4=Agriculture/élevage 5= Commerce 6=Autre (préciser)
Section 2 : Les actes de violences qui surviennent au lycée d'anguissa sont fonctions du type de drogue pris par les élèves
S201 Avez-vous déjà pris une substance toxique depuis votre naissance ? [] 1=Oui 2=Non
S202 a) À quel âge avez-vous pris cette substance pour la première fois ? [] ans

b) Combien de fois avez-vous pris cette substance toxique ? []
S203 Comment êtes-vous devenus consommateur des substances toxiques ? [] 1=Initiation en famille 2=Initiation par les amis 3=Curiosité 4=Recherche du courage 5=Rébellion 6=Mal-être 7= Plaisir 8=Autre (préciser)
S204 Avez-vous déjà eu l'impression que vous en consommiez trop au point de vouloir arrêter ? [] 1=Oui 2=Non
S205 Avez-vous déjà ressenti le besoin de diminuer votre consommation de stupéfiants ? [] 1=Oui
2=Non
S206 Avez-vous déjà goûté les drogues suivantes ? 1=Oui 2=Non a) Tabac (ou cigarette) [] b) Cocaïne [] c) Colle [] d) Cannabis [] e) Opium [] f) Tramol ou Tramadol [] g) Autres (Précisez) []
S207 Habituellement, comment faites-vous pour prendre ces produits ? [] 1=Vous achetez avec votre propre argent. 2=Vos proches ou amis vous aident 3=Chez un autre consommateur
S208 Êtes-vous consommateur d'alcool ? ? [] 1=Oui 2=Non
S209 Parmi ces endroits, lesquels fréquentez-vous souvent pour boire ? a) Bar/Buvette [] b) Fête/Foire/Manifestation [] c) Domicile/Particulier [] d) Restaurant [] e) Boîte de nuit/Snack-bar [] f) Autres (précisez) []
Section 3 : Le rapport de cause à effet entre la violence faite par les élèves aux enseignants et la toxicomanie juvénile au lycée d'anguissa
enseignants et la toxicomanie juvénile au lycée d'anguissa
enseignants et la toxicomanie juvénile au lycée d'anguissa S301 Avez-vous déjà pris des substances toxiques dans votre établissement scolaire ? []
enseignants et la toxicomanie juvénile au lycée d'anguissa \$301 Avez-vous déjà pris des substances toxiques dans votre établissement scolaire ? [] 1=Oui 2=Non \$302 Vos parents ou enseignants sont-ils au courant de votre prise des stupéfiants ? []
enseignants et la toxicomanie juvénile au lycée d'anguissa S301 Avez-vous déjà pris des substances toxiques dans votre établissement scolaire ? [] 1=Oui 2=Non S302 Vos parents ou enseignants sont-ils au courant de votre prise des stupéfiants ? [] 1=Oui 2=Non
enseignants et la toxicomanie juvénile au lycée d'anguissa S301 Avez-vous déjà pris des substances toxiques dans votre établissement scolaire ? [] 1=Oui 2=Non S302 Vos parents ou enseignants sont-ils au courant de votre prise des stupéfiants ? [] 1=Oui 2=Non S303 Pourquoi avez-vous été traduit au Conseil de Discipline ? [] 1=Bagarre 2= Injure 3=
enseignants et la toxicomanie juvénile au lycée d'anguissa S301 Avez-vous déjà pris des substances toxiques dans votre établissement scolaire ? [] 1=Oui 2=Non S302 Vos parents ou enseignants sont-ils au courant de votre prise des stupéfiants ? [] 1=Oui 2=Non S303 Pourquoi avez-vous été traduit au Conseil de Discipline ? [] 1=Bagarre 2= Injure 3= Altercation avec l'enseignant ou un membre de l'administration 4= Autre (précisez) S304 Aviez-vous gouté le produit toxique ce jour-là ou la semaine vous aviez été traduit au
enseignants et la toxicomanie juvénile au lycée d'anguissa \$301 Avez-vous déjà pris des substances toxiques dans votre établissement scolaire ? [] 1=Oui 2=Non \$302 Vos parents ou enseignants sont-ils au courant de votre prise des stupéfiants ? [] 1=Oui 2=Non \$303 Pourquoi avez-vous été traduit au Conseil de Discipline ? [] 1=Bagarre 2= Injure 3= Altercation avec l'enseignant ou un membre de l'administration 4= Autre (précisez) \$304 Aviez-vous gouté le produit toxique ce jour-là ou la semaine vous aviez été traduit au conseil de discipline ? [] 1=Oui 2=Non 3=Je ne suis pas sure \$305 Avez-vous souvent besoin de ces substances pour régler vos problèmes ? [] 1=Oui

S308 a) Avez-vous déjà eu d'autres problèmes scolaires en raison de votre prise de stupéfiants ? [] 1=Oui 2=Non b) Si Oui, précisez :
S309 Avez-vous déjà vu ou entendu parler des personnes qui souffrent des problèmes liés à toxicomanie juvénile ? [] 1=Oui 2=Non
Section 4 : L'Agir compétent du psychologue de l'éducation
S401 Quelle a été votre sanction au conseil de discipline ? [] 1=Des jours d'exclusion 2=La corvée 3=le suivi d'un programme avec un conseiller d'orientation/psychologue de l'éducation 4=Autre (précisez)
S402 Depuis ce jour, avez-vous été confié par vos parents ou l'établissement à un conseiller d'orientation ou à quelqu'un pour vous aider à ne plus consommer les drogues ? [] 1=Oui 2=Non
S403 Y a-t-il des endroits où on peut se procurer ces produits psychoactifs à proximité de votre
Établissement ? [] 1=Trop 2=Suffisamment 3=Peu 4=Aucun
S404 En général, d'où provient l'argent que vous utilisez pour acheter ces produits ? [] 1=Argent de poche 2=Petit job 3=Loyer/Rente
S405 Votre entourage vous a-t-il déjà fait des remarques au sujet de votre prise des
Stupéfiants ? [] 1=Oui 2=Non
S406 Vos enseignants vous parlent-ils des méfaits de la consommation des stupéfiants ? [] 1=Souvent 2=Parfois 3=Jamais
S407 Avez-vous déjà eu une causerie éducative avec un psychologue de l'éducation au sujet de la prise des stupéfiants ? [] 1=Oui 2=Non
S408 Avez-vous déjà demandé de l'aide ou des conseils à autrui au sujet de vos habitudes violentes à cause des stupéfiants ? [] 1=Oui 2=Non
S409 Avez-vous déjà été arrêté, par les forces de l'ordre, en raison d'actes sous l'effet des produits consommés ? [] 1=Oui 2=Non
S410 Voulez-vous arrêter définitivement de consommer ces produits ? [] 1=Oui 2=Non (Si Non aller à suggestions)
S411 Quelle est votre raison principale pour laquelle vous voulez arrêter la prise des
Stupéfiants ? [] 1=Maladie 2=Mal à l'aise après avoir pris 3=Interdiction des parents
4=Manque d'argent 5=Interdiction religieuse 6=Mauvais goût 7=Mauvaise odeur 8= Prix élevé
9=Autre (précisez) []
S412 Si la raison que vous avez évoquée précédemment (S411) ne se posait plus, pourriezvous continuer d'en consommer ? [] 1=Oui 2=Non
SUGGESTION : Que pensez-vous de la consommation des stupéfiants et la violence en milieu scolaire
າ

Merci pour votre contribution!

REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix-Travail-Patrie *********

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES HUAMINES, SOCIALES ET EDUCATIVES

UNITE DE RECHERCHE ET DE FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES DE L'EDUCATION ET DE L'INGENRERIE EDUCATIVE

FACULTE DES SCIENCES DE L'EDUCATION

DEPARTEMENT DES ENSEIGNEMENTS FONDAMMENTAUX EN EDUCATION



REPUBLIC OF CAMEROUN Peace-Work-Fatherland *********

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

CENTER FOR RESEARCH AND DOCTORAL TRAINING IN HUMAN SOCIAL AND EDUCATIONNAL SCIENCES ********

RESEARCH AND DOCTORAL TRAINING UNIT FOR SCIENCE OF EDUCATION AND EDUCATIONAL ENGINEERING **********

FACULTY OF EDUCATION

DEPARTMENT OF FUNDEMENTAL STUDIES IN EDUCATION

Guide d'entretien

Dans le cadre de notre travail de recherche intitulé « **toxicomanie juvénile et recrudescence des violences en milieu scolaire : cas du lycée d'anguissa** », nous menons une étude donc est de montrer que la toxicomanie juvénile est un facteur déterminant de la recrudescence de la violence en milieu scolaire au lycée d'anguissa. Vous avez été sollicité pour apporter votre contribution à cet édifice. La durée de cet entretien n'excédera pas une heure. Au cours de cet entretien, nous aimerions aborder les thèmes suivants : les actes de violences qui surviennent au lycée d'anguissa, le rapport de cause à effet entre la violence faite par les élèves aux enseignants et la toxicomanie juvénile au lycée d'anguissa, la responsabilité parentale et l'agir compétent du psychologue de l'éducation. Tout en vous garantissant de la confidentialité de vos réponses au terme de la loi N°91/023 du 16 décembre 1991 sur le recrutement et enquêtes statistiques, nous vous prions donc de bien vouloir y répondre le plus librement possible. D'avance, nous vous prions de recevoir nos remerciements pour votre collaboration et franchise.

1. Indentification de l'interviewé

2.1. Les types de drogues consommés par les élèves

Pseudonyme:
Age :
Situation professionnelle :
Consentement éclairé :
Toxicomanie juvénile et recrudescence des violences en milieu scolaire : cas du lycée d'anguissa.
Date de l'entretien :
Début de l'entretien :
Lieu de l'entretien :
2. Les actes de violences qui surviennent au lycée d'anguissa sont fonctions du type de drogue pris par les élèves

3.1. Les actes de violence en milieu scolaire
3. Le rapport de cause à effet entre la violence faite par les élèves aux enseignants et la toxicomanie juvénile au lycée d'anguissa
-Lorsque tu es dans le besoin qui te procure la drogue et comment ?
-As-tu déjà eu l'envie une seule seconde de mettre un terme ?
-Qu'est-ce que tu récents lorsque tu prends la cocaïne ?
2.3. Les effets de la toxicomanie juvénile
- Comment es-tu devenu toxicomane ?
-Qu'est ce qui t'a conduit à cette décision de prendre les drogues ?
-Quand est-ce que tu as commencé à prendre la drogue ?
2.2. Le début de la consommation des stupéfiants
- Lorsque vous avez été traduit à un conseil de discipline, est-ce sous l'effet des stupéfiants ?
-Combien de fois avez-vous déjà consommé la drogue ?
-Quel est le type de drogue que vous consommé ?

-Avez-vous déjà posé un acte de violence depuis que vous êtes dans cet établissement ?

-Vos parents ou enseignants sont-ils au courant que vous prenez la drogue ?
3.2. La violence des élèves sur les enseignants ou sur leurs camarades
-Avez-vous déjà porte main sur un enseignant ou un de vos camarades ?
-Avez-vous déjà fait l'objet d'un conseil de discipline ?
3.3. Les produits toxiques
-Etiez-vous à l'état normal la semaine ou on vous a traduit au conseil de discipline ?
-La consomme de la drogue est-elle une solution pour résoudre vos problèmes ?
4. La responsabilité parentale
4.1. La démission des responsabilités
-Qu'est-ce qui pousse vos parents à ne pas assumer leurs responsabilités ?
-Votre comportement n'est-il pas à l'origine de cette démission ?
4.2. La pauvreté des parents
- La pauvreté des parents a-t-elle développé en vous un sentiment de mépris à leur égard ?

-Aviez-vous le temps nécessaire et suffisant pour dialoguer avec vos parents ?
4.3. La mauvaise éducation
- Le manque d'éducation de vos parents a-t-il eu un impact sur votre vie ?
-Face à une telle situation prendre la drogue peut nous aider à résoudre le problème ?
5. L'Agir compétent du psychologue de l'éducation
5.1. La culture du psychologue de l'éducation
-Aviez-vous déjà entendu parler du psychologue de l'éducation ?
-Lorsque vous avez un problème à l'école vous vous confier chez qui ?
5.2. Le conseiller d'orientation
-L'établissement vous a-t-il déjà confié à une orientation conseil ?
- Les méthodes du surveillant général vous semble-t-elle propice pour résoudre votre problème ?
5.3. Les remarques de l'entourage
-Votre entourage vous condamne parce que vous prenez la drogue ?
- votre entourage vous condamne parce que vous prenez la drogue :
-Les enseignants prennent –ils souvent du temps pour vous expliquer les méfaits de la drogue ?

-Vos actes de violences ne vous dérange-t-il pas ?	
-Avez-vous déjà fait l'objet d'une poursuite judiciaire ?	
-Etes-vous disposé à mettre un terme à la consommation des drogues ?	
-Pourquoi voulez-vous abandonner la consommation des drogues ?	

Merci pour votre participation!

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	ii
DEDICACE	iii
REMERCIEMENTS	iv
LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	viii
RESUME	ix
ABSTRACT	X
INTRODUCTION GENERALE	1
PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE DE L'ETDUE	5
CHAPITRE 1 : LA PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE	6
1.1. CONTEXTE DE L'ETUDE	6
1.2. FORMULATION DU PROBLEME	11
1.3. QUESTION DE RECHERCHE	14
1.3.1. Question principale	14
1.3.2. Questions spécifiques	14
1.4. HYPOTHESES DE RECHERCHE	14
1.4.1. Hypothèse principale	14
1.4.2. Hypothèses spécifiques	15
1.5. OBJECTIF DE L'ETUDE	15
1.5.1. Objectif principale	15
1.5.2. Objectifs spécifiques	15
1.6. DELIMITATION DE L'ETUDE	15
1.6.1. Délimitation scientifique	16
1.6.2. 1Délimitation thématique	16
1.6.3. Délimitation spatio-temporelle	16
1.7. INTERET DE L'ETUDE	17
1.7.1. Intérêt scientifique	17
1.7.2. Intérêt social	17
1.7.3. Intérêt Didactique et pédagogique	17
1.7.4. Intérêt professionnel	18
CHAPITRE 2 : REVUE DE LA LITTTERATURE	19

2.1. DEFINITIONS DES CONCEPTS	19
2.1.1. La Toxicomanie juvénile	19
2.1.2. Violence	22
2.1.3. La violence scolaire	23
2.1.4. Milieu scolaire	24
2.2. REVUE DE LA LITTERATURE	25
2.2.1. Production scientifique sur la violence en milieu scolaire	26
2.2.2. La violence scolaire en Afrique	29
2.2.3. La violence scolaire au Cameroun	32
2.3. Théories explicatives de l'étude	33
2.3.1. La théorie de l'apprentissage de Bandura	33
2.3.2. La théorie du behaviorisme de John Broadus Watson	35
DEUXIEME PARTIE : CADRE METHODOLOGIQUE ET OPRERATOIRE	37
CHAPITRE 3 : METHODOLOGIE DE LA RTECHERCHE	38
3.1. TYPE DE RECHERCHE	38
3.2. Le site de l'étude	39
3.3. Population d'étude	40
3.3.1. Population parente	40
3.3.2. Population cible	40
3.3.3. Population accessible	40
3.4. Technique d'échantillonnage et échantillon	43
3.4.1. Technique d'échantillonnage	43
3.4.2. Echantillon de l'étude	44
3.5. Présentation de l'instrument de collecte des données et justification	44
3.5.1. Le questionnaire	45
Choix du questionnaire	45
Présentation du questionnaire de l'élève	45
3.5.2. L'entretien semi directif	46
Choix de l'entretien semi-directif	46
Présentation du guide d'entretien	47
3.6. La pré-enquête	47
3.7. Le pré-test	48
3.8. Technique de collecte des données	48
3.8.1. Administration du questionnaire	49

3.8.2. Passage du guide d'entretien	49
3.8.3. Validité et fiabilité de l'instrument de recherche	50
3.3.1. Validité interne	50
3.3.2. Validité externe	50
Outils d'analyse	50
3.9.1. La méthode d'analyse statistique descriptive et inférentielle	51
3.9.2. Techniques d'analyse factorielle	51
0. Opérationnalisation des variables.	51
3.10.1. Les variables	51
0.1.1. La variable dépendante (VD)	52
0.1.2. La variable indépendante (VI)	52
3.10.2. Synoptique de l'étude	53
PITRE 4 : PRESENTATION ET ANALYSES DES DONNEES	55
. Présentation et analyse des données	55
1.1.1. Présentation descriptive des données sur les renseignements généraux	55
.1.1. Distribution des enquêtés selon l'âge et le sexe	55
.1.2. Distribution des enquêtés selon le niveau d'étude	56
.1.3. Distribution des enquêtés selon le nombre de redoublements	
.1.4. Distribution des enquêtés selon la religion	57
.1.5. Distribution des enquêtés selon le statut matrimonial du chef de famille	58
.1.6. Distribution des enquêtés selon le domaine d'activité du chef de famille	59
1.1.2. Présentation descriptive des données sur la consommation des stupéfiants	59
.2.1. Distribution des enquêtés selon la consommation des substances toxiques	60
.2.2. Distribution des enquêtés selon l'âge de la première consommation des stupé	fiants
	60
.2.3. Distribution des enquêtés sur comment ils sont devenus consommateurs de	
péfiants	61
.2.4. Distribution des enquêtés selon le besoin et l'envie d'arrêter	61
.2.5. Distribution des enquêtés sur la procuration des stupéfiants	62
.2.6. Distribution des enquêtés sur la consommation d'alcool et les lieux de	
nsommation	63
1.1.3. Présentation descriptive des données sur la consommation des stupéfiants et	
violence en milieu scolaire	63
3.1 Distribution des enquêtés sur la consommation des stupéfiants en milieu scol-	aire6/

4.1.3.2. Distribution des enquêtés sur les causes de traduction au conseil de discip	pline 64
4.1.3.3. Distribution des enquêtés sur leur lucidité au moment de leur traduction a	au conseil
de discipline	65
4.1.4. Présentation descriptive des données sur la lutte contre la consommation	des
stupéfiants et violence en milieu scolaire	66
4.1.4.1. Distribution des enquêtés sur leurs sanctions au conseil de discipline	66
4.1.4.2. Distribution des enquêtés sur les lieux de procuration des stupéfiants à pa	roximité
de l'établissement et l'origine de l'argent utilisé pour son achat	67
4.1.4.3. Distribution des enquêtés sur l'action des enseignants et les causeries édu	ucatives68
4.1.4.4. Distribution des enquêtés sur l'intervention des forces de l'ordre dans la	lutte
contre ce phénomène en milieu scolaire	68
4.2. Présentation de la grille d'analyse	70
CHAPITRE 5 : INTERPRÉTATION ET DISCUSSIONS DES RESULTATS	76
5.1. Rappel des théories	76
5.1.1 La théorie de l'apprentissage de Bandura	76
5.1.2 La théorie du behaviorisme de John Broadus Watson	77
5.2. Vérification des hypothèses de recherche	77
5.2.1. La première hypothèse Vérification de spécifique de recherche	78
5.2.2. Vérification de la deuxième hypothèse spécifique de recherche	78
5.2.3. Vérification de la troisième hypothèse spécifique de recherche	79
5.2.4. Vérification de la quatrième hypothèse spécifique de recherche	80
5.3. Interprétation et discussion des résultats	81
5.3.1. Interprétation des résultats	81
5.3.1.1. Interprétation des résultats de la première hypothèse de recherche	81
5.3.1.2 Interprétation des résultats de la deuxième hypothèse de recherche	82
5.3.1.3 Interprétation des résultats de la troisième hypothèse de recherche	83
5.3.1.4. Interprétation des résultats de la quatrième hypothèse de recherche	84
5.4. Discussion des résultats	85
5.4.1. Discussion des résultats liés à l'hypothèse de recherche n°1	85
5.4.2. Discussion des résultats liés à l'hypothèse de recherche n°2	86
5.4.3. Discussion des résultats liés à l'hypothèse de recherche n°3	87
5.4.4. Discussion des résultats liés à l'hypothèse de recherche n°4	87
5.5. Implications Professionnelles	89
5.6. Limites et Perspectives de L'étude	94

CONCLUSION GÉNÉRALE	95
BIBLIOGRAPHIE	97
ANNEXES	100
TARLE DES MATIERES	110